

juillet 1991

Travaux Neuchâtelois de Linguistique

Institut de Linguistique
Université de Neuchâtel – Suisse



Table des matières

Christian Rubattel: Avant-propos	5
Michel Le Guern: Aspects logico-sémantiques de la métaphore	7
Georges Lüdi: Métaphore et travail lexical	17
Jacques Moeschler: Aspects linguistiques et pragmatiques de la métaphore: anomalie sémantique, implicitation conversationnelle et répertoire métaphorique	51
Anne Reboul: Comparaisons littérales, comparaisons non littérales et métaphores	75
Jacques Moeschler: Référence temporelle et déixis: vers une approche milnérienne	97
Anne Reboul: Le système des pronoms personnels en français contemporain: le problème de la référence	123
Bernard Py: Bilinguisme, exolinguisme et acquisition: rôle de L1 dans l'acquisition de L2	147
Anne-Christine Girod-Doebelin: La dichotomie synchronie-diachronie chez Saussure et Benveniste: fondements et reformulations	163

X Avant-propos

Ce numéro des TRANEL inclut d'abord quatre articles sur la métaphore, dont trois (M. Le Guern, G. Lüdi et A. Reboul) ont été présentés au colloque de l'Association Suisse de Sémiotique qui s'est tenu à Neuchâtel le 16 mai 1987. L'article de J. Moeschler porte sur le même sujet, mais il a été élaboré dans un autre cadre. Les deux contributions suivantes traitent de la référence, temporelle (J. Moeschler) et pronominale (A. Reboul).

La première partie de ce numéro est due à des linguistes extérieurs à Neuchâtel, mais qui entretiennent tous des contacts étroits avec notre Institut de linguistique et qui ont collaboré à l'enseignement et aux recherches que nous poursuivons.

Les deux derniers articles illustrent les travaux menés dans deux des domaines de recherche représentés à Neuchâtel, la linguistique appliquée et la linguistique comparative. La contribution de B. Py sur le bilinguisme et l'exolinguisme a déjà paru dans un ouvrage collectif, mais il nous a semblé utile de le publier aussi dans une revue s'adressant à des lecteurs d'horizons diversifiés. Quant à l'article d'A.-Chr. Girod-Doebelin, il s'agit d'une version abrégée et remaniée d'un mémoire de licence élaboré sous la direction de C. Sandoz. Le titre de cette dernière contribution suffit à marquer les relations étroites et complexes qui existent entre linguistique historique et linguistique générale.

Christian Rubattel

Aspects logico-sémantiques de la métaphore

Michel Le Guern
Université Lumière, Lyon

L'idée essentielle de ma *Sémantique de la métaphore et de la métonymie* (Paris, Larousse, 1972) était la nécessité de distinguer la métaphore proprement dite du processus qu'Aristote appelle métaphore proportionnelle et que je proposais d'appeler symbole. Le chapitre "Métaphore et symbole" a été rédigé d'abord, et le reste du livre ne fait qu'en expliciter les présupposés ou en esquisser les prolongements; aujourd'hui encore, j'estime que c'est là mon apport le plus substantiel à l'étude de la métaphore. Or, pour la plupart des lecteurs, pour presque tous les critiques et presque tous les chercheurs qui se réclament de mes positions théoriques, ce chapitre est resté obscur et parfois même insignifiant. Si Paul Ricœur ne l'avait pas analysé dans *La Métaphore vive* (Paris, Seuil, 1975), et insisté sur son idée centrale, je pourrais avoir l'impression que je n'avais pas écrit ces pages autrement qu'en rêve. Je reconnais toutefois que j'aurais dû être plus explicite, et préciser le cadre logico-sémantique de ma théorie. C'est ce que je vais essayer - mieux vaut tard que jamais - de faire maintenant.

Il me faut d'abord insister sur l'opposition entre terme et prédicat. Le lexique de la langue ne contient pas de termes à proprement parler, mais seulement des prédicats. La construction du terme est déjà un fait de discours, qui met en œuvre la syntaxe du syntagme nominal. Le prédicat n'a pas de référence propre, alors qu'il n'y a pas de terme sans intervention de la fonction référentielle. *Cheval* ne renvoie à aucun cheval de quelque monde réel ou imaginaire que ce soit, mais seulement à un ensemble de propriétés, qu'on pourra désigner par la "caballité". C'est un prédicat, et non un terme. Pour en faire un terme, il me faut mettre en œuvre un quantificateur, et construire un syntagme. "Un cheval" est un syntagme, c'est déjà du discours qui parle du monde, par l'inscription du présupposé qu'il existe dans l'univers de discours au moins un objet pour

lequel le prédicat *cheval* est vrai. *Cheval* est un prédicat, "un cheval" est un terme. Le terme possède compréhension et extension; dans la mesure où le prédicat existe déjà en langue, préalablement à sa mise en relation par le discours avec un univers composé d'éléments extérieurs au langage, il me paraît préférable d'admettre qu'il n'a pas par lui-même d'extension: il a seulement une compréhension. Les prédicats sont susceptibles d'entrer en composition pour la construction de prédicats complexes, ce que l'on peut décrire dans le cadre théorique de la logique combinatoire de Curry, sans doute mieux adaptée que la logique classique à la description des faits de langage. On peut rendre compte de la transformation d'un prédicat simple en prédicat complexe par l'action d'un prédicat opérateur qui aura le prédicat simple comme opérande.

Sans entrer dans le détail de la composition des prédicats, je voudrais seulement signaler un problème d'analyse. Le terme "le merle blanc" ne présente aucune ambiguïté de structure: le prédicat opérande *merle* est transformé par le prédicat opérateur *blanc* en un prédicat complexe *merle blanc*, et c'est sur ce prédicat complexe que porte le quantificateur *le*. En revanche, "un merle blanc", par exemple, présente une ambiguïté de structure logico-sémantique: ou bien *blanc* est un opérateur de prédicat, et on se retrouve dans la même situation que dans le cas de "le merle blanc"; ou bien *blanc* est un opérateur de terme, agissant sur le terme "un merle" pour le transformer en "un merle blanc". "Un merle blanc" peut signifier aussi bien "un qui est merle blanc" que "un merle qui est blanc". Dans le premier cas, l'ensemble des merles n'est pas pris en compte; la construction du prédicat complexe *merle blanc* précède la prise en compte de l'extension. En revanche, dans le second cas, l'ensemble des merles est d'abord considéré; l'opérateur *blanc* a pour effet de réduire l'extension du terme au seul sous-ensemble des merles blancs. Dans certains contextes, il est possible de trancher entre les deux structures, mais pas toujours.

Le processus de la métaphore linguistique, la métaphore au sens strict, agit sur des prédicats, et non sur des termes. C'est ce qui fait que le modèle de la sémantique componentielle permet d'en donner une description adéquate, qu'il est encore possible d'améliorer, me semble-t-il, en traduisant la sémantique componentielle en logique combinatoire. L'analyse sémique, en effet, vise à décomposer les prédicats complexes

qui constituent le lexique de la langue en prédicats élémentaires. Parmi ces prédicats élémentaires, il en est un qui a le rôle d'opérande, les autres prenant le rôle d'opérateurs. On peut, dans cette perspective, formuler autrement la distinction très justement établie par Robert Martin en 1972 entre relation métaphorique et polysémie étroite (étude reprise dans *Pour une logique du sens*, Paris, P.U.F., 1983, pp. 63-83). Par rapport au sens propre, la relation métaphorique et la polysémie étroite ont en commun le fait de supprimer certains sèmes - disons certains prédicats élémentaires. Elles diffèrent en ce que le prédicat opérande est supprimé dans le cas de la métaphore, ce qui entraîne une réorganisation du sémème, alors que ce prédicat opérande est maintenu dans le cas de la polysémie étroite (le *rayon* d'un cercle et un *rayon* lumineux), comme dans celui de la relation dite "extension de sens" (la *minute* soixantième partie d'une heure et la *minute* court espace de temps); dans ces deux cas, les suppressions ne portent que sur des prédicats opérateurs. Si je traite des épiceas de "sapins", je ne fais pas une métaphore. Certes, dans le cas de la métaphore, il faut bien trouver un opérande sur lequel vont agir les prédicats opérateurs maintenus: je pencherais pour un opérande relativement abstrait, correspondant sommairement au classème imposé par le contexte pour l'interprétation de l'emploi métaphorique; cela aurait l'avantage de tenir compte de la composante interactive du processus de la métaphore.

Alors que l'analyse que Robert Martin donne de l'extension du sens, de la restriction de sens, de la polysémie étroite et de la relation métaphorique est pleinement satisfaisante, et permet la traduction d'une organisation sémantique de sèmes en une organisation logique de prédicats, sa tentative d'appliquer le même type d'explication à la relation métonymique ne le satisfait pas lui-même, puisqu'il préfère expliquer la métonymie par la notion de cas profond. C'est certainement ce recours aux cas profonds qui fournit le meilleur moyen de rendre compte du processus métonymique, comme l'a montré Marc Bonhomme dans son admirable *Linguistique de la métonymie* (Berne, Peter Lang, 1987). La démarche de Robert Martin me paraît fort instructive: abandonner pour la métonymie une explication fondée sur l'analyse sémique pour en adopter une qui met en jeu la notion de cas, c'est d'une certaine manière reconnaître que le processus métonymique porte non sur des prédicats, mais sur des termes. On ne dit pas autre chose en affirmant que le

processus métaphorique porte sur des relations entre sens, alors que le processus métonymique porte sur des relations entre objets, les termes différant des prédicats par le fait qu'ils sont munis d'une référence et donc liés immédiatement à des objets extra-linguistiques.

Certes, l'opposition entre métaphore et métonymie ne se traduit que très partiellement par le fait que la métaphore porte sur un prédicat, et la métonymie sur un terme; il faut encore, bien entendu, tenir compte de l'opposition soulignée par Roman Jakobson entre la similarité métaphorique et la contiguïté métonymique. Il n'y a pas de redondance entre les deux oppositions : la similarité peut être située au niveau des termes, aussi bien qu'à celui des prédicats. Plus exactement, la similarité consiste toujours dans le fait qu'il existe au moins un prédicat en commun, mais cette communauté de prédicats peut unir deux termes ou deux prédicats complexes. Ainsi, la similitude et la métaphore mettent en jeu, l'une et l'autre, des relations de similarité; mais la similitude s'articule sur une relation de similarité entre termes, alors que la métaphore produit un effet de relation de similarité par une manipulation de prédicats. Dans "Achille est fort comme un lion", "un lion" est un terme propre, muni d'une référence qui renvoie à un lion véritable; cette référence est liée au présupposé d'existence : "dans l'univers de discours, il existe au moins un être pour lequel le prédicat *être lion* est vrai". Signalons en passant que la notion d'univers de discours n'est pas réductible à celle d'isotopie : le terme introduit par la similitude appartient à l'univers de discours, alors qu'il est normalement étranger à l'isotopie. Dans "Achille est un lion", "un lion" est aussi un terme, mais le quantificateur ne porte pas sur la totalité du prédicat complexe *lion* tel qu'il est fourni par le lexique de la langue. La sélection sémique - ce qui n'est autre chose que la réduction du prédicat complexe *lion* aux seuls prédicats élémentaires compatibles avec le contexte - intervient avant la fermeture de l'expression par le quantificateur. Pour cette raison, "un lion", dans "Achille est un lion", ne présuppose pas qu'il existe des lions au sens propre : c'est ce qui fait qu'il est un terme métaphorique.

Distinguer la différence entre métaphore et similitude ne présente pas de difficulté, puisque cette différence est affichée par la syntaxe. Le "comme", dans "Achille est fort comme un lion", isole "un lion", et protège en quelque sorte son interprétation comme terme propre. La difficulté apparaît dès qu'on tente de fournir une analyse logico-

sémantique de l'ensemble des faits qui relèvent de la syntaxe de la métaphore. On a là, incontestablement, une situation d'ambiguïté syntaxique, qu'Aristote avait déjà sentie quand il opposait à la métaphore de l'espèce pour l'espèce la métaphore proportionnelle. J'ai proposé d'appeler la première, celle qui met en jeu une opération sur les prédicats, "métaphore linguistique au sens strict", ou tout simplement "métaphore", et la seconde, celle qui met en relation des termes déjà construits, "symbole". La distinction n'est pas inutile, en raison à la fois de ses implications logiques et de ses implications pragmatiques. Elle concerne de tout évidence le statut rhétorique de la métaphore - j'entends "rhétorique" au sens précis qu'a le mot dans la grande tradition issue d'Aristote. Que la métaphore au sens strict, parce qu'elle opère directement sur l'organisation sémantique de la langue, relève de la seule élocution, ce n'est guère discutable. Mais le symbole, par le fait qu'il introduit des relations de proportionnalité entre des réalités extra-linguistiques dont les unes appartiennent au domaine sur lequel porte l'argumentation, et les autres lui sont a priori étrangères, constitue la réduction enthymématique d'un véritable raisonnement par analogie et relève nécessairement de l'invention.

Rhétorique et logique sont ici liées. Le substantif, tel qu'il est donné par le lexique de la langue, n'est autre chose qu'un prédicat, prédicat complexe dont l'analyse en prédicats élémentaires relève de la sémantique componentielle. Il ne désigne que les seules propriétés retenues par la langue dans la constitution du lexique. Au contraire, la construction du syntagme nominal, qui consiste dans la fermeture par un quantificateur du substantif prédicat, ou du prédicat plus complexe résultant de la combinaison d'un substantif et d'un adjectif, établit la relation référentielle : le syntagme nominal, en tant que terme, est lié à une entité extra-linguistique, dont il désigne toutes les propriétés, tous les traits de substance, que ces traits de substance aient été pris en compte ou non par la langue dans la constitution du lexique.

La métaphore linguistique au sens strict ne peut retenir que les prédicats intégrés dans la sémantique lexicale. Les autres traits de substance permettent de construire des similitudes, non des métaphores, mais ils permettent aussi d'établir les relations proportionnelles fondant le symbole. Si je veux enchaîner sur une métaphore par des inférences, il

faut que ces inférences soient liées aux prédicats retenus par la sélection sémique, ou aux propriétés de l'objet désigné par le terme métaphorique. Cette contrainte ne pèse pas sur le symbole. N'importe quelle propriété, n'importe quel trait de substance de l'objet désigné par le terme symbolique peut générer des inférences pour la suite du texte.

Cela vient de ce que la métaphore proportionnelle, ou symbole, met en jeu des relations entre termes. L'exemple donné par Aristote, "le bouclier de Dionysos", s'explique par une relation entre quatre termes : la coupe, Dionysos, le bouclier, Arès; la coupe est désignée comme l'objet qui est à Dionysos ce que le bouclier est à Arès. On pourra parler tout aussi bien de "la coupe d'Arès" pour désigner son bouclier. Cet exemple d'Aristote fait toutefois problème, car il n'est pas impossible d'y voir une ambiguïté de structure : le fait que la coupe et bouclier soient tous deux des objets de métal de forme ronde ouvre la voie à une interprétation par un processus de la métaphore au sens strict.

La difficulté d'établir une délimitation entre les deux processus vient surtout de ce que la paraphrase interprétative d'une métaphore prend le plus souvent la structure du symbole, ou, ce qui d'une certaine façon revient au même, la forme de la similitude. Il est plus facile de parler de termes - c'est le fonctionnement normal de l'activité langagière - que des prédicats, ce qui impose en quelque sorte une activité métalinguistique. Je peux toujours expliquer "Achille est un lion" par "Achille est comme un lion", mais j'ai modifié la structure logique de l'énoncé, en remplaçant le prédicat *lion*, objet purement linguistique, par l'animal lion, qui est un être existant en dehors du langage. Une opinion ancienne et fort répandue voit dans la possibilité de transformer une métaphore en une similitude une relation réciproque : ainsi, Bathazar Gibert, dans *La Rhétorique ou les Règles de l'éloquence* (1730), affirme : "Tout ce qui peut fournir une similitude peut aussi fournir une métaphore; et cela est réciproque" (p. 443 de l'éd. de 1741). Il est évidemment faux que "tout ce qui peut fournir une similitude peut aussi fournir une métaphore", si l'on entend par "métaphore" la métaphore linguistique au sens strict; mais, si l'on englobe sous le nom de métaphore la métaphore proportionnelle ou symbole, cela devient acceptable. Pour la réciproque, il y a moins de difficulté à comprendre "métaphore" au sens strict.

Toute métaphore peut être glosée par un symbole ou par une similitude si elle porte sur un centre de syntagme nominal. En revanche, la métaphore portant sur un adjectif ou un verbe affiche plus distinctivement son caractère de métaphore au sens strict; on ne peut pas la prendre pour symbole, et il faut faire des détours pour la paraphraser par une similitude.

L'approche syntaxique du fait métaphorique ne permet pas à elle seule de déterminer l'analyse pertinente, puisque la même syntaxe sert à exprimer deux tropes distincts, la métaphore et le symbole. Elle est cependant utile, puisque l'ambiguïté de structure ne concerne en fait que les tropes du substantif. Les métaphores du verbe et de l'adjectif ne sont pas ambiguës, le verbe et l'adjectif ne constituant pas des noyaux de termes. Quand Giono écrit, au début de *Colline* :

Quatre maisons fleuries d'orchis jusque sous les tuiles
émergent de blés drus et hauts.

C'est entre les collines, là où la chair de la terre se plie en
bourelets gras.

Le sainfoin fleuri saigne dessous les oliviers.

il est clair que *saigne* est un prédicat et qu'il n'entre pas dans la constitution d'un terme. On peut en dire autant d'*émergent* : "Quatre maisons émergent". En revanche, dans "là où la chair de la terre se plie en bourrelets gras", le fait qu'on ait une structure nominale crée une certaine ambiguïté : on ne sait trop s'il s'agit de bourrelets de terre ou de bourrelets de chair. Si je vois là des bourrelets de terre, je fais une lecture métaphorique. Mais je peux comprendre que Giono parle de bourrelets de chair, des bourrelets de la chair de la terre. Cette interprétation par le processus du symbole n'est sans doute pas très naturelle quand j'en suis à ce point de la lecture. Mais, vingt pages plus loin, on lit :

Cette terre qui s'étend, large de chaque côté, grasse, lourde, avec sa charge d'arbres et d'eaux, ses fleuves, ses ruisseaux, ses forêts, ses monts et ses collines, et ses villes rondes qui tournent au milieu des éclairs, ses hordes d'hommes cramponnés à ses poils; si c'était une créature vivante, un corps ?

Si, à ce moment-là, on se souvient des premières lignes du roman, on est porté à réinterpréter comme symbole ce que l'on avait tout d'abord interprété comme métaphore, ce qui n'annule pas la première interprétation, mais lui en juxtapose une seconde. Ici, en tout cas, le recours au symbole est nécessaire; sinon, on ne voit pas très bien que faire des *poils* de "ses hordes d'hommes accrochés à ses poils". L'interprétation qui s'impose est que les hommes sont à la terre dans le même rapport que les parasites accrochés aux poils d'une bête à cette même bête.

Reprenons le premier passage de Giono, le début du roman. Dans la mesure où je peux interpréter "la chair de la terre se plie en bourrelets gras" comme une métaphore, et comprendre "bourrelets gras" sans passer par l'intermédiaire de "la chair" ("*bourrelet* se dit de ce qui est allongé et bombé", indique le Petit Robert, et on dit bien d'une terre qu'elle est *grasse*), il est tout à fait naturel que je prenne l'interprétation par la métaphore. Que cette métaphore contribue à préparer la construction du rapport symbolique, c'est indéniable, mais elle n'est pas encore symbole.

Dans d'autres cas, le passage de l'interprétation métaphorique à l'interprétation symbolique se fait si brusquement qu'on a l'impression du rejet de la première au profit de la seconde. Ainsi, dans l'exemple de Péguy,

La foi est un grand arbre, c'est un chêne enraciné au cœur de France...

on peut comprendre "La foi est un grand arbre" comme une métaphore, mais dès qu'on arrive à "c'est un chêne", l'interprétation par le symbole s'impose; on est alors conduit à remplacer l'interprétation métaphorique du premier membre de phrase par l'interprétation symbolique que la suite rend nécessaire.

Revenons encore au début de *Colline*. La métaphore *saigne* ("le saint-foin fleuri saigne dessous les oliviers") appartient à la même isotopie que la métaphore de la *chair* ("la chair de la terre"). C'est une métaphore filée, mais cela n'empêche pas chacune des deux métaphores de rester une métaphore linguistique au sens strict. Il faut toutefois reconnaître qu'une telle situation est assez rare. Le plus souvent, la métaphore filée bascule vers le symbole. Filier la métaphore en ne retenant que les traits de

similarité inscrits dans la structure du lexique demande une telle maîtrise de la langue que seuls les plus grands y arrivent. C'est peut-être bien là un des critères objectifs du talent poétique, s'il en existe.

On pourrait dire que toute métaphore nominale est structurellement ambiguë : on aurait toujours le choix entre l'interprétation par le symbole et l'interprétation par la métaphore. En théorie, pour rentrer de Neuchâtel à Lyon, j'ai sans doute le choix : je peux passer par Bruxelles ou passer par Genève. Dans la pratique, il n'en est rien : le trajet par Genève est tellement plus facile, plus court et plus économique que je ne rentrerai pas par Bruxelles. Chaque fois que le choix entre l'interprétation par la métaphore et l'interprétation par le symbole semblent toutes les deux possibles, on choisit la première, parce qu'elle est plus économique; choisir la voie du symbole serait surcharger la communication de termes inutiles, en donnant au mot "terme" l'acception technique, c'est-à-dire faire intervenir dans la communication la référence à des objets extra-linguistiques dont on n'a pas vraiment besoin. En revanche, si je paraphrase une expression métaphorique dont je crains qu'elle n'ait pas été comprise, je serai porté tout naturellement à faire intervenir, à titre de béquille en quelque sorte, un objet supplémentaire. Le symbole multiplie les points d'ancrage du discours dans l'univers extra-linguistique, là où la métaphore se contente du langage. C'est pour cela que la métaphore se traduit si difficilement, alors que le symbole passe sans effort d'une langue à l'autre. Et, quand on ne peut pas traduire une métaphore, on peut toujours la transformer en symbole : c'est déjà ce que faisaient systématiquement les Septante dans leur traduction grecque de la Bible. Traduire la Bible grecque dans une autre langue est un exercice de débutant, d'apprenti helléniste, alors que la traduction de la Bible hébraïque reste la tâche toujours à recommencer, toujours impossible en réalité. La principale différence consiste dans le fait que l'on a d'un côté des symboles, et de l'autre des métaphores.

On peut se demander si mon insistance sur la distinction entre métaphore et symbole se justifie en pratique, en raison des difficultés que soulève sa mise en œuvre dans l'analyse des textes. Signaler son incidence sur les problèmes de traduction est déjà répondre. On pourrait ajouter que l'élargissement de la notion de métaphore à des faits de signification

extérieurs au langage rend nécessaire la distinction. Pour qu'il y ait métaphore au sens strict, il faut une manipulation portant sur des éléments du lexique de la langue, et pourtant on parle de métaphore à propos d'image ou de cinéma. Le problème a été résolu, à partir de la distinction que je proposais, par Odile Le Guern-Forel, dans l'article intitulé "Peut-on parler de métaphores iconiques ?" (*Parcours sémantiques et sémiotiques*, Cahiers du C.I.E.R.E.C., XXX, Saint-Etienne, 1981, pp. 213-226). Si la métaphore au sens strict est impossible dans l'image, il n'en va pas de même de la métaphore proportionnelle d'Aristote, de celle que j'appelle le symbole.

En réalité, la véritable figure d'analogie est le symbole; la vraie métaphore suggère l'analogie, elle l'appelle comme commentaire, mais elle ne le dit pas.

Métaphore et travail lexical

Georges Lüdi
Université de Bâle

1. De quoi s'agit-il?

Ma contribution à cette table ronde est d'essayer de faire le point sur une réflexion que je mène de façon intermittente sur la métaphore depuis une quinzaine d'années, à commencer avec ma thèse soutenue en mars 1971. Ces travaux poursuivent une tradition «linguistique» de l'approche de la métaphore; ils s'appuient sur les méthodes d'une sémantique lexicale componentielle révisée (Lüdi 1985) et se situent dans le cadre d'une théorie du lexique et de son emploi.

Je rappellerai d'abord que l'approche de la métaphore à partir du mot repose sur de très anciennes représentations métalinguistiques. La définition de la métaphore que donne Dumarsais:

«La métaphore est une figure par laquelle on transporte, pour ainsi dire, la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit.»

remonte à Aristote. Elle correspond aux définitions présocratiques que l'on trouve, aujourd'hui encore, dans la plupart des dictionnaires.¹

Linguistiquement parlant, la position lexicaliste est soutenue par trois arguments:

(a) l'argument de l'étymologie est fondé sur les nombreuses métaphores «mortes» dans le lexique comme *tête* (< TESTA "vase de terre cuite") ou *se souvenir* (< SUBVENIRE "venir à l'aide de");

(b) l'argument de la motivation métaphorique allègue toute sorte d'acceptions figurées dont la motivation est encore transparente aux locuteurs telles que *abattu* "très fatigué" ou même "triste, découragé" ou

¹ "Figure de rhétorique, et *par ext.* Procédé de langage qui consiste dans un transfert de sens (terme concret dans un contexte abstrait) par substitution analogique" (*Petit Robert* 1970); "*bildl. Ausdruck* z.B. 'Segler der Lüfte' statt 'Wolken'" (*Wahrig*); "A figure of speech in which a term is transferred from the object it ordinarily designates to an object it may designate only by implicit comparison or analogy" (*The American Heritage Dictionary of the English Language*).

aborder dans le sens de "aller à qqn (qu'on ne connaît pas, ou avec qui l'on n'est pas familier) pour lui adresser la parole";

(c) l'argument de la néologie fait état de la créativité lexicale, qui se sert souvent de la métaphore pour remédier à une carence dénomminative; on citera, parmi les mots nouveaux recensés par Gilbert, *antenne chirurgicale*, *baquet de l'automobile*, *banane du pare-choc*, *bouclier neutronique*, *bretelle d'autoroute*, etc.

Ces arguments véhiculent manifestement tous une seule et même idée de base: que la métaphore joue un rôle important dans la vie des mots, que certains mots naissent de métaphores, qui sont alors lexicalisées, que la motivation métaphorique peut à son tour disparaître, que, somme toute, nous sommes à une des boucles où un phénomène de parole rétroagit sur le système de la langue.

L'approche lexicaliste de la métaphore a toutefois été sérieusement mise en question. Il y a d'abord le nombre croissant de théoriciens de la métaphore qui constatent qu'on ne peut pas limiter la métaphore au mot et y voient un phénomène qui, tout en étant linguistique, se situe au niveau de syntagmes, de phrases, voire d'unités textuelles plus vastes (p.ex. Kubczak 1978, Lüdi 1980/81, Kittay 1987). Ensuite – et plus grave pour l'approche lexicaliste –, de nouvelles conceptions globales ont vu le jour qui contestent à la métaphore son caractère linguistique. Elles situent la pensée métaphorique au cœur même de réflexions sur les opérations de schématisation à l'aide desquelles nous appréhendons cognitivement les expériences et «choses» du monde et les transformons en objets de la pensée et en objets du discours, parlant d'une «faculté authentique de saisir des relations complexes» en relation avec un «effort de dire l'indicible» (Blumenberg 1983, 438). De là la prétention de la métaphorologie de «s'approcher de la structure sous-jacente de la pensée» (Blumenberg 1983, 290). De bons arguments soutiennent en effet la thèse que la métaphore figure parmi les principes fondamentaux du fonctionnement de notre pensée, que nous ne pourrions pas vivre sans métaphores (cf. Sacks [ed.] 1979 et Lakoff/Johnson 1980), qu'elles jouent un rôle éminent dans le cadre des fonctions constitutives du signifiant dans le statut de l'inconscient (Lacan 1983, 197). Par ailleurs, la pragmatique récente a proposé de nouveaux modèles des opérations de compréhension, modèles dans lesquels le rôle des mots est nettement réduit (cf. par ex. Sperber/Wilson 1986).

En vue de cette évolution, je me suis mis à réexaminer la compatibilité entre l'une et l'autre conception ainsi que la légitimité des arguments lexicalistes, persuadé que les deux approches n'étaient pas nécessairement incompatibles, mais au contraire complémentaires. Parler de métaphores,

même lexicalisées, présuppose en effet l'existence de la dimension cognitive du phénomène. D'autre part, un modèle global n'explique à son tour pas le fonctionnement linguistique du schéma métaphorique et moins encore comment une métaphore peut d'abord entrer dans le lexique et comment cette acception peut perdre, par la suite, sa motivation métaphorique. Il serait aussi faux de vouloir entièrement séparer les deux approches. D'une part, des considérations sur la pensée analogique ne doivent pas s'arrêter à la frontière du lexique, mais restent valables pour des acceptions motivées métaphoriquement. D'autre part, l'énonciation métaphorique créative n'échappe pas aux règles de fonctionnement de la compétence linguistique. Je concevais ainsi de bons espoirs de trouver des réponses à des questions qui étaient restées ouvertes dans mes réflexions précédentes.

C'est dans le cadre de ce réexamen que je voudrais mettre, ici, en discussion quelques hypothèses situées à l'intersection d'une théorie du lexique, d'une théorie de la contribution des mots au sens et d'une théorie de la pensée métaphorique. Je le ferai à partir de trois questions:

- (1) Comment identifions-nous un énoncé comme métaphorique?
- (2) Quelle est la contribution des mots au calcul du sens de l'énoncé dans le cas où une métaphore a été identifiée?
- (3) Quand et comment le sens métaphorique induit-il, par rétroaction, une modification de la mémoire lexicale?

2. Remarques de cadrage

Ces réflexions font partie d'une recherche plus vaste sur la néologie (Lüdi [1983] 1984) et sur le travail lexical explicite, notamment en situation exolingue (Lüdi 1987). Bien que nous ne puissions pas entrer dans le détail, quelques remarques préalables de cadrage nous semblent indiquées pour situer nos hypothèses sur la métaphore.

2.1. Une conception variationnelle et dynamique du lexique

C'est avec beaucoup de raison que Mortéza Mahmoudian a récemment caractérisé le lexique comme une des «zones molles» de la langue (Mahmoudian 1980). La compétence lexicale est en d'autres termes foncièrement variationnelle, ce qui signifie que l'équilibre, dans le discours, entre précodage et néocodage est à son tour extrêmement labile.

Pour expliquer de façon appropriée cette mouvance lexicale, une conception dynamique du lexique s'impose, qui considère les unités lexicales comme foncièrement modifiables dans et par l'énonciation.

Ce n'est pas l'endroit pour entrer dans les détails d'une telle conception du lexique. Afin de cadrer les réflexions qui suivent, nous énumérerons pourtant quelques-unes de ses prémisses:

1° Le lexique est composé d'une mémoire lexicale ainsi que d'un ensemble de règles.

2° La mémoire lexicale est formée par un ensemble ordonné d'hypothèses lexicales. Ces dernières appartiennent au domaine des représentations; elles font partie des champs sémiotiques formant la culture d'une société au même titre que le savoir encyclopédique.

3° L'hypothèse lexicale comprend une information phonologique (et orthographique), syntaxique, sémantique et pragmatique. L'information sémantique (c'est-à-dire les hypothèses de signification) consiste en des ensembles ordonnés de traits sémantiques ou structures sémiques (Hilty 1982), qui sont enchâssées dans des schématisations encyclopédiques (*frames, scénarios*, etc.).²

4° Les représentations de chaque individu sont le produit des situations qu'il a vécues et des interactions verbales auxquelles il a participé; elles sont donc par définition plus ou moins divergentes. Ceci concerne évidemment aussi la signification des unités lexicales employées dans le discours, qui varient par conséquent d'un individu à l'autre et, pour un même individu, avec le temps³.

5° Le contenu de la mémoire lexicale individuelle est donc potentiellement modifié rétroactivement dans et par chaque acte de communication. Cela concerne l'addition d'unités lexicales entières aussi bien que des ajustements portant sur toutes les composantes de l'information lexicale des unités déjà mémorisées.

6° Il est vrai que ces opérations d'ajustement sont souvent neutralisées grâce à la malléabilité des unités lexicales, qui repose sur le caractère abstrait des hypothèses de signification. Ces dernières sont en effet considérablement enrichies dans l'énonciation par des opérations inférentielles dans le cadre de ce que Ducrot ([1969] 1984,

² Voir la proposition convaincante dans Schwarze 1983 et déjà Schank/Abelson 1977.

³ Grunig/Grunig 1985, 151.

16) appelle le composant rhétorique d'un modèle global du calcul du sens.

La question de la métaphore concerne les points 5° et 6°:

– D'une part, un schéma métaphorique fondamental permet de «jouer» avec les unités lexicales dans le cadre d'opérations énonciatives tenant compte de la variabilité sémantique foncière qui caractérise l'interaction (Bakhtine 1977).

– L'histoire du lexique témoigne d'autre part du rôle de la métaphore dans les opérations de constitution, contrôle et ajustement des hypothèses lexicales. Ainsi Goosse (1975, 65) a-t-il compté plusieurs centaines de néologismes à base métaphorique dans un dictionnaire des mots nouveaux récent.

2.2. Travail lexical et travail de formulation

Ces réflexions demandent à être situées dans un cadre plus général. Il est assez généralement admis que le travail de formulation est accompli en commun par les interlocuteurs, qui négocient en vue d'obtenir un accord sur les objectifs communicatifs, les procédures et les relations aussi bien que sur le sens.⁴

Il s'ensuit de la conception dynamique du lexique présentée plus haut que des lacunes lexicales ainsi qu'une opacité totale ou partielle de certaines unités lexicales — particulièrement saillante dans le cas de néologismes ou de termes appartenant à des registres marginaux — entraînent des opérations discursives portant sur le lexique, plus précisément des opérations de constitution, enrichissement, ajustement et vérification d'hypothèses lexicales. Ce sont ces opérations discursives que nous avons proposé de subsumer sous le terme de travail lexical. Dans la mesure où elles laissent des traces à la surface des énoncés, on parlera de travail lexical explicite.

Nous avons par conséquent argumenté à un autre endroit (Lüdi 1987) en faveur de la thèse qu'un sous-ensemble des opérations discursives de négociation vise à obtenir un accord sur le code employé, c'est-à-dire une synchronisation codique et donc lexicale. Nous avons ainsi provisoirement défini le travail lexical explicite comme la mise en œuvre de schémas interactifs portant sur une ou plusieurs composantes de l'information lexicale, ayant pour objectif de rendre cette information (mutuellement)

⁴ "It is this process of sharing knowledge through discourse which is known as «the negotiation of meaning»" (Riley 1985, 65).

manifeste et visant son intégration — au-delà de l'environnement cognitif mutuel des interlocuteurs — dans leur mémoire lexicale respective. En d'autres termes — et pour employer les concepts proposés récemment par Dan Sperber et Deirdre Wilson (1986) — il s'agit de **rendre mutuellement manifeste** des éléments d'information dont il est en même temps signalé qu'ils font partie de l'information lexicale. On distinguerait ainsi (au moins) trois types de négociation communicative:

travail de figuration	portant sur les relations mutuelles
ravail de formulation	portant sur le message
travail métalinguistique (lexical)	portant sur le code (sur le lexique).

Nous allons avancer ici l'hypothèse que cela fait aussi partie du travail lexical de rendre mutuellement manifeste la nécessité d'une rétroaction d'une acception métaphorique sous forme de modification la mémoire lexicale.

3. Observations et hypothèses

3.1. Un premier exemple

Le lundi 4 mai, *Le Matin* publiait dans sa rubrique "football" les titres suivants:

(1) *Première ligue*

La maturité de Fribourg

Les hommes de Battmann étaient «mal barrés». Ils ont su renverser la vapeur. (LM 4.5.87,33)

Le sous-titre est manifestement métaphorique. Les expressions de la marine *mal barré* et *renverser la vapeur* servent à raconter le déroulement d'un match de football. Une expérience appartenant à un domaine (match de football) est interprétée et verbalisée à travers des représentations appartenant à un autre domaine (une course en bateau).

3.2. Quelques observations

Une première série d'observations peut servir à préciser ce que nous entendons par métaphore et à circonscrire provisoirement l'objet de notre réflexion. Elles sont au nombre de neuf:

1° Il fait partie de notre compétence de locuteurs/auditeurs du français d'identifier de telles séquences comme métaphoriques et de calculer leur sens.

2° Grammaticalement, les séquences métaphoriques ne présentent aucune particularité. Leur particularité est par conséquent **sémantico-pragmatique**.

3° Isolées de leur contexte, les expressions *mal barrés* et *renverser la vapeur* ne sont pas métaphoriques. Elles ne le deviennent qu'en fonction du co-texte et du contexte situationnel. On parlera de **termes métaphorisés** et de **fonction métaphorisante du contexte**. La métaphore est donc constituée par l'articulation de termes métaphorisés et d'éléments à fonction métaphorisante.

4° La séquence métaphorisée peut être de dimensions syntagmatiques très variables et comprendre des mots, des syntagmes verbaux (*mal barré*, *renverser la vapeur*), mais aussi des textes entiers (p.ex. les Rhinocéros). Des termes métaphorisés peuvent aussi alterner avec du co-texte non-métaphorique, créant ainsi une double isotopie, comme dans notre exemple. C'est la **métaphore filée**.

5° Qui connaît mal une langue ou un mot a de la peine à reconnaître une métaphore. Pour identifier une séquence comme métaphorique — et pour expliquer le processus métaphorique dans ce qu'il a de linguistique —, il faut partir de la **signification des mots**.

6° Nous identifions alors le texte cité comme métaphorique, parce que l'événement dénoté, la référence actuelle de l'énoncé — un match de football — ne correspond pas aux conditions d'emploi, à la référence virtuelle des termes métaphorisés. Avec un terme emprunté à la géométrie, j'ai proposé dès 1973 d'appeler ce genre de non-correspondance **incongruence verticale**.

7° A côté de cette incongruence «verticale» on peut généralement observer une violation des règles de la combinatoire sémantique comme dans l'exemple suivant entre *veillée d'armes* et *électorale*:

(2) Grande-Bretagne

Veillée d'armes électorale

Mme Margaret Thatcher s'achemine vers un troisième mandat. (LM, 11.5.87, 19)

On parlera dans ce cas d'**incongruence syntagmatique**⁵.

8° Ajoutons que *renverser la vapeur* figure déjà dans les dictionnaires avec l'acception figurée "arrêter net une action qui se développait dans un sens dangereux et la mener dans un sens opposé". Dans le contexte cité, l'expression semble pourtant être «remétaphorisée». Cela pose le problème de la lexicalisation de la métaphore voire du rapport entre métaphores «vivantes» et métaphores «lexicalisées».

9° *Last but not least* on notera que le rapprochement entre un match de football et une course en bateau a lieu sur la base d'une **analogie** — réelle ou imaginaire — entre les deux, ceci en opposition avec d'autres figures comme p.ex. la métonymie. Insistons sur le fait que l'analogie n'est pas existentiellement présupposée par la métaphore, mais que le schéma métaphorique postule une analogie. Il reste toutefois à préciser entre quels éléments exactement cette analogie est postulée.

On conclura de ces premières observations que la métaphore est un **schéma discursif constitué par une incongruence entre termes métaphorisés et co-texte et/ou contexte métaphorisant et par un postulat d'analogie**, et qu'elle peut, dans certaines conditions, être lexicalisée.

3.3. Hypothèses

Il découle de notre introduction que nous allons adopter, dans cette étude, une vision pour ainsi dire «horlogère» de la métaphore. Cette vision focalise la mécanique de l'actualisation métaphorique et de la lexicalisation de métaphores tout en présupposant une réflexion qualitativement différente sur ses racines profondes. Les hypothèses sous-jacentes à cette réflexion sont au nombre de quatre:

1° Il existe un seul **schéma d'interprétation** métaphorique fondamental, mais celui-ci connaît plusieurs variantes.

Nous affirmons en d'autres termes que les métaphores «vivantes», qu'elles soient osées ou banales, obéissent au même schéma de base que celles sujettes à une lexicalisation.

⁵ Pour une discussion de cette terminologie, voir Lüdi 1973, 46ss.

2° Ce schéma est déclenché par des **signaux métaphoriques**.

Nous entendons par là des observables, dans l'énoncé, qui orientent les opérations de calcul du sens.

3° Dans ce schéma, les énoncés «métaphorisés» ont une fonction originale qui est celle de «**marqueurs d'orientation référentielle**», c'est-à-dire qu'ils ne dénotent pas explicitement le nominandum, mais de façon indirecte.

On peut ajouter la sous-hypothèse que le degré d'explicité n'est pas simplement 1 vs. 0, mais connaît différents degrés, allant de la **dénomination explicite** (qui permet l'identification du référent sans équivoque, mais aussi sans «poésie») à la **dénomination allusive** (qui se limite à une orientation référentielle approximative [Lüdi 1987], mais laisse beaucoup de place à la dimension suggestive).

4° Dans certains cas seulement — que l'on voudrait pouvoir prédire — l'emploi métaphorique d'une unité lexicale entraîne un ajustement des hypothèses lexicales mémorisées, la métaphore subit une opération de **lexicalisation**.

4. Fonction indicielle de l'incongruence sémantique

Selon notre définition provisoire, l'incongruence sémantique fonctionne comme un des indices ou signaux de la métaphore. Elle serait nécessaire, mais pas suffisante, pour déclencher le schéma discursif «métaphore». Tout en évitant de revenir dans le détail sur une conception déjà largement explorée dans plusieurs études antérieures, nous voudrions discuter ici quatre points.

1° La conception de l'incongruence sémantique syntagmatique représente une formalisation de l'ancienne idée que la métaphore se caractérise par une déviation par rapport à l'emploi «normal» d'un signe linguistique.⁶ Elle se fonde sur les notions de *congruence*

⁶ Cette idée se retrouve sous des formes diverses dans un très grand nombre d'études sur la métaphore, qu'il soit question de *contradiction* entre les significations (Beardsley 1983, 121), voire entre les significations littérales (Henle, 1983, 92), de *prédication contradictoire* (Weinrich 1983, 330), de *contraste* (Black 1983, 57), de *dissonance* (Black 1983, 384), de *paradoxe* (Weinrich 1983, 327), de *distorsion métaphorique* et de *contradiction logique* (Beardsley 1983), de la *collision* de significations littérales qui exclut l'emploi littéral du mot en question (Ricœur 1983, 362), de la *dysfonctionnalité* causée par une anomalie sémantique (Sojcher 1983, 219), de *violation des règles combinatoires sémantiques* et d'*incompatibilité* (Kittay 1987, 70), etc. Et Lieb de conclure, dans sa vue d'ensemble des définitions de la métaphore, que ce critère est d'une importance pratique éminente bien qu'il ne représente pas un critère définitoire valable pour l'ensemble des définitions actuelles (Lieb 1983, 355).

(Leisi 1952), voire d'*isotopie* (Greimas 1966) qui présupposent que la combinatoire sémantique est gouvernée par les *sèmes contextuels, classèmes, traits de sélection, règles de projection*, etc. L'incongruence serait une violation de ces règles combinatoires. Ainsi, dans l'exemple

(3) Six cylindres murmurent maintenant le prestige de la Scorpio. (Pub/LM 11.5.87)

il y aurait incongruence entre le trait de congruence [AGENT de la classe HUMAIN] de *murmurer* et le trait [INANIME] de *six cylindres*.

Cela ne signifie pas que ces séquences doivent être considérées comme inacceptables et anormales — et donc réfractaires à une interprétation — comme pensaient Katz/Fodor (1963). «L'hypothèse de l'écart acceptable» (parce que sujet à une interprétation) — développée par Weinreich (1966), Baumgärtner (1969), Abraham (1975), Kubczak (1978), Kittay (1987) et d'autres — postule en effet qu'un blocage des règles combinatoires à un premier niveau déclenche un mécanisme de ré-interprétation qui peut et doit à son tour être intégré dans la théorie sémantique.⁷

2° Cette conception a été critiquée par Ina Loewenberg (1975, 328), qui conteste très généralement le caractère linguistique des sèmes contextuels — et par conséquent de la «déviations métaphorique». Dans l'exemple (3), on identifierait la métaphore non pas parce que *murmurent qch.* demande comme sujet un SN de

Il est vrai qu'on peut argumenter que des métaphores authentiques ne doivent pas contenir de contradiction explicite. "Im Kontext ist *Der Mensch ist kein Wolf* so metaphorisch wie sein Gegenteil, obwohl auf diesen Satz die «Kontroverstheorie» nicht zutreffen würde", dit Black (1983, 403) et refuse par conséquent la contradiction logique comme critère diagnostique infaillible pour détecter des métaphores. On peut répondre à cette argumentation sur deux plans. Sur un premier plan, on alléguera que la «dysharmonie» à laquelle nous avons fait allusion dépasse, et de loin, la pure contradiction logique et n'est donc nullement éliminée par une simple négation de l'énoncé incongruent. Mais on contestera aussi et surtout la conception qui consiste à réduire l'anomalie à un simple critère diagnostique. L'attribution contradictoire en elle-même (Ricoeur 1983, 365) semble en effet faire partie de la structure essentielle du schéma métaphorique. Ainsi, pour Kittay, l'incongruence "both signals and is condition of a second-order meaning of metaphor" (1987, 50).

⁷ Un autre reproche formulé à propos de cette hypothèse componentielle améliorée et adressé à Weinreich, est facile à réfuter. Ce dernier aurait effectué une démarche circulaire en utilisant, pour expliquer l'incongruence métaphorique, des traits sémantiques «découverts» précisément dans ces emplois métaphoriques. Il suffit d'exiger que la pertinence des «traits d'incongruence» soit déterminée indépendamment de la métaphorisation pour invalider cet argument.

la classe [HUM], mais parce que nous «savons» que seuls les êtres humains parlent.⁸ Il s'agit en d'autres termes de savoir si la «violation créative de règles» (Black 1983, 387) concerne des règles de la langue et/ou des règles de l'univers.

On peut évidemment prouver, comme Coseriu l'a fait, le caractère linguistique de nombreuses *solidarités lexicales* comme p.ex. entre *vieillard* et [HUMAIN], entre *cheval* et *alezan*, entre *bière* et *blond*, etc. (Coseriu 1968). Certains résultats de la psycholinguistique expérimentale semblent en plus indiquer que ce sont précisément de telles relations lexicales qui sont mémorisées sous forme de savoir linguistique, indépendamment du savoir encyclopédique. Il serait pourtant bien difficile de prouver, dans l'état actuel de la sémantique lexicale, la pertinence de tous les traits participant à l'identification d'une incongruence.

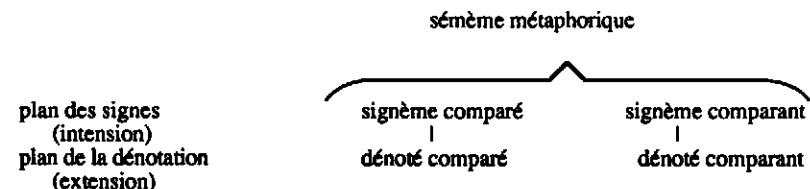
A nos yeux, cette preuve n'est ni possible, ni nécessaire. Illustrons cette affirmation par un exemple. L'énoncé

(4) Fribourg disposait d'arguments plus convaincants. (LM 11.5.87, 33)

(qui clôt le texte dont nous avons vu le titre dans l'exemple [1]) n'est pas a priori une métaphore. Il ne le devient qu'à condition que nous sachions qu'il n'est pas question d'un débat, mais d'un match de football. Or, la fonction métaphorisante n'est alors pas assumée en premier chef par la signification linguistique du co-texte, mais par l'ensemble de notre savoir textuel à ce moment de la lecture, y compris tout le savoir encyclopédique que nous y avons investi. Nous pouvons et devons par conséquent faire appel à tout notre savoir discursif pour identifier la métaphore.⁹

⁸ L'exemple original est: The moon is staggering in the sky (La lune titube dans le ciel).

⁹ C'est aussi l'opinion de Kubczak (1978), qui soutient que le sémème métaphorique peut être représenté par un carré:



Ce schéma — qui n'est pleinement actualisé que dans les rares cas de métaphore explicite du type *L'homme* (sign. comparé) *est un roseau* (sign. comparant) — postule en d'autres termes une double relation sur les plans des signes et de la dénotation.

Admettre que l'incongruence peut résider sur l'un et/ou sur l'autre plan — c'est-à-dire entre deux ensembles sémiques ou entre un ensemble sémique et un ensemble de savoir encyclopédique —

(a) nous décharge de l'obligation de prouver préalablement, dans chaque cas, la pertinence linguistique des traits porteurs de l'incongruence;

(b) implique que nous renoncions à identifier l'écart métaphorique sur la base du seul savoir linguistique.

Des réflexions analogues valent pour l'incongruence «verticale» entre le syntagme métaphorisé *erreur d'aiguillage* et l'expérience dénotée — les médecins généralistes ont par erreur envoyé leur patient chez les psychiatres — dans l'exemple suivant:

(5) Tranche de vie.

Une erreur d'aiguillage.

Un patient psy publie son propre dossier, non sans courage.

(LM 11.5.87, 12)

Cette argumentation ne signifie pas, et j'insiste sur cette conclusion, la faillite de l'approche de la sémantique linguistique. Il faut, toutefois, que cette dernière soit globale et flexible, qu'elle assigne une place au savoir encyclopédique et qu'elle n'érige pas de barrage absolu entre savoir linguistique et savoir encyclopédique. J'ai proposé une telle conception dans une étude récente sur l'hypothèse componentielle (Lüdi 1985).

3° Notre troisième remarque concerne la neutralisation du signal métaphorique que représente l'incongruence.

Selon Cohen (cité par Sojcher 1983, 221) le processus métaphorique est induit par une anomalie sémantique dans le but d'entraîner une modification de la langue qui permette le retour à la cohérence du syntagme et du paradigme. La thèse de Blumenberg qui postule une «dysharmonie qui devient métaphore sous le poids de la nécessité de réparer la consistance menacée» (1983, 438) va dans le même sens. Pour lui, l'anomalie représente une rupture d'une harmonie originale qui est constitutive d'une

Avec cette interprétation de l'écart métaphorique, nous nous éloignons de l'hypothèse «forte» selon laquelle une condition nécessaire pour qu'il y ait métaphore est «a violation of first-order linguistic rules» (Kittay 1987, 75).

normalité supérieure: «Ce n'est que sous le poids de la nécessité de réparer la consistance menacée que l'élément perturbateur devient une métaphore» (1983, 439).

Or, la dysharmonie apparente peut s'expliquer de manière bien plus banale. L'exemple de la littérature de science-fiction montre bien qu'il est possible d'imaginer un univers dans lequel les règles de notre savoir ne sont plus valables, dans lequel les mathématiciens ont prouvé l'existence d'un sous-espace homogène et où les médecins peuvent dévisser leurs têtes.

(6) «Il est en outre mathématiquement prouvé, dit Horshosho, que l'espace, tout comme le sous-espace, bien que de nature différente, sont l'un et l'autre homogènes» (*La planète introuvable*, 124).

(7) «Le monstre bleu qui est auprès de moi, et qui vient de vérifier ses scalpels, est en train de dévisser sa tête... Celle-ci s'ouvre en deux...» (ibid., 82).

En d'autres termes, il y a banalisation de l'incongruence et neutralisation du signal métaphorique lorsqu'il est mutuellement manifeste aux interlocuteurs que l'univers de discours auquel il est fait référence est un univers fictif organisé selon d'autres principes que notre univers quotidien¹⁰. Cette interprétation présuppose l'existence de modes de récit spécifiques (contes de fée, récits de science-fiction) dont la présence est rendue mutuellement manifeste par des indices de contextualisation qui vont de marqueurs d'ouverture comme *il était une fois* en passant par des titres: *Les négriers du cosmos*, *La planète introuvable*¹¹ et des intitulés de séries: *anticipation* jusqu'à des constructions narratives plus subtiles¹². Notons que le fait qu'il s'agit de science-fiction ne bloque

¹⁰ On retrouve cette idée chez Kittay pour qui "metaphors are always relative to a set of beliefs and to linguistic usage" (1987, 20).

¹¹ Pour les fonctions du titre, voir Hoek 1981.

¹² Ainsi, dans ce début de roman d'anticipation, le lecteur est petit à petit amené à admettre des anomalies concernant le temps:

Si vous ne croyez pas à mon histoire, alors il est préférable que vous refermiez ce livre à la première page.

Pourtant, je vous jure que je n'ai rien exagéré tout au long de cette histoire qui me poursuit encore au bout de cent ans.

En somme, pour moi, elle ne finira jamais, car c'est une question de temps, d'espace et de lieu, et l'on ne renverse pas le temps comme une crème dans un plat. (...)

(...) je l'ai eu, cet espoir: celui de revenir en 1973, et si cette adorable machine [sc. «machine à remonter le temps»] avait existé, croyez bien que je n'aurais pas été le dernier à prendre le ticket.

pas automatiquement *toutes* les métaphores. L'interprétation d'une déviation est renégociable à tout moment.

Tout semble indiquer qu'il existe un traitement comparable pour des erreurs: s'il est plausible de considérer un emploi déviant d'une unité lexicale comme erreur, il ne sera pas traité comme métaphore¹³.

5. L'instruction d'analogie comme composante du schéma de base

Si une incongruence est, à nos yeux, une condition nécessaire pour la métaphore, elle n'est évidemment pas une condition suffisante. Pour qu'il y ait métaphore, il faut aussi qu'il y ait une **instruction d'analogie**, qui fait donc encore partie des opérations d'identification de la métaphore, que nous proposons de séparer, en principe, des opérations d'interprétation. S'il est en effet permis d'admettre qu'en lisant

(8) AVIRON *Régate du Lauerzersee*
Finish d'enfer

Le deux sans barreur Kovacs-Zentner a fait parler la poudre pendant ces deux jours (LM, 11.5.87, 37)

tous les lecteurs identifient une instruction d'analogie entre "la partie finale de la régate" et *l'enfer*, il serait sans doute difficile d'obtenir un consensus sur le sens véritable inféré par l'un ou l'autre lecteur.

En parlant d'instruction d'analogie (voir déjà Lüdi 1980/81, 18s.), nous refusons clairement de faire de l'analogie un présupposé existentiel de la métaphore. En d'autres termes, le fameux «tiers commun» résulte tout au plus de l'interprétation et ne peut donc pas être indice ou signal métaphorique. C'est pourquoi nous avons parlé, dans nos essais antérieurs, d'un «postulat d'analogie». Je reformulerais aujourd'hui cette conception en disant que le schéma métaphorique est perçu comme un ensemble d'instructions: identifier une métaphore, c'est reconnaître (se mettre d'accord sur le fait) qu'il y a instruction d'analogie. Une espèce de maxime de conversation nous garantit alors en quelque sorte que nous trouverons un «tiers commun» à condition de bien vouloir le chercher.

Seulement, voilà... Personne n'a jamais inventé un truc pareil, et c'est bien la raison pour laquelle je reste bloqué dans le futur, et sans le moindre espoir de retour. (1973... et la suite, 13)

¹³ Cf. aussi Kittay 1987, 84s.

En reprenant une argumentation de Oswald Ducrot à propos des présupposés (Ducrot 1972, 25ss.), on pourrait dire que l'analogie représente un élément constitutif de la signification de la métaphore, mais qu'elle ne lui préexiste pas, sinon qu'elle est «présupposée» dans l'acte métaphorique même¹⁴.

6. L'interprétation de la métaphore

Il s'agit maintenant de réfléchir aux opérations à l'aide desquelles on interprète l'énoncé reconnu comme métaphorique, c'est-à-dire de comprendre comment les interlocuteurs construisent le sens du texte métaphorique.

6.1. Opérations de restructuration sémique

Une première vision, trop simpliste, croyait pouvoir expliquer la métaphore par un simple effacement et remplacement sémique (Baumgärtner 1969). Pour interpréter un énoncé tel que

(9) La forêt s'endort.

il suffirait d'effacer le trait [INANIMÉ] de *forêt* par le trait [ANIMÉ] de *s'endormir*.

Par la suite, des conceptions plus sophistiquées sont apparues. Une des plus intéressantes est sans doute celle de Abraham (1975) qui tente de saisir l'opération de calcul du sens métaphorique en parlant de «re-topicalisation». Selon lui, le lexique dépend d'un savoir encyclopédique mobile (1975, 32) et le contexte métaphorisant demande une réorganisation de ce savoir. *Bachelor* comporterait normalement les traits

Man (x) $\wedge$ Adult (x) $\wedge$ $\neg$ Married (x) $\wedge$... $\wedge$ {Single (x) $\wedge$... $\wedge$ $\neg$ Monogamous (x) $\wedge$ Home-loving (x) $\wedge$... }

¹⁴ Cette attitude n'est évidemment pas nouvelle. Henle distinguait déjà entre une "ressemblance antécédente" (*antecedent resemblance*), qui justifie la métaphore, et la "ressemblance induite" (*induced resemblance*), qui est pour ainsi dire produite par la métaphore (Henle 1983, 113). Il suit ainsi une idée de Richards pour lequel "une certaine ressemblance est généralement la base ostensive pour le transfert", mais qui soutient en même temps que "la modification particulière du *tenor* (=terme métaphorisé) provoquée par le *vehicle* (=terme métaphorisant) est plutôt l'oeuvre de leurs différences que de leurs similitudes" (Richards 1983, 50). Cette opinion est précisée par Black ("Il serait plus judicieux, dans certains cas, de dire que la métaphore crée la ressemblance plutôt que de dire qu'elle formule une ressemblance préexistante" [1983, 68]) et par Weinrich, qui affirme "dass unsere Metaphern gar nicht, wie die alte Metaphorik wahrhaben wollte, reale oder vorgedachte Gemeinsamkeiten abbilden, sondern dass sie ihre Analogien erst stiften, ihre Korrespondenzen erst schaffen und somit demiurgische Werkzeuge sind" (1983, 331).

Dans l'exemple

(10) He is a married bachelor (Il est un célibataire marié)

nous aurions, dans la phrase, une autre priorité des composantes. Le trait [NON MARIÉ] disparaît (= n'est plus de haute priorité) au profit de l'hierarchie

Man (x) $\wedge$ Adult (x) $\wedge$ Single (x) $\wedge$ Home-loving (x) $\wedge$ Monogamous (x) $\wedge$...

Ceci donne, aux yeux d'Abraham, le sens: "Il est un homme marié qui ne prend pas ses responsabilités pour la famille et se comporte comme s'il était célibataire" (38ss.).

Plus généralement, on peut résumer cette conception en disant que l'identification de l'instruction d'analogie déclenche, chez l'auditeur/lecteur non pas une opération de remplacement sémique du type *sélection*, mais une opération de *focalisation*, d'une mise en relief différente, mais sans que l'élément incongruent disparaisse¹⁵. L'instruction d'analogie déclenche en d'autres termes une «recherche du tiers commun». Il s'agit d'identifier, parmi l'ensemble des traits caractérisant l'élément métaphorisé, ceux qui sont simultanément saillants et pertinents dans le contexte donné. Il s'agit donc pour ainsi dire de transférer des traits du terme métaphorisé à l'objet de discours en voie de construction. C'est cela que Lakoff/Johnson appellent «...l'interprétation d'un concept en fonction d'un autre». Cette conception, qui se retrouve chez Black, Beardsley, Ortony (ed. 1979), Kubczak (1978) et d'autres a été discutée sous le titre de *transfert d'implications* ou de *prédicats*¹⁶.

6.2. Transcender la composante «codique» d'un modèle de calcul du sens

L'hypothèse du transfert de prédicats entraîne pourtant aussi de sérieux problèmes. Le premier, c'est que cette recherche du «tiers commun» n'est pas limitée au savoir linguistique, mais doit inclure, avec

¹⁵ Pour des réflexions parallèles sur la distinction entre *sélection* et *focalisation* – dans un contexte non-métaphorique – voir Grunig/Grunig 1985, 158s.

¹⁶ On citera, ici, la théorie interactionnelle étendue de Black: "Die metaphorische Äusserung funktioniert, indem sie auf den Primärgegenstand eine Menge von «assozierten Implikationen» «projiziert», die im *Implikationszusammenhang* enthalten sind und als Prädikate auf den Sekundärgegenstand anwendbar sind" (1983, 392), opérations dans lesquelles "charakteristische Züge des Hauptgegenstands (...) selektiert, betont, unterdrückt und organisiert [werden]" (76). «Implikationszusammenhang» prend,

plus de raison encore que pour l'incongruence, tout notre savoir encyclopédique, du comparé aussi bien que du comparant. Les traits de similarité ne sont par conséquent pas nécessairement inscrits dans le lexique comme le prévoit Le Guern pour ce qu'il appelle «métaphore stricte» (dans ce volume)¹⁷.

Par conséquent, le nombre de «tiers communs» entre deux concepts est virtuellement illimité (Kubczak 1978, 95-97). Evidente dans certains cas, la bonne solution est parfois impossible à trouver avec certitude. En d'autres termes, l'élément qu'il s'agit de focaliser n'est pas toujours et nécessairement mutuellement manifeste. C'est l'existence d'ambiguïtés possibles qui mène les locuteurs à expliciter le sens de la métaphore dans le cadre même du travail de formulation là où la maxime de clarté l'exige:

(11) Mme Thatcher serait ainsi le premier chef de gouvernement britannique à réaliser «le grand chelem», *c'est-à-dire à remporter trois mandats successifs au 10, Downing Street..* (LM, 11.5.87, 2)

(12) Depuis vingt ans, Pierre Reymond fait l'arbalétrier dans la presse, notamment dans «La Tribune de Genève». *C'est-à-dire qu'il tire des traits pointus.*

Bien que le domaine de ces rapprochements ne soit pas surprenant — "la politique est un jeu de carte"¹⁸, "les journalistes jouent un rôle clé dans la lutte de l'homme actuel pour la liberté" — leurs auteurs estiment apparemment que l'objectif de rendre mutuellement manifeste les composantes sémantiques ou encyclopédiques de *grand chelem* et d'*arbalétrier* respectivement risque de ne pas être atteint. Sans traduire la métaphore, ils fournissent suffisamment d'information supplémentaire pour que tout devienne transparent.

On rappellera à cet endroit que, selon Grice (1979), les capacités inférentielles que nous employons pour déterminer les intentions communicatives réelles de nos interlocuteurs rendent la communication possible

dans ce contexte, le sens de 'savoir partagé' voire de 'information mutuellement manifeste'. Voir Sperber/Wilson 1986 à propos de la controverse entre ces deux termes.

¹⁷ Nous refuserons par conséquent aussi une séparation rigoureuse entre métaphores strictes (linguistiques) et symboles (incluant toutes les représentations).

¹⁸ Il y a sans doute une comparaison supplémentaire avec le langage du tennis: remporter la même année les trois grands tournois. Une comparaison similaire entre politique et sport est reprise par un article dans le magazine *Le Point* (15.6.87):

Le premier chef de gouvernement britannique de ce siècle à réaliser le «hat trick».

même en l'absence de code. Or, n'est-ce pas précisément ce qui se passe dans le cas de la métaphore? Nous voudrions en effet avancer l'hypothèse que l'interprétation de la métaphore vivante échappe largement aux opérations du composant linguistique d'un modèle de calcul du sens et qu'une grande partie des processus de production et compréhension métaphoriques est assignable à la composante inférentielle.

Cela semble rejoindre, tout en l'élargissant, la thèse de Ruwet selon laquelle certains énoncés métaphoriques sont ininterprétables au niveau de la représentation sémantique de la phrase et doivent par conséquent être interprétés par d'autres composantes du modèle (1983, 257). Dans le même ordre d'idées, Black conçoit la métaphore comme une espèce d'instrument pour engendrer, à partir d'analogies structurelles (découvertes ou construites), des implications (1983, 398 et 412).

La théorie des «champs sémantiques» proposée par Kittay cadre bien avec cette conception dans la mesure où elle met l'accent sur ce que l'on pourrait appeler la **fonction structurante** de l'élément métaphorisé, en insistant sur le fait que les termes métaphorisés gardent leurs propriétés structurelles et restent en particulier enchâssés dans des champs lexicaux. Ce n'est donc pas un terme unique, mais toute la grille conceptuelle de son champ lexical qui serait projeté sur le domaine métaphorisant. Dans le contexte des approches purement linguistiques évoquées plus haut, il est pourtant essentiel de souligner que ce sont, de part et d'autre, des «représentations totales» (Geninasca, présentation orale), débordant largement le composant linguistique, qui sont engendrées et projetées l'une sur l'autre dans ces opérations.

6.3. Les mots comme «marqueurs d'orientation référentielle» dans un travail commun de construction de sens

Il reste à déterminer quel est le rôle des mots dans ces processus.

Nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle les énoncés métaphorisés sont mutuellement interprétés comme simples **marqueurs d'orientation référentielle**. C'est dire que le locuteur ne dénote pas le nominandum avec suffisamment de précision pour garantir, voire contrôler l'univocité du message, mais se borne à fournir à son interlocuteur un nombre d'indices permettant à celui-ci de compléter le travail de formulation à l'aide de la composante inférentielle.

Ce travail comprend en fait plusieurs opérations:

1° Compréhension globale, «top down», du sens grâce à une sorte de court-circuitage des deux ensembles de représentations métaphorisant et métaphorisé.

2° Identification, chaque fois qu'il y a référence à un objet, du «genus proximum» sur la base de cette inférence globale du sens et à l'aide du contexte¹⁹; le nominandum n'est en effet nullement un lieu vide, mais bien un lieu investi d'un certain nombre de propriétés qui orientent l'interprétation de la métaphore.

3° Calcul, s'il y a lieu de le faire, du «tiers commun», c'est-à-dire du ou des trait(s) sémantique(s) et encyclopédique(s) voire des propriétés structurelles du comparé que la maxime de l'analogie nous invite à focaliser plus particulièrement et à transférer, comme «*differentia specifica*», au comparant. Selon la thèse stimulante de Kittay, cette «*differentia specifica*» peut être une propriété relationnelle, structurante à l'intérieur d'un champ lexical (ou notionnel) autant qu'un trait substantiel.

La dimension créative de ce processus n'est pas toujours aussi importante. En fait, le degré d'explicité est variable. L'allusion peut être tellement vague qu'il n'est pas possible – mais peut-être pas non plus nécessaire – que la solution soit mutuellement manifeste:

(13) La griffe du lion étreint le sein de la vigne (Breton, *Nadja* 136)

Dans d'autres cas, l'orientation référentielle est tellement précise qu'aucun doute ne peut subsister quant au sens intentionné:

(14) ... au terme d'une campagne menée tambour battant avec l'aide d'une épouse et d'une équipe efficaces, Neil Kinnock affronte son baptême du feu. La défaite qui l'attend (...) ne devrait pourtant pas trop le marquer. (LM, 10.6.87, 2)

La métaphore n'est bien sûr pas le seul moyen de référence approximative. On connaît, depuis les travaux de Lakoff (1972, 1973), de Kleiber/Riegel (1978) et d'autres sur les atténuateurs ou «enclosures», la propriété de marqueurs tels que *une sorte de*, *une espèce de*, *un vrai...*, etc. de signaler l'appartenance marginale à une classe. Or, l'emploi fréquent de ces marqueurs en combinaison avec des métaphores semble bien indiquer qu'ils ont une fonction différente, que les atténuateurs

¹⁹ Une idée très semblable se trouve chez Kittay 1987, 28s.: "If metaphor can be said to have a referent, then it has a referent only in an indirect fashion: the topic can direct us to the referent by providing the category in which we normally classify the referent" (29).

n'annulent pas, mais signalent au contraire la métaphore. Dans la phrase de Proust:

(15) notre mémoire (...) est une espèce de pharmacie, de laboratoire (Proust, RdTP III,390)

pharmacie et *laboratoire* ne sont pas moins métaphoriques à cause de l'atténuateur, mais le mécanisme de la référence approximative, implicite dans toute métaphore, est explicitement marqué. Il s'agit d'un véritable marqueur de métaphore²⁰.

Dans un sens, cette conception rappelle celle de Kittay pour laquelle «the referent of the metaphor is not fixed by the meaning of the metaphor but is determined by means of an anaphoric chain of which the metaphorical expression is a part» (1987, 28). A l'encontre de Kittay, nous insisterons pourtant, ici, sur la **dimension interactionnelle** de notre modèle. De manière bien plus manifeste encore que dans l'interprétation du sens littéral, le **travail de formulation**, la construction du sens figuré représente une tâche commune du locuteur et de ses interlocuteurs; en d'autres termes, la responsabilité de contrôler le sens est une responsabilité partagée. C'est dans ce contexte que des marqueurs discursifs tels que *une espèce de*, *un vrai*... prennent toute leur importance.

Il est important de voir que ces opérations de construction commune du sens ne correspondent pas simplement à une simple répartition quasi mécanique, orchestrée par des règles précises, d'opérations formelles sur plusieurs interactants. Car la métaphore correspond à un véritable acte créatif: «Pourquoi extrairions-nous des significations nouvelles de notre langue si nous n'avions rien de *nouveau* à dire, si nous n'avions pas de mondes nouveaux à projeter?», disait Ricœur (1983, 375) en relativisant le rôle de nos schémas interprétatifs culturels dans le déchiffrement des métaphores. Or, l'acte créatif ne se limite pas au locuteur, mais implique aussi et essentiellement le lecteur/auditeur, ce qui est confirmé par Black: «Je conçois qu'un énoncé métaphorique (même faible) représente un acte linguistique qui exige du lecteur compétent essentiellement une "reprise", une réaction créative» (1983, 393). Et Ricœur d'exiger de prendre le point de vue de l'auditeur ou lecteur et de concevoir la construction d'une signification nouvelle «comme contrepartie - de la part de l'auteur - de la *construction* de la part du lecteur» (1983, 366). A la lumière d'une

²⁰ «Le rôle de l'enclosure *vrai* est de saisir certaines propriétés métaphoriques du prédicat modifié: *vrai* affirme les connotations du prédicat qu'il enclôt et présuppose la négation de son sens dénotatif» (Kleiber/Riegel 1978, 98).

théorie de l'interaction, j'irais encore plus loin que Black et Ricœur et parlerais non pas de constructions complémentaires de l'auteur et du lecteur, mais d'une **construction commune**. Il est vrai que l'analyse de séquences concrètes qui révéleraient les détails de ce travail reste encore à faire.

6.4. Dimension paradigmatique de la métaphore: des domaines métaphoriques

Dans le cadre du travail de formulation présenté, c'est la troisième opération, qui consiste à focaliser des éléments du comparé, qui risque de faire le plus souvent problème, notamment dans des cas où l'objectif discursif implique que le sens doit être calculé avec beaucoup de précision. Or, une dimension paradigmatique de la métaphore nous vient souvent en aide. De véritables champs ou domaines métaphoriques ont été décrits par Harald Weinrich dès 1958 et réinterprétés par Lakoff/Johnson 1980. Ils reposent sur des équations fondamentales telle que *un championnat de sport est (comme) un voyage (en bateau)* et fournissent une orientation supplémentaire pour le travail de formulation. Dans un petit corpus de coupures de presse, nous avons ainsi trouvé, à côté de l'exemple (1), deux exemples supplémentaires qui actualisent le même champ métaphorique:

(16) TENNIS *Championnat de Suisse Interclubs*

Drizia: le vent en poupe (LM 11.5.87, 34)

(17) ESPAGNE

Real tient le cap (LM. 11.5.87)

L'existence de tels parallélismes explique que certaines métaphores soient parfaitement transparentes²¹.

C'est aussi et surtout dans le cadre de tels domaines habituels qu'à un certain moment les opérations dont nous venons de parler commencent à avoir des conséquences pour la signification des unités lexicales engagées, c'est-à-dire qu'elles influencent, par rétroaction, les hypothèses lexicales mémorisées par les interlocuteurs.

²¹ On aura remarqué que cet emploi intéressant de la notion de champ dans le cadre de la théorie de métaphore diffère passablement de celui de Kittay, qui ne semble pas connaître les travaux de Weinrich.

7. Lexicalisation de métaphores

7.1. Deux fonctions de la métaphore

Les relations entre une théorie de la métaphore et la sémantique lexicale ont été l'objet de nombreuses discussions, qui se sont souvent déclenchées à propos du statut de la *catachrèse*. Comme pour bien d'autres chercheurs, le terme de catachrèse est synonyme, pour Black, du terme "néosémantisme": «La métaphore comble des lacunes dans le vocabulaire des significations littérales (...) Sous cet angle, la métaphore appartient à la catachrèse que je définirais comme emploi d'un mot avec une acception nouvelle afin de combler une lacune dans le lexique» (1983, 63). L'argumentation de Fontanier, qui voulait exclure la catachrèse de la théorie des tropes (et par conséquent de la métaphorologie) comme trope non-substitutif et non-figuré – *feuille de papier* ou *feuille* ne se substituant pas à une expression littérale –, ne trouve plus guère d'adeptes (Genette 1983, 232). C'est bien le refus de la conception substitutive de la métaphore (Black 1983, 61) qui permet de créer une place nouvelle à la *fonction lexicale* de la métaphore qui consiste à augmenter les moyens de la langue pour dénoter des réalités nouvelles (Henle 1983, 80). Et Ruwet d'ajouter: «On sait depuis toujours que ce sont des *mécanismes manifestement identiques* [c'est moi qui souligne, G.L.] qui sont à l'œuvre dans le langage de tous les jours aussi bien que dans le discours poétique et qui y produisent des effets très hétérogènes» (1983, 259).

Il semble donc bien que la métaphore assume foncièrement deux fonctions différentes dans la langue:

– D'une part, le schéma métaphorique fait partie de l'ensemble des opérations appartenant au composant rhétorique et permettant, dans le cadre du travail de formulation, un emploi infiniment varié et variable d'un ensemble grand, mais tout de même limité, d'unités lexicales. C'est la métaphore dite «vivante» ou «stylistique».

– D'autre part, tout porte à penser que la métaphore engendre des opérations d'ajustement par rétroaction de la mémoire lexicale. C'est la *néologie*. En d'autres termes, la modification contextuelle de la signification constatée par Ricœur (1983, 361) peut mener, par un travail lexical, à des changements de signification en diachronie.

Nous avons formulé plus haut l'hypothèse que le schéma métaphorique fondamental est le même dans les deux cas. L'argument principal en faveur de cette hypothèse est que la frontière entre les deux formes n'est

ni nette ni stable. Illustrons cet argument par un exemple. Selon le *Petit Robert*, la signification lexicale de *paysage* serait "Partie d'un pays que la nature présente à un observateur. (...) P.ext. *paysage urbain*". Cette acception ne correspond manifestement pas au sens que prend *paysage* dans le titre:

(18) Le paysage des médias considéré dans son ensemble s'enrichit.

Nous identifions cet énoncé comme métaphorique dans la mesure où il y a:

(a) incongruence sémantique, à l'intérieur du syntagme nominal, entre le déterminé *paysage* et le déterminant *médias*; on s'attendrait à une précision d'ordre géographique, et non pas à un nom abstrait;

(b) incongruence verticale entre le sens global présumé et la signification de *paysage*.

(c) instruction d'analogie: l'objet du discours /ensemble des médias/ est assimilé à un paysage; au lecteur de chercher les similitudes.

Or, le problème se pose de savoir quelle est la différence entre l'exemple (18), où la métaphore ne peut plus être considérée comme très vivante, et les exemples (19) et (20), en partie comparables, mais impossibles à classer dans la rubrique "sens figuré" des dictionnaires:

(19) l'odeur et la saveur restent (...) à porter sans fléchir, sur leur gouttelette presque impalpable, l'édifice immense du souvenir (Proust, *RdTP* I, 47)

(20) nul avant lui n'a su, sinon me faire assister à ce grand éveil du machinal sur le terrain ravagé des possibilités conscientes (Breton, *Nadja* 16)

En d'autres termes, la question qui se pose est celle de savoir pourquoi nous sommes vraisemblablement appelés à modifier notre lexique mental pour y inclure un mot composé *paysage des médias* ou même, plus généralement, un nouveau sémème abstrait de *paysage* — si nous n'avons pas mémorisé ce nouveau sémème depuis longtemps — tandis que nous n'évoquons même pas cette possibilité pour *édifice du souvenir* et *terrain ravagé des possibilités conscientes*.

7.2. Une question de statut énonciatif négociable dans l'interaction

Pour distinguer entre «néologismes» et «mots sauvages», entre «néologismes légitimes» et «illégitimes», entre «néologismes de langue»

et «néologismes de parole», métaphores «créatives» et «banales», «d'expression» et «lexicales», etc., la lexicologie avait l'habitude de décider *a posteriori* selon que le terme était entré dans l'usage selon le schéma:

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| (a) création d'un terme nouveau | → mot sauvage |
| ↓ | |
| (b) entérinement par un certain usage | → néologisme |
| ↓ | |
| (c) insertion dans le dictionnaire | → néologisme de langue |
| ↓ | |
| (d) perte du sentiment de nouveauté | → mot socialement établi |

Le deuxième cas correspond à la **métaphore dénomminative** de Goosse (1975, 65), conçue comme nouvelle dénomination usuelle pour un objet de la pensée qui n'en a pas encore. Souvent, la distinction entre (b) et (c) est négligée et on exige, pour qu'il y ait néologisme, l'insertion dans un dictionnaire.

Nous avons eu l'occasion de discuter ce modèle à une autre occasion (Lüdi [1983] 1984, 172ss.) à propos des mots composés. Elle n'est satisfaisante que dans la mesure où on concentre son intérêt sur les moments *avant* et *après* la lexicalisation. Mais cette conception ne donne pas la moindre explication sur ce qui se passe dans la zone de transition. Or, c'est là que se jouent les choses décisives. Pourquoi certaines métaphores sont-elles acceptées, dans l'interaction en face-à-face, comme propositions néologiques et d'autres non? Il n'y a que l'approche énonciative-interactive pour décider du statut d'un terme nouveau. Applicable surtout dans les zones «instables» du lexique, là où il y a passage de la création individuelle à l'usage, elle permet pourtant aussi d'expliquer ce qui se passe pour ainsi dire dans l'autre sens, celui de la «délexicalisation» voire re-métaphorisation de sémèmes figurés.

Les prémisses de cette conception sont au nombre de deux:

1° A la notion d'entérinement par l'usage il faut substituer l'entérinement dans l'interaction.

2° A la notion d'enrichissement de la langue (c'est-à-dire de l'ensemble abstrait des mots mémorisés par «la communauté» voire un locuteur/auditeur idéal) il faut substituer la conception du travail lexical de néocodage comme enrichissement des moyens d'expression disponibles, au moment même de l'interaction, aux interlocuteurs.

Selon cette hypothèse, les interlocuteurs se signalent mutuellement de diverses manières s'ils entendent faire une figure de style ou employer

(voire proposer) une acception figurée nouvelle et déclencher ainsi des opérations de travail lexical. C'est sur la base d'une telle proposition, à négocier, que *paysage des médias* posséderait le statut de métaphore dénomminative ou néologisme — bien que le terme ne figure pas dans les dictionnaires, et, en principe, indépendamment d'éventuelles analyses de fréquence — tandis que *édifice du souvenir, mal barrés*, etc. auraient le statut de métaphores stylistiques.

La question cruciale dans cette conception est celle de savoir quelles sont les observables qui permettent de décider de l'un ou de l'autre statut. Nous proposons provisoirement de distinguer entre des **conditions**, des **indices** et des **marqueurs** dans le sens plus étroit du terme.

(a) Parmi les **conditions** nécessaires pour une lexicalisation, on citera en premier lieu:

1° Il faut que le **genus proximum** soit identifiable sans équivoque.

2° Il faut que le tiers commun à focaliser soit mutuellement manifeste.

3° Il faut que ce qui est manifeste soit donc en fait la nouvelle hypothèse lexicale, plus précisément les opérations de restructuration sémique qui mènent du sémème original au sémème figuré.

4° Il faut qu'il y ait accord sur l'à propos et l'utilité de la nouvelle signification.

(b) Pour ce qui est des **indices**, tout semble indiquer que différents phénomènes co-textuels voire contextuels ont des affinités particulières avec l'interprétation comme néologisme ou comme métaphore vivante respectivement. Il est probable que cette interprétation diffère selon les conditions de production: français parlé vs. français écrit, interaction en face à face vs. interaction à distance, type de texte, etc. Voici quelques phénomènes susceptibles de fonctionner comme de tels indices:

Métaphore dénomminative
(néologisme)

- emploi dans un langage de spécialité
- emploi isolé
- existence d'une lacune lexicale
- accompagnée d'un énoncé définitoire
- saillance à l'aide de guillemets²³ voire de marqueurs prosodiques, etc.

Métaphore stylistique
(vivante)

- emploi dans un texte poétique
- emploi dans le cadre d'une métaphore filée
- existence d'un synonyme «littéral»
- accompagnée d'une comparaison²²
- enchâssement dans un champ métaphorique, etc.

Cette dernière paire d'indices peut surprendre. Mais la banalisation de métaphores usées par une longue tradition ne constitue pas nécessairement un indice en faveur du néologisme. Selon nos dépouillements, c'est même souvent le contraire: des métaphores banales, mais faisant partie d'un stock de «poésie à bon marché» peuvent rester métaphoriques pendant des siècles. D'autre part, la fréquence, dans les dictionnaires, de sémèmes figurés résultant d'un transfert entre les classes [CONCRET] et [ABSTRAIT] laisse supposer un effet de drainage inverse.

(c) Il existe enfin de véritables **marqueurs** de métaphore voire de néologisme, qui nous permettent d'étayer l'hypothèse que les interlocuteurs catégorisent eux-même les énoncés métaphoriques de l'une ou de l'autre manière. Nous avons déjà signalé, à ce propos, le rôle des atténuateurs. Il nous reste de parler des expressions métadiscursives²⁴ qui, plus explicites encore, rendent le statut énonciatif mutuellement

²² Ainsi, dans l'exemple suivant de Proust:

"[Je voyais] une bande de ciel rouge au-dessus de la mer, compacte et coupante comme de la gelée de viande" (I, 803)

bande de ciel serait à peine métaphorique sans la comparaison *comme de la gelée de viande*.

²³ "[elle essayait] d'y substituer, pour la plus grande partie, de l'art encore, d'y introduire plusieurs 'épaisseurs' d'art" (I, 40)

²⁴ Pour une discussion fondée des procédés d'évaluation et de commentaire métadiscursif, nous renvoyons aux études de Thomas Kotschi 1986 et Elisabeth Gülich 1986.

manifeste²⁵. Dans les exemples suivants, l'énoncé est ainsi catégorisé comme métaphore par le locuteur lui-même:

- (21) ...l'on a dit de la vieillesse qu'elle est l'hiver de la vie, **renversez la métaphore** et vous la trouverez également juste, en disant que l'hiver est la vieillesse de l'année. (Chamfort, cité par Robert)
- (22) ... enfin y a toute une culture tout un rituel : c'est splendide . mais peut-être . **pour reprendre une métaphore** c'est-à-dire le euh la caméra qui circule tout le temps chez Yanko . peut-être qu'il tourne un peu en fond avec ses personnages (MP 951, cité par Kotschi 1986, 217)
- (23) P et puis à l'intérieur du discours narratif . on peut faire intervenir les paroles' le récit des paroles' . des gens du récit, des gens du:/ des personnages du récit, .. (c'est?) ce qui fait que le récit est suspendu entre les deux, oui'
- E ah oui' c'est ce que je voulais demander, ... je comprends pas . le mot
- P oui'
- E suspendu(...?)
- P & ah oui parce que c'est une **métaphore**, ((rire général)) euh suspendu' .(rit) je pourrais dire qu'il était:/ il repose (...) je disais suspendu' . euh dans la mesure où: .. eu pendu, (plus bas) pendre ça va? oui' avec une ficelle
- E oui
- P dans la mesure où le récit' euh le discours narratif est fragile
- («Cours de linguistique», exemple cité par Gülich 1986, 241)

Mais les interlocuteurs peuvent aussi se mettre d'accord sur le statut de néosémantisme en prenant les mesures de précaution d'usage dans le cas de néologismes tout en s'assurant de la transparence de l'acception:

- (24) Un peintre de talent . qui n'a jamais pu se s'exprimer enfin euh .. sortir si vous voulez entre guillemets voilà (interview sur RTL cité par Kotschi 1986, 208)

²⁵ Il faudrait donc parler ici de la "bifocalisation" du travail discursif telle que l'entend Pierre Bange.

- (25) ... c'est quelqu'un qui s'intéresse surtout, **disons** à la jungle newyorkaise' à la jungle des trottoirs (MP 734, cité par Kotschi 1986, 217)

En reprenant une distinction employée par Shana Poplack pour distinguer deux types d'alternance codique (Poplack 1988), on dira que métaphores et néologismes peuvent être «fluides» ou au contraire «balisés»; ce sont ces derniers qui nous permettent de mieux saisir la négociation du statut énonciatif de la métaphore.

Or, ce statut est loin d'être toujours évident. Et ceci n'est souvent pas dû à une espèce d'opacité énonciative, c'est-à-dire à une négociation insuffisante dudit statut (Que veut dire *exactement* le terme métadiscursif "métaphore" dans les exemples 21 à 23?), mais bien à un flottement dans les catégories mêmes. On est en effet en droit d'admettre qu'il existe des cas intermédiaires entre la métaphore dénomminative «prototypique» et la métaphore stylistique «prototypique». Ainsi, dans l'exemple suivant, il est difficile de décider si le rapport cataphorique entre *flux* et *déferler* suffit pour remétaphoriser les deux termes ou s'il y a tout simplement congruence entre deux sémèmes figurés d'origine commune:

- (26) Friands de mythes, les vacanciers nippons déferlent toujours plus nombreux sur la Suisse.

De tous les pays européens, c'est la patrie de Heidi que les Japonais préfèrent. Mais nos orgueilleuses statistiques hôtelières font pâlir d'envie nos voisins. Espagnols et Autrichiens investissent des millions pour peaufiner leur image de marque et attirer de la sorte le flux touristique chez eux. (LM, 15.1.88, 1)

De même, *baptême du feu* dans l'exemple (14) semble remplir toutes les conditions d'un néologisme tout en appartenant à un langage – celui du reportage politique – réputé pour ses nombreuses métaphores (voir les exemples 2 et 11 ci-dessus).

On conclura de ces réflexions que les notions de métaphore dénomminative et stylistique respectivement ne correspondent pas à des catégories discrètes, mais plutôt à des pôles sur un axe:

métaphore dénomminative $\longleftrightarrow$ métaphore stylistique

La position d'un terme sur cet axe n'est d'ailleurs pas figée une fois pour toutes, elle peut changer dans le temps, mais aussi d'une situation d'énonciation à l'autre. On alléguera, pour étayer cette hypothèse, des exemples de néocodage métaphorique en situation exolingue. Dans l'exemple suivant, une jeune fille allemande à Lyon (I) cherche à paraphraser la notion "étoile" dont elle ne dispose (momentanément?) pas:

- (27) I dans la ciél- .. äh dans la nuit- . il y a ähm des . (rit) tout
petites lampes+ dans la ciél' . à la nuit'
M mhm' des étoiles'
I ouï . des étoiles

(«Des tout petites lampes», 9:8. Corpus Bielefeld)

Les réactions des interlocutrices, à savoir la reformulation hétéro-correctrice de M et la répétition de I qui ratifie le terme *étoile* indiquent clairement que l'énoncé ne reçoit ni le statut de néologisme, ni celui de variante stylistique poétique, mais bien celui de **formulation approximative**, c'est-à-dire comme étape intermédiaire d'un effort commun pour trouver le «mot juste». Le fait qu'on n'accorde en général pas à l'alloglotte le droit à la néologie ni à la fonction poétique du langage n'est sans doute pas étranger à cette interprétation. La volonté de donner des noms aux objets de la pensée qui n'en ont pas encore se distingue ainsi clairement de la volonté de trouver le mot juste dont on ne dispose pas, mais sur l'existence duquel il y a consensus.

8. Conclusions

Nous avons posé, au départ, trois questions à une métaphorologie.

1° A la question de savoir comment on identifie un énoncé comme métaphorique, nous avons répondu en invoquant les signaux métaphoriques que représentent d'une part l'incongruence (verticale et horizontale), de l'autre les instructions d'analogie.

2° La deuxième question portait sur la contribution des mots au calcul du sens de l'énoncé métaphorique. Nous avons vu que les mots métaphorisés fonctionnent comme marqueurs d'orientation référentielle, comme déclencheurs d'opérations inférentielles visant à compléter une appréhension globale du sens par un calcul du genre prochain et de la différence spécifique à focaliser.

3° Enfin, nous avons suggéré que les statuts de métaphore dénomminative ou néologisme et de métaphore stylistique ou vivante respectivement faisaient l'objet de négociations entre les interlocuteurs à partir du même schéma de base; si, et seulement si, certaines conditions de transparence sont remplies et que la volonté de néocodage soit mutuellement manifeste, les interlocuteurs procéderont à des ajustements de leurs hypothèses lexicales, c'est-à-dire à des restructurations sémiques. La négociation du statut de la métaphore fait partie du travail lexical, les traces de cette négociation que nous avons trouvée à la surface des énoncés nous renvoient au travail lexical explicite.

L'importance de cette classification réside dans le fait qu'elle est «émique», c'est-à-dire qu'elle repose sur l'interprétation négociée que les interlocuteurs eux-mêmes donnent de l'énoncé. L'inconvénient, c'est qu'elle est essentiellement variable. Que les interlocuteurs décident qu'un terme est un néologisme ou qu'il s'agit d'une métaphore «vivante», voire d'une figure de style, leur interprétation n'est en principe valable que pour la situation d'énonciation même et ceci malgré l'évidence que c'est sans doute une interprétation répétée comme 'néologisme' dans l'interaction qui va entraîner l'entérinement par l'usage évoqué plus haut. Le travail lexical explicite n'entraîne nullement automatiquement l'ajustement de la mémoire lexicale²⁶. En même temps, leur décision est parfaitement autonome par rapport à l'inclusion de l'acception dans les dictionnaires. Ces derniers ratifient l'usage, mais ne le déterminent pas.

Toutes ces conclusions, qui sont encore toutes provisoires, ont été tirées d'un corpus écrit, comprenant notamment des journaux et des textes littéraires. Nous n'avons recueilli, jusqu'ici, que peu d'exemples provenant d'interactions en face à face. Dans une prochaine étape, il va s'agir de comparer de très près le traitement que la métaphore vivante et le néosémasisme subissent dans le cadre de stratégies interactives telles qu'elles ont notamment été décrites par Gülich et Kotschi. Cette analyse promet des renseignements précieux sur l'opération essentiellement discursive – et donc, par définition, interactive – qu'est la métaphore.

Bibliographie

- ABRAHAM, Werner (1975): *A Linguistic Approach to Metaphor*. Lisse.
- BAKHTINE, M. (1977): *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris, Minuit.
- BAUMGÄRTNER, Klaus (1969): «Der methodische Stand einer linguistischen Poetik», *Jahrbuch für Internationale Germanistik* 1, 15-43.
- BLACK, Max (1983): «Die Metapher [1954]» et «Mehr über die Metapher [1977]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 55-79 et 379-413.
- BLUMENBERG, Hans (1983): «Paradigmen zu einer Metaphorologie [1960]» et «Ausblick auf eine Theorie der Unbegrifflichkeit [1979]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 285-315 et 438-454.
- COSERIU, Eugenio (1968): «Les structures lexématiques», in: *Probleme der Semantik*. Wiesbaden, Steiner, 3-16.
- DE PIETRO, Jean-François/MATTHEY, Marinette/PY, Bernard (1989): «Acquisition et contrat didactique: les séquences potentiellement acquisitionnelles dans la conversation exolingue» in: WEIL et FUGIER (éd. 1989), 99-124.
- DUCROT, Oswald (1972): *Dire et ne pas dire*. Paris, Ed. Minuit.
- DUCROT, Oswald ([1969]1984): «Présumés et sous-entendus», in: DUCROT, O., *Le dire et le dit*. Paris: Ed. de Minuit, 13-31 (repris de *Langue française* 4 [décembre 1969]: 30-43).
- GENETTE, Gérard (1983): «Die restringierte Rhetorik [1970]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 229-252.
- GOOSSE, André (1975): *La néologie française aujourd'hui*. Paris, CILF.
- GREIMAS, Algirdas (1966): *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Paris, Larousse.
- GRICE, H. Paul (1979): «Logique et conversation», *Communications* 30, 56-72.
- GRUNIG, Blanche-Noëlle/GRUNIG, Roland (1985): *La fuite du sens. La construction du sens dans l'interlocution*. Paris, Hatier-Crédif.
- GÜLICH, Elisabeth (1986): «"Soûl" n'est pas un mot très français". Procédés d'évaluation et de commentaire métadiscursifs dans un corpus de conversations en "situation de contact"», *Cahiers de linguistique française* 7, 231-258.
- HAVERKAMP, Anselm (Hrsg. 1983): *Theorie der Metapher*. Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
- HENLE, Paul (1983): «Die Metapher [1958]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 80-105.
- HILTY, Gerold (1982): «Sémantique et lexicologie», in: MOLL, Aina (éd.): *XVI^e Congrès Internacional de Linguística i Filologia Romàniques*, Actes, vol. I. Palma de Mallorca: 287-294.
- HOEK, Leo (1981): *La marque du titre. Dispositifs sémiotiques d'une pratique textuelle*. La Haye, Mouton.
- KATZ, Jerrold/FODOR, Jerry (1963): «The Structure of a Semantic Theory», *Language* 39, 170-210.
- KITTAY, Eva Feder (1987): *Metaphor. Its Cognitive Force and Linguistic Structure*. Oxford: Clarendon Press.
- KLEIBER, Georges/RIEGEL, Martin (1978): «Les "Grammaires floues"», in: MARTIN, R. (éd.): *La notion de recevabilité en linguistique*. Paris: 67-123.
- KOTSCHI, Thomas (1986): «Procédés d'évaluation et de commentaire métadiscursifs comme stratégies interactives», *Cahiers de linguistique française* 7, 207-230.

²⁶ On retrouve donc, ici, le même phénomène qu'en situation exolingue où des séquences de travail lexical explicite sont bien "potentiellement acquisitionnelles", mais sans que l'on puisse se prononcer sur les phénomènes psycholinguistiques d'acquisition effectifs (de Pietro/Matthey/Py 1989).

- KUBCZAK, Hartmut (1978): *Die Metapher. Beiträge zur Interpretation und semantischen Struktur der Metapher auf der Basis einer referentialen Bedeutungsdefinition*. Heidelberg.
- LACAN, Jacques (1983): «Das Drängen der Buchstaben im Unbewussten oder die Vernunft seit Freud [1957]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 175-215.
- LAKOFF, George ([1972]1977): «Hedges: A Study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts», in: HOCKNEY, D. et al. (éds.): *Contemporary Research in Philosophical Logic and Linguistic Semantics*. Dordrecht: 221-271.
- LAKOFF, George/JOHNSON, Mark (1980): *Metaphors we live by*. Chicago/London, The University of Chicago Press.
- LE GUERN, Michel (1973): *Sémantique de la métaphore et de la métonymie*. Paris, Larousse.
- LEISI, Ernst (1952): *Der Wortinhalt. Seine Struktur im Deutschen und Englischen*. Heidelberg.
- LIEB, Hans-Heinrich (1983): «Was bezeichnet der herkömmliche Begriff "Metapher"? [1967]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 340-355.
- LOEWENBERG, Ina (1975): «Identifying Metaphors», *Foundations of Language* 12, 315-338.
- LÜDI, Georges (1973): *Die Metapher als Funktion der Aktualisierung*. Bern, Francke.
- LÜDI, Georges (1980/81): «Le problème de la métaphore en linguistique», in: *Annales de l'Université de Neuchâtel* 1980-1981, 3-22.
- LÜDI, Georges ([1983]1984): «Aspects énonciatifs et fonctionnels de la néologie lexicale», in: KLEIBER, G. (éd.): *Recherches en pragmatique sémantique*. Paris/ Metz: 165-183 (repris de *TRANSEL* 5).
- LÜDI, Georges (1985): «Zur Zerlegbarkeit von Wortbedeutungen», in: SCHWARZE/WUNDERLICH (éd.): 64-102.
- LÜDI, Georges (1987): «Travail lexical explicite en situation exolingue», in: LÜDI, G./STRICKER, H./WÜEST, J. (éd.): *Romanica ingeniosa. Mélanges offerts à Gerold Hilty à l'occasion de son 60e anniversaire*. Berne, Peter Lang, 463-496.
- MAHMOUDIAN, Mortéza (1980): «Structure linguistique: problèmes de la constance et des variations», *La Linguistique*: 5-36.
- ORTONY, Andrew (ed. 1979): *Metaphor and Thought*. Cambridge, Cambridge University Press.
- POPLACK, Shana (1988): «Conséquences linguistiques du contact des langues: un modèle d'analyse variationniste», *Langage et Société* 43, 23-48.
- RICHARDS, Ivor Armstrong (1983): «Die Metapher [1936]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 31-52.

- RICŒUR, Paul (1983): «Die Metapher und das Hauptproblem der Hermeneutik [1972]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 356-375.
- RILEY, Philip (1985): «Coming to Terms: Negotiation and Intercultural Communication», in: *Comprehension as Negotiation of Meaning*. Beiträge eines Werkstattgesprächs des Goethe-Instituts Amsterdam vom 13.-15.9.1984. Amsterdam: 61-111.
- RUWET, Nicolas (1983): «Synekdochen und Metonymien [1975]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 229-282.
- SACKS, Sheldon (ed. 1979): *On Metaphor*. Chicago, The University of Chicago Press.
- SCHANK, R.C./ABELSON, R.P. (1977): *Scripts, plans, goals and understanding*. Hillsdale.
- SCHWARZE, Christoph (1983): «Stereotype und lexikalische Bedeutung», *Studium Linguistik* 13: 1-16.
- SCHWARZE, Christoph/WUNDERLICH, Dieter (éd.) (1985): *Handbuch der Lexikologie*. Königstein/Ts..
- SOJCHER, Jacques (1983): «Die generalisierte Metapher 1969]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 216-228.
- SPERBER, Dan/WILSON, Deirdre (1986): *Relevance. Communication and Cognition*. Oxford, Basil Blackwell.
- WEIL, D./FUGIER, H. (éds): *Actes du troisième colloque régional de linguistique*, Strasbourg, Université des sciences humaines et Université Louis Pasteur.
- WEINREICH, Uriel (1966): «Explorations in Semantic Theory», in: *Current Trends in Linguistics III*. The Hague, Mouton, 395-477.
- WEINRICH, Harald (1958): «Münze und Wort - Untersuchungen zu einem Bildfeld», in: *Romanica. Festschrift G. Rohlf's*. Halle, 508-521.
- WEINRICH, Harald (1983): «Semantik der kühnen Metapher [1963]», in: HAVERKAMP (éd. 1983), 316-339.

Aspects linguistiques et pragmatiques de la métaphore : anomalie sémantique, implicitation conversationnelle et répertoire métaphorique*

Jacques Moeschler

Université de Genève

1. Introduction

Jusqu'à récemment, la métaphore a été le terrain de chasse gardé des rhétoriciens et des stylisticiens. Ce n'est que depuis peu les linguistes et les scientifiques du langage s'y sont intéressés. Une explication de cet état de chose est que la linguistique moderne (structurale et générativiste) considère les faits rhétoriques en général et la métaphore en particulier comme des faits de parole (ou de discours) et non de langue, ou externes au domaine de la théorie linguistique (limitée à la grammaire dans le paradigme chomskien).

Depuis les travaux des philosophes du langage (et notamment ceux de Grice 1979 et Searle 1982), cette séparation n'est plus de mise. Le clivage entre tradition linguistique et tradition rhétorique s'est d'autant plus estompée que des disciplines connexes (psycholinguistique, psychologie cognitive, intelligence artificielle) se sont intéressées de plein droit à la métaphore¹. La métaphore et les tropes, d'objets empiriques marginaux et annexes (l'exception qui confirme la règle) ont reçu un statut central. J'en veux pour preuve les faits suivants :

* Ce texte n'a pas été présenté dans le cadre de la journée de l'ASS sur la métaphore. Il remplace simplement une contribution qui n'a pu être livrée aux éditeurs. Il se veut une synthèse de différentes notes de cours sur la métaphore données à l'Université de Genève, d'un exposé au séminaire de George Lakoff sur la métaphore à l'Université de Berkeley en septembre 1985 et d'une conférence à l'Université de Neuchâtel en mai 1990. Je remercie particulièrement George Lakoff pour l'intérêt qu'il a manifesté pour mon travail, ainsi que Pascal Bernheim et Marie-Louise Goepfert, qui ont alimenté mon corpus par leurs recherches.

¹ On en verra pour preuve la publication du recueil édité par Ortony en 1979 qui contient des contributions de philosophes, psychologues, linguistes, pragmaticiens.

- (i) la caractérisation des tropes (métaphore, ironie, litote, hyperbole) comme implications conversationnelles chez Grice (1975);
- (ii) la tentative d'un traitement homogène des faits d'indirection comme les actes de langage indirects, l'ironie et la métaphore (Searle 1982);
- (iii) le rôle central dans la communication assigné aux usages non littéraux du langage comme les énoncés vagues, les implications et les tropes (Sperber & Wilson 1986 et 1989);
- (iv) le développement de recherches linguistiques systématiques sur l'organisation conceptuelle et sémantique des métaphores dans les langues naturelles (Reddy 1979, Lakoff & Johnson 1985).

Ces travaux, qui n'ont pas été sans provoquer quelques remous dans le paysage de la linguistique moderne, autorisent un regard nouveau sur la métaphore en particulier et sur les faits rhétoriques en général. Dans cette contribution, je ne proposerai ni développerai de thèses originales sur la métaphore. Je me contenterai de présenter et discuter, dans le contexte des faits rhétoriques et de la métaphore, des théories généralement ignorées par la tradition rhétorique et structuraliste francophone (la théorie des implications de Grice, la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson, et la thèse de Reddy sur la métaphore du conduit). Je terminerai par la description d'un répertoire de métaphores complétant la thèse de Reddy. Mais dans un premier temps, pour motiver une approche pragmatique de la métaphore, je commencerai par examiner les limites des approches sémantiques modernes (structurales et générativistes) de la métaphore.

2. Les limites de l'analyse sémantique de la métaphore

Toute analyse sémantique de la métaphore est conduite, à un titre ou à un autre, à envisager l'usage du langage dans les métaphores et les tropes comme un usage marqué, violant des règles syntaxiques ou sémantiques. Je donnerai comme exemple d'une telle conséquence le type d'analyse structurale conduite dans le cadre de la tradition générativiste.

Dans cette tradition², les métaphores reçoivent un statut analogue de celui des énoncés anomaux. Ainsi, des métaphores très banales comme (1) et (2) illustrent le même phénomène linguistique que (3) et (4), à savoir la violation des règles de restriction sélectionnelle :

- (1) Sophie est un glaçon.
- (2) De sombres pensées m'ont traversé l'esprit.
- (3) D'incolores idées vertes dorment furieusement.
- (4) La sincérité a cassé la fenêtre.

Ces règles spécifient le type de propriétés syntaxiques ou sémantiques imposées par le prédicat sur ses arguments. Par exemple, le principe de sélection indiquerait que l'adverbe *furieusement* se construit avec un verbe d'action, que *dormir*, verbe d'état, impose un sujet animé, que *incolore* et *vert* demandent un nom concret, règles que l'on peut formuler en (5) :

- | | | |
|-----|--------------|--|
| (5) | furieusement | [+Adv, NP _[+animé] V _[+action] -] |
| | dormir | [+V, NP _[+animé] - (Adv _[-action])] |
| | incolore | [+A, - N _[+concret]] |
| | vert | [+A, N _[+concret] -] |

Ces règles de sélection supposent deux principes sémantiques complémentaires : le principe de décomposition du sens, et le principe de compositionnalité.

Le principe de décomposition du sens stipule que toute unité lexicale est décomposable en un ensemble fermé d'unités de sens minimales (traits sémantiques ou sèmes) appartenant à un ensemble fermé de traits reliés entre eux (par exemple par des règles de redondance lexicale). Une telle analyse, appelée communément *analyse componentielle*, permet de décomposer le sens des unités lexicales, et a pour avantage principal d'explicitier, au plan lexical, les différents sens

² Cf. Les travaux de Katz & Fodor (1964), Katz (1972).

d'items lexicaux polysémiques et d'expliciter les relations de sens entre les unités lexicales.

Le principe de compositionnalité (ou principe frégéen) est un principe logique classique qui dit que le sens d'une unité complexe (phrase ou proposition) est fonction du sens de ses parties (mots, syntagmes). Ce principe est à la base de la logique des propositions et des prédicats : l'interprétation sémantique d'une proposition complexe est fonction de la valeur de vérité des propositions qui la composent, l'interprétation d'une proposition simple fonction de l'interprétation sémantiques des termes et du prédicat qui la composent. Mais il est également à la base des principes d'analyse sémantique issus de la tradition générativiste : le calcul de la signification d'une phrase est fonction des combinaisons (déterminées par les relations syntaxiques) des traits sémantiques composant les sens des items lexicaux.

Quels résultats donneraient ces deux principes appliqués à nos phrases tests (3) et (1) ? Tout d'abord, les décompositions sémantiques, ne faisant intervenir que les traits sémantiques pertinents, peuvent être présentées de la manière suivante :

- | | | |
|-----|--------------|---|
| (6) | incolore | [+concret] [-couleur] |
| | idée | [-concret] [-activité] |
| | vert | [+concret] [+couleur] |
| | dormir | [+activité] [-action] |
| | furieusement | [+activité] [+action] |
| (7) | Sophie | [+animé] [+humain] [+femelle] [+adulte] |
| | glaçon | [-animé] [+matériel] [+froid] |

L'application du principe de compositionnalité donnera les analyses sémantiques (8b) et (9b) des formes logiques (8a) et (8b) :

- (8) a. furieusement (dormir (incolore (vert (idée))))
 b. [+activité][+action]([+activité] [-action]([+concret] [-couleur]([+concret] [+couleur]([-concret] [-activité]))))
- (9) a. glaçon (Sophie)
 b. [-animé] [+matériel] [+froid]([+animé] [+humain] [+femelle] [+adulte])

La confrontation entre (8) et (9) d'une part et les prédictions faites par les règles de sélection (données en (5) et (6)) montrent l'analogie dans les défauts sémantiques de ces deux énoncés : les analyses sémantiques sont constituées de traits sémantiques contradictoires ([activité], [action], [concret], [couleur] en (3), et [animé] en (1)). La seule différence est ici quantitative : alors que chacun des traits sémantique en (3) est utilisé positivement et négativement (la phrase est complètement contradictoire), la défauts de (1) est limitée à un seul trait sémantique. Dans le cadre de ce type d'approche sémantique, on est donc conduit à considérer les défauts ou anomalies sémantiques comme des concepts comparatifs : une phrase est plus ou moins déficiente en fonction du nombre des violations de règles de sélection, et du nombre de traits contradictoires qu'elle exhibe. Cela dit, les défauts exhibés par (1) et (3) sont de même nature.

En fait, cette analyse ne tient pas compte d'un fait fondamental, qui devrait intéresser tout sémanticien, et qui montre à l'évidence la difficulté de comparer métaphores et phrases anormales : alors que (1) est interprétable, (3) ne l'est pas. La question est bien évidemment de savoir ce qui rend possible l'interprétation de (1) et rend impossible celle de (3). La réponse classique est pragmatique : par convention, culturelle ou sociale, il existe un rapport entre une propriété P (par exemple la température) et une propriété R (les émotions). On voit qu'un tel rapport, s'il est à la base de la métaphore en (1), est inexistant en (3) : il n'existe aucune convention associant l'un des quelconques prédicats à son contraire.

Si les métaphores sont interprétables et les énoncés anormaux non interprétables, il convient de préciser que "interprétabilité" doit être comprise comme "production d'effets interprétatifs". En d'autres termes, cela signifie que toute métaphore, et a fortiori, tout trope, dans son usage, produit un certain nombre d'effets interprétatifs : par exemple en (1) que Sophie est une personne que rien n'émeut, et en (2) que le locuteur est impuissant à contrôler ses pensées et leurs contenus. On l'aura compris, la description de ces effets interprétatifs ne relève pas d'une théorie sémantique, mais d'une théorie pragmatique.

Le recours à une théorie pragmatique n'est pas une surprise en soi. L'histoire des théories linguistiques, et notamment de la grammaire générative, a montré la tendance à repousser l'analyse des cas problématiques

à un niveau supérieur n'ayant pas d'incidence directe sur la théorie. Par exemple, la phrase (3) a longtemps été considérée comme agrammaticale, avant d'être réenvisagée comme déviante sémantiquement. Parallèlement, certains problèmes, classiquement considérés comme sémantiques, ont été réévalués comme pragmatiques (problèmes d'assignation de référence aux pronoms, des significations non logiques attachées aux connecteurs logiques, etc.)³. Cela dit, il convient de préciser pourquoi les problèmes rhétoriques ont pu être formulés en termes pragmatiques. Pour répondre à cette question, il est bon de définir ce qu'on appelle *explication pragmatique d'un fait linguistique* (cf. Levinson 1983, 97-100).

Une explication pragmatique est tout d'abord une explication fonctionnelle. Cela signifie qu'elle n'explique pas un fait linguistique, de signification par exemple, comme produit par une structure linguistique précise, mais comme le résultat de l'usage de cette structure. Deuxièmement, une explication pragmatique rend compte de la possibilité de dire plus que ce qui est dit littéralement : le sens d'un énoncé (une phrase employée par un locuteur dans une situation donnée) ne sera donc pas expliqué au niveau de la signification des unités ou du produit de la combinaison entre unités, mais au niveau de principes ou règles qui complètent la signification de la phrase. Troisièmement, l'explication pragmatique vise à simplifier la description linguistique (et notamment la description sémantique), en réduisant la part de la description sémantique et en faisant intervenir des principes explicatifs non linguistiques (règles de conversation, principes d'inférence, lois de discours, etc.). Enfin, l'explication pragmatique vise à donner une explication basées sur des principes communs à des faits de portée large et généralement non reliés les uns aux autres.

Si l'on applique ces quatre propriétés à la métaphore, on obtient les résultats suivants : la métaphore sera considérée non comme un fait de langue (à partir duquel on pourrait porter des jugements de bonne formation syntaxique ou sémantique), mais comme un fait d'usage, imposant des jugements d'appropriété et d'interprétabilité; la métaphore, comme d'autres procédés rhétoriques au sens large, communique toujours plus que son sens littéral; l'explication pragmatique de la métaphore consistera non à modifier la description du lexique pour rendre compte de la

³ Pour ces problèmes, voir Kempson (1977), Levinson (1983) et Wehrli (1987).

possibilité des usages métaphoriques, mais au contraire à rechercher des principes simples, non linguistiques, rendant compte de leurs usage et de leurs effets; enfin, la métaphore constitue un ensemble de faits extérieurs au domaine de la théorie linguistique qu'un point de vue pragmatique permet de relier à d'autres faits rhétoriques ou non rhétoriques.

De ce point de vue, une approche pragmatique de la métaphore semble tout à fait légitime. J'examinerai deux approches reliées de la métaphore : l'analyse de Grice (1979) et celle de Sperber & Wilson (1989).

3. Métaphores et implications

La théorie pragmatique de Grice n'est pas à proprement parler une théorie des tropes, mais je la discuterai dans la mesure où il donne comme exemple d'implications conversationnelles les tropes. L'idée principale de Grice est que les locuteurs, pour communiquer et se comprendre dans la conversation, respectent un principe général rationnel non spécifique à l'activité verbale, le principe de coopération, et un certain nombre de règles, ou maximes conversationnelles. Le principe de coopération demande à tout locuteur de coopérer dans la conversation, à savoir de contribuer conversationnellement conformément à ce qui lui est demandé, en fonction des objectifs explicites ou implicites de la conversation et de son déroulement. Plus précisément, ce principe est formulé de la manière suivante :

«Que votre contribution à la conversation soit, au moment où elle intervient, telle que le requiert l'objectif ou la direction acceptés de l'échange verbal dans lequel vous êtes engagé» (traduction de Wilson & Sperber 1979, 93).

Ce principe est complété par quatre maximes : les maximes de quantité (imposant de donner autant d'information qu'il est requis, mais pas plus), les maximes de qualité ou de véridicité (demandant de ne pas asserter ce qu'on croit être faux ou ce pour quoi on manque de preuve), la maxime de relation ou de pertinence (demandant une contribution à propos) et les maximes de manières, imposant d'être clair, ordonné, bref et d'éviter les ambiguïtés.

Ces maximes ont souvent été interprétées littéralement, comme des normes idéales de comportement rationnels, en porte-à-faux avec les comportements effectifs des interlocuteurs. En fait, il ne s'agit nullement de cela. L'hypothèse est que ces règles de conversation interviennent, de même que le principe de coopération, dans le processus de compréhension des énoncés, et notamment dans le recouvrement des implicatures conversationnelles.

Les implicatures conversationnelles sont des contenus inférés de manière non démonstrative et non déductive à partir d'un schéma d'inférence que l'on peut résumer de la manière suivante (cf. Grice 1969, 65) :

- (10) 1. Le locuteur L a dit P.
 2. Il n'y a pas lieu de supposer pour l'interlocuteur I que L n'observe pas les maximes conversationnelles ou du moins le principe de coopération.
 3. Pour cela, il fallait que L pense Q.
 4. L sait (et sait que I sait que L sait) que I comprend qu'il est nécessaire de supposer que L pense Q.
 5. L n'a rien fait pour empêcher I de penser Q.
 6. L veut donc que I pense Q.
 7. Donc L a implicature Q.

Les implicatures conversationnelles, au contraire des implicatures conventionnelles, qui sont déclenchées par la seule présence d'un item lexical, ont pour origine le principe de coopération et les maximes conversationnelles. Elles seront dites particulières si aucun morphème n'est associé à l'implicature, et généralisées si tel est le cas. Trois critères principaux permettent, selon Grice, de définir le statut des implicatures : la supprimabilité, la détachabilité, et la calculabilité :

- (i) alors que les implicatures conventionnelles sont automatiques, les implicatures conversationnelles sont calculées, selon le schéma d'inférence donné en (10);
 (ii) si les implicatures conventionnelles ne sont pas annulables (l'implicature "les Anglais sont courageux" ne peut être niée par le locuteur de (11)), les implicatures conversationnelles sont annulables : un locuteur qui répond (12B) à (12A) peut très bien nier l'implicature

conversationnelle qu'il ne sait pas exactement où C habite (il peut très bien ne pas vouloir communiquer à A le domicile de C) :

(11) John est Anglais, il est donc courageux.

(12) A : Où habite C ?

B : Quelque part dans le Sud.

(iii) enfin, seules les implicatures conversationnelles particulières sont non détachables, ce qui signifie que l'implicature n'est pas associée à la manière utilisée pour la communiquer, mais à son sens.

Comment les maximes interviennent-elles dans le déclenchement des implicatures conversationnelles ? En fait, un interlocuteur peut faire deux types d'hypothèses. En premier lieu, il peut partir du principe que le locuteur a respecté le principe de coopération et les maximes. Ainsi, pour reprendre un exemple classique, si un lecteur lit en fin de récit :

(13) Ils se marièrent, furent heureux et eurent beaucoup d'enfants il comprendra sans problème, et cela en fonction du respect de la maxime de manière "Soyez ordonné !", que les héros d'abord se marièrent, qu'en conséquence ils furent heureux, et qu'enfin ils eurent beaucoup d'enfants. Mais il existe une autre manière d'utiliser les maximes, que Grice appelle l'exploitation de la maxime, lorsque le locuteur viole ostensiblement ou intentionnellement une maxime. Si par exemple en (12), B ne sait pas effectivement où C habite, il peut décider de violer la maxime de quantité (sa réponse ne contient pas toute l'information demandée) pour ne pas violer la maxime de véridicité (donner une information fausse).

Pour Grice, c'est cette décision de violer une maxime qui est justement à l'origine des tropes. Ils constituent en effet pour lui des «exemples dans lesquels il y a exploitation de la maxime, qui est bafouée dans l'intention de glisser quelque implicature conversationnelle par le biais d'une sorte de figure de rhétorique» (Grice 1979, 66). La maxime en cause est la première maxime de qualité ("N'affirmez pas ce que vous croyez être faux"). Le commentaire de Grice est le suivant (Grice 1979, 67) :

«Les exemples du type "Tu es le sel de ma vie" mettent en jeu des catégories radicalement inadéquates, au point que prendre le contre-pied de ce que le locuteur a fait semblant d'avancer revient à émettre

simplement un truisme. Donc ce n'est pas *cela* que le locuteur essaie de faire comprendre. La supposition la plus vraisemblable est que celui qui parle attribue à son interlocuteur des qualités qui le rapprochent (plus ou moins heureusement) de la substance mentionnée.»

La thèse principale de Grice sur la métaphore en particulier et les tropes en général, c'est donc que les tropes sont un cas d'exploitations des maximes et, par voie de conséquence, des implications conversationnelles. Cela dit, on peut critiquer la théorie des tropes de Grice à la fois sur l'usage qui est fait des maximes, et sur leur statut d'implication.

(i) Tout d'abord, on observe que la prédiction selon laquelle les métaphores sont fausses (elles violent la maxime de véridicité) ne tient pas : certaines métaphores sont vraies. Levinson (1983, 151 et 157) donne les deux exemples suivants :

(14) Votre défense est un château inexpugnable.

(15) Freud a vécu ici.

L'argument est que (14) et (15) peuvent avoir une interprétation littérale (la défense de l'interlocuteur est constituée d'une tour et Freud a effectivement vécu dans le lieu d'où l'on parle), une interprétation métaphorique (la défense de l'interlocuteur laisse le locuteur sans solution, les théories de Freud sont restées vivantes dans le lieu d'où l'on parle), ou encore une interprétation à la fois littérale et métaphorique. Ensuite, la définition de la métaphore comme violation de la règle de véridicité ne suffit pas distinguer la métaphore des autres tropes d'une part, et d'autres cas d'implications conversationnelles d'autre part (les questions rhétoriques notamment)⁴.

(ii) La deuxième critique - formulé par Wilson & Sperber (1979) - est beaucoup plus dévastatrice et radicale. Elle consiste à montrer qu'il est

⁴ Wilson & Sperber (1979, 83) donnent l'exemple suivant pour montrer qu'il ne suffit pas violer la maxime de véridicité pour produire une métaphore. Si le locuteur tend un billet de cinquante francs en disant *Je te donne ce billet de cinquante yens*, la violation de la maxime de véridicité ne sera pas interprétée comme une métaphore, mais comme une erreur.

totalement illégitime de considérer les tropes et les métaphores comme autant d'implications conversationnelles.

«En général, les implications permettent d'établir que, contrairement aux apparences, un énoncé particulier a une interprétation conforme aux maximes de la conversation; c'est là le principe même du calcul des implications. Dans le cas des tropes la substitution d'une implication à la signification de l'énoncé confirme l'hypothèse d'une violation, au lieu de l'infirmer; les implications des tropes ne satisfont donc pas au même critère que les autres implications et ne sauraient relever du même calcul» (Wilson & Sperber 1979, 83).

Pour décrire les mécanismes rhétoriques, Sperber et Wilson partent du principe qu'il faut élaborer, à côté des dispositifs sémantique et pragmatique, un troisième dispositif, qui «rende compte non seulement des tropes, mais des effets figuratifs en général» (ibid. 85). La raison essentielle, pour laquelle la théorie des implications est incapable de rendre compte des tropes, c'est que «la perception des liens entre propositions est une affaire non de logique pure mais de psychologie : certains liens sont frappants; d'autres, tout aussi évidents d'un point de vue strictement logique, passent inaperçus» (ibid., 83). La direction dans laquelle Sperber et Wilson ont abordé les phénomènes de rhétorique en général et la métaphore en particulier (cf. Wilson & Sperber 1979, Sperber & Wilson 1978, 1986a, 1986b, 1989) passe justement par une théorie pragmatique cognitive, donnant un poids tout aussi important à la partie représentationnelle du dispositif (l'imagination créatrice d'hypothèses à l'origine des inférences) qu'à la partie strictement computationnelle ou logique.

4. Métaphore et ressemblance interprétative

On peut se demander comment la métaphore, qui fait intervenir des mécanismes inférentiels, peut être abordée dans le cadre d'une théorie pragmatique refusant l'idée de principe de coopération et d'implication conversationnelle. L'idée de Sperber et Wilson (cf. Wilson & Sperber 1979 et Sperber & Wilson 1986a) est de renoncer aux règles de Grice, sauf à une, la *règle de pertinence*, qu'ils transforment en principe (le

principe de pertinence). Selon eux, tous les problèmes dont doit traiter une théorie pragmatique (désambiguïsation, attribution de référents aux anaphoriques et aux déictiques, assignation de la force illocutoire aux énoncés, découverte des implications) peuvent se traiter dans le cadre de la théorie de la pertinence.

Je ne discuterai pas ici le détail de leur approche (je renvoie à Moeschler (1989a) et à l'article de A. Reboul ici-même pour un développement de leur théorie et une application au problème de la métaphore). Je me contenterai de développer deux thèses à propos des métaphores. Ces arguments concernent d'une part la question du *pourquoi* de l'énoncé métaphorique (pourquoi le locuteur a-t-il choisi de produire une métaphore plutôt qu'un énoncé littéral ?) et d'autre part les effets interprétatifs impliqués par le degré de créativité de la métaphore :

- (16) a. L'énoncé métaphorique est la meilleure ou la seule façon qu'a à disposition le locuteur pour communiquer sa pensée (en d'autres termes, il n'y a pas d'équivalent littéral de sa pensée);
b. selon le degré de créativité de la métaphore, l'auditeur est plus ou moins responsable des implications communiquées par l'énoncé métaphorique : plus la métaphore est figée, plus ses implications sont fortement communiquées et moins l'auditeur en est responsable; plus la métaphore est créative, plus ses implications sont faiblement communiquées et plus l'auditeur en est responsable.

La proposition (16a) stipule qu'un énoncé métaphorique ne peut être réduit à l'une quelconque de ses paraphrases⁵. Dire en effet à son enfant

⁵ Cela signifie que la description pragmatique du processus interprétatif d'un énoncé métaphorique ne peut passer par l'intermédiaire de la paraphrase. Cette position distingue radicalement l'approche de Sperber et Wilson de l'approche de Grice et de Searle (1982). Pour Searle, en effet, la description doit expliquer comment un énoncé métaphorique de forme *S est P* (sens de la phrase) communique un énoncé second *S est R* (sens du locuteur). La relation *S-est-P/S-est-R* est donc une relation de paraphrase. Chez Searle, cette divergence entre l'énoncé métaphorique et sa paraphrase est un cas particulier d'un phénomène plus général, celui de la divergence entre sens de la phrase et sens du locuteur, qu'on retrouve dans l'ironie et les actes de langages indirects. L'approche de Searle, comme celle de Grice, fait intervenir la distinction entre sens littéral et sens implicite et est dite non-constructiviste. Elle contraste à ce titre avec l'approche de Sperber et Wilson qui est constructiviste, à savoir non basée sur la différence entre sens littéral et sens implicite.

(17a) ou (17b) ne se réduit pas à communiquer leurs paraphrases (18a) ou (18b) :

- (17) a. Cette chambre est une porcherie.
b. Tu es un porcelet.

(18) a. Cette chambre est sale et désordonnée.
b. Tu es sale et répugnant.

On ne comprendrait pas en effet, si tel était le cas, pourquoi le locuteur n'a pas exprimé directement sa pensée, par exemple par l'intermédiaire de (18). En fait, il n'est pas déraisonnable de penser qu'en énonçant les phrases (17), le locuteur a fait un peu plus que communiquer les propositions (18). Par exemple, pour (17a) que la chambre est sale et désordonnée au-delà de toute limite, ou, pour (17b), que bien que sale et répugnant, l'enfant n'en est pas moins pour autant attendrissant (comme le sont les jeunes animaux).

La proposition (16b) constitue le cœur de l'explication pragmatique des énoncés métaphoriques. Dans cette perspective, l'idée est qu'il y a une relation de ressemblance interprétative entre deux représentations : la pensée du locuteur d'une part et la forme propositionnelle de son énoncé d'autre part. Cette ressemblance interprétative est complète ou littérale dans le cas des énonciations littérales⁶. Elle est moins que littérale dans le cas des métaphores. Cela dit, comment définir la ressemblance interprétative ? Pour Sperber et Wilson, deux représentations (par exemple une pensée et un énoncé) se ressemblent interprétativement si elles partagent leurs implications analytiques et contextuelles⁷. Les implications qui nous intéressent ici sont

⁶ Une énonciation littérale est une énonciation qui est littéralement vraie. Par exemple, (i) est littéral, mais peu pertinent pour un interlocuteur suisse romand, alors que son équivalent approximatif, bien que littéralement faux, sera beaucoup plus pertinent (on suppose ici que l'interlocuteur suisse romand est capable de localiser Cluny) :

- (i) Je passe mes week-ends à Sainte-Cécile.
(ii) Je passe mes week-ends à Cluny.

⁷ Les implications analytiques sont tirées à l'aide de règles analytiques, qui ne contiennent qu'une proposition pour prémisses. Elles s'opposent aux implications synthétiques, tirées à partir de règles synthétiques, qui contiennent deux propositions pour prémisses. Les implications contextuelles sont des implications synthétiques dont l'une des prémisses est constituée par une assumption contextuelle, à savoir une proposition extraite de la mémoire (à court ou long terme) ou de la situation.

les implications contextuelles, à savoir les implications qu'il aurait été impossible de tirer de l'énoncé seul, et qui demandent donc de compléter les informations de l'énoncé par des informations contextuelles. Prenons le cas de la métaphore donnée en (17a) : chacun sait qu'une *porcherie* est un endroit sale, répugnant, destiné aux cochons et non aux enfants. Ces informations font partie de notre encyclopédie. Les implications que l'interlocuteur tirera de (17a) sont donc contextuelles, puisque c'est en tant qu'assomption contextuelle que ces informations sur le concept *porcherie* sont accessibles.

Si la métaphore (17a) est peu créative, et a des implications contextuelles fortes, qu'en est-il de métaphores plus créatives comme celles données en (19) ?

(19) Robert est un bulldozer.

Car il n'y a pas, a priori, de relation forte entre *Robert* et *bulldozer*. La deuxième partie de la proposition (16b) intervient ici. L'auditeur pourra tirer de (19) que *Robert est persévérant*, ou qu'il est *inflexible*, ou qu'il est *obstiné*, ou qu'il est *puissant*, etc. Ici, les implications contextuelles sont d'une part plus nombreuses, voire indéterminées, et plus faiblement communiquées. Dans ce cas, la responsabilité de l'auditeur est plus grande. Il devra faire davantage d'efforts pour trouver une interprétation qui ait suffisamment d'effets. Dans le cadre de la théorie de la pertinence, plus les implications sont faibles et plus la responsabilité de l'auditeur est engagée dans l'interprétation, plus la métaphore est créative. Les métaphores à haute densité poétique et littéraire seraient donc un cas polaire ou extrême du fonctionnement des métaphores, et non un type particulier d'utilisation du langage.

Jusqu'ici, en discutant la première thèse, j'ai donné quelques éléments de réponse à la question du *pourquoi* des énoncés métaphoriques. J'ai en effet indiqué pourquoi un locuteur choisit un énoncé métaphorique plutôt qu'une énonciation littérale : d'une part, une énonciation littérale constitue un cas marqué de communication; d'autre part, l'énoncé métaphorique suppose qu'il n'y avait pas d'autre manière de communiquer sa pensée. La question, qui reste en suspens, est de savoir comment un auditeur s'y prend pour interpréter un énoncé métaphorique. Dans la perspective de Sperber et Wilson, le processus

interprétatif impliqué par un énoncé métaphorique n'est pas fondamentalement différent des processus impliqués par l'interprétation de tout type d'énoncé. Ce que va faire l'auditeur, c'est rechercher une interprétation cohérente avec le principe de pertinence, à savoir la première interprétation qui garantit que l'effort mobilisé par le traitement de l'énoncé a été compensé par suffisamment d'effets contextuels.

La description de Sperber et Wilson attribue ainsi aux énoncés métaphoriques le statut d'usage non littéral et interprétatif du langage. Le point important, qui contraste avec les approches pragmatiques classiques issues du paradigme gricéen, est qu'aucune règle ou principe pragmatique, si ce n'est le principe de pertinence, n'est nécessaire. Les énoncés métaphoriques, comme tous les tropes, ne constituent pas des cas marqués ou déviants d'usage du langage : ils sont au contraire les cas non marqués, les usages ordinaires du langage.

Cela dit, on peut se demander si les métaphores, bien que non gouvernées par des principes linguistiques de production ou des principes pragmatiques d'interprétation, n'en sont pas pour autant systématiques. La multiplicité des métaphores banales ou institutionnelles, les emplois filés de métaphores dans les textes semblent argumenter dans ce sens. Mais les principes d'organisation des métaphores que l'on peut dégager (cf. Reddy 1979, Lakoff & Johnson 1985) ne sont pas des principes structuraux : ils consistent en des ensembles de répertoires ou paradigmes dont la portée est fondamentalement cognitive. A ce titre, ils sont plus révélateurs de la façon dont l'esprit catégorise les concepts que de la façon dont est structurée la langue. Nous examinerons un système particulièrement productif de métaphores, que M. Reddy a appelé la métaphore du conduit (*conduit metaphor*).

5. La métaphore du conduit

La thèse principale de Reddy (1979) est que le langage contient son propre métalangage, et que les langues disposent d'un répertoire d'expressions, de métaphores mortes, qui ont perdu leur sens métaphorique. Parmi ces expressions, il existe un système complexe qui

permet aux locuteurs de parler de la communication⁸. L'idée centrale est que la structure sémantique des langues, comme le français et l'anglais, catégorise le concept de communication à travers la métaphore du conduit: schématiquement, la communication est perçue comme un transfert d'objets.

Dans les exemples observés par Reddy, apparaît un certain nombre de mots dénotant du matériel conceptuel ou émotionnel, comme *idée*, *pensée*, *sens*, *sentiment*. L'hypothèse est que chaque locuteur dispose d'un répertoire de matériel mental et émotionnel. Chaque terme dénotant un membre du répertoire (RM, pour *repertory member*) correspond à un objet. Les expressions de base (*core expression*) (20)-(22) en sont la trace, illustrées par les exemples (23)-(25) :

- (20) *faire passer* RM (*get RM across*)
- (21) RM *parvient* (à quelqu'un) (*RM come through* (to someone))
- (22) *donner* RM (à quelqu'un) (*give* (someone) RM)
- (23) Essaie de mieux *faire passer* tes idées.
- (24) Aucun des sentiments de Marie ne m'est parvenu très clairement.
- (25) Tu ne m'as toujours *donné* aucune idée de ce que tu veux dire.

D'autres énoncés contiennent des termes comme *mot*, *phrase*, *texte*, *poème*, désignant les formes externes ou physiques des marques ou des sons qui sont transmises dans la communication. Contrairement aux pensées, ces traces sont reçues physiquement, et sont généralement appelées "signaux" (abrévié en S). Ces signaux indiquent comment les membres du répertoire (RM) sont transformés en objets physiques et transportables, comme le montrent les expressions de base (26)-(28) illustrées par les exemples (29)-(31) :

- (26) saisir RM *avec* S (*capture RM in S*)
- (27) mettre RM *en* S (*put RM into S*)

⁸ Reddy (1979) donne une annexe contenant 186 expressions types.

- (28) introduire RM *dans* S (*pack RM into S*)
- (29) Lorsque tu as une bonne idée, essaie de *la saisir avec des mots*.
- (30) Tu dois *mettre* chaque *concept en mots* de manière prudente.
- (31) Essaie d'*introduire* plus de pensée *dans* moins de mots.

Ces exemples sont suffisants pour donner une définition globale du système sous-jacent de la métaphore du conduit. La métaphore du conduit consiste en deux cadres, l'un majeur, l'autre mineur. Dans le cadre majeur, toutes les expressions de base impliquent que

«(1) le langage fonctionne comme un conduit transférant les pensées corporellement d'une personne à l'autre; (2) en écrivant et en parlant, les locuteurs insèrent leurs pensées ou sentiments dans des mots; (3) les mots accomplissent le transfert en contenant les pensées ou les sentiments et ils les transmettent aux autres; (4) en écoutant et en lisant, les auditeurs extraient les pensées et les sentiments des mots» (Reddy 1979, 290. Je traduis).

L'implication la plus importante est que les idées, constituées en objets, existent dans la tête des sujets parlants, ou, à tout le moins, dans les mots. La signification, si elle est contenue dans les mots, les phrases, les textes, est perçue de manière autonome, non dépendante du contexte. Dans la cadre de la métaphore du conduit, la tâche, interprétative, de l'interlocuteur consiste donc à extraire le sens des mots ou de la phrase ou du texte, puisque S est défini comme contenant pour RM.

Dans le cadre mineur de la métaphore du conduit, les mots sont toujours vu comme des contenants, mais les idées, les sentiments sont indépendants des mots ou des têtes des sujets parlants : les membres du répertoire sont vus comme désincarnés, flottant dans l'espace entre les sujets parlants. Il y a trois types d'expressions constituant ce cadre mineur :

- (32) *coucher* RM *sur le papier* (*put RM down on paper*)
se décharger de RM (*poor RM out*)
faire sortir RM (*get RM out*)

- (33) RM est dans l'air/flotte (RM float around)
 RM trouve son chemin (RM find way)
 trouver RM EX LOC (find RM EX LOC)
- (34) digérer RM (absorb RM)
 RM passer par-dessus la tête de quelqu'un (RM go over someone's head)
 faire entrer RM dans la tête de quelqu'un (get RM into someone's head)

Les exemples suivants appartiennent ces différentes catégories :

- (35) a. Couche ces idées sur le papier avant de les oublier.
 b. Marie s'est déchargée des soucis qu'elle avait depuis longtemps en me racontant sa vie.
 c. Tu devrais faire sortir ces idées où elles peuvent faire du bien.
- (36) a. Ce concept était dans l'air depuis des dizaines d'années.
 b. Ces sentiments hostiles ont trouvé leur chemin dans le ghetto.
 c. Tu trouveras de meilleures idées dans la bibliothèque.
- (37) a. Tu dois digérer les idées d'Aristote petit à petit.
 b. Ses émotions délicates passèrent par-dessus sa tête.
 c. Combien de concepts différents peux-tu faire entrer dans ta tête en un soir ?

Ces trois catégories ont les implications suivantes :

«(1) les pensées et les sentiments sont éjectés en parlant et en écrivant dans un "espace idéationnel" externe; (2) les pensées et les sentiments sont réifiés dans cet espace externe, de sorte qu'ils existent indépendamment de quelque besoin que ce soit pour les êtres humains de les penser ou de les sentir; (3) ces pensées et sentiments réifiés peuvent ou non trouver leur chemin de retour dans la tête des êtres humains» (ibid., 291. Je traduis).

La stratégie de description adoptée par Reddy est simple : chaque catégorie d'exemples ou paradigme, donné par une expression de base, est associée à une proposition définissant le cadre de la métaphore. Un travail du même type, faisant intervenir des différences de nature entre types de métaphores (métaphores ontologiques, métaphores d'orientation) et les

relations implicatives entre métaphores, est présenté dans l'ouvrage de Lakoff & Johnson (1985)⁹, comme le montrent les paradigmes de métaphores donnés en (38)-(40) :

- (38) LE TEMPS, C'EST DE L'ARGENT
 a. J'ai perdu assez de temps avec toi.
 b. J'ai gagné du temps en travaillant sur Macintosh.
 c. La correction de mon article m'a coûté une heure.
 d. Merci de nous avoir donné un peu de votre temps.
- (39) LE BONHEUR EST EN HAUT, LA TRISTESSE EN BAS
 a. J'ai le moral dans les talons/ au fond des chaussettes/ à zéro.
 b. Il est au septième ciel/ aux anges.
 c. Ça plane pour moi.
- (40) L'AMOUR EST UN VOYAGE
 a. Nous sommes à la croisée de nos chemins.
 b. Notre relation ne mène nulle part.
 c. Notre amour est dans une impasse.

La perspective de l'analyse linguistique change dès lors radicalement. Les domaines de relations de sens ne sont plus considérés comme déterminés a priori par le lexique ou des champs sémantiques, mais par des configurations cognitives, dont les métaphores sont les traces linguistiques. Ces systèmes, depuis longtemps mis à jour par les ethnolinguistes pour décrire les cultures, sont en fait d'une grande complexité. J'en donnerai un aperçu à l'aide de métaphores culinaires sur la communication.

6. Les métaphores du conduit alimentaire

Un système très intéressant de métaphores culinaires permet de parler de la communication. Ce système s'organise en deux sous-systèmes, l'un majeur, l'autre mineur.

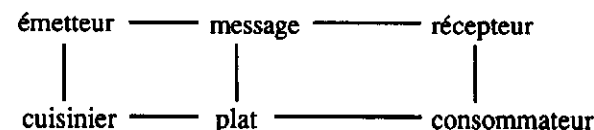
⁹ On trouvera une application de ce type d'analyse à propos des discours des battants dans Moeschler (1989b).

(i) Dans le système majeur, l'émetteur (de la communication rapportée) est assimilé à un cuisinier, le récepteur (de la communication rapportée) au consommateur, et le message de la communication au plat consommé. On peut, de manière plus précise, regrouper ces différents aspects du cadre majeur par les propositions suivantes :

- (41) LES MESSAGES SONT DES ALIMENTS
- Sa conférence était une vraie *salade*.
 - Votre copie est une *tartine* d'inepsies.
 - La discussion a *tourné au vinaigre*.
 - Son idée est *aux petits oignons*.
 - Ses arguments ne manquent pas de *goût*.
 - Tu as entendu ce qu'il m'a dit : c'était plutôt *salé* !
 - Il n'avait à la bouche que des paroles *amères*.
 - Les paroles du prêtres étaient *mielleuses*.
 - Son texte était *farcil/truffé/fourré* d'idées originales.
 - Cet essai philosophique est *indigeste*.
- (42) L'EMETTEUR EST UN CUISINIER
- Il nous a *mitonné* un discours de grande qualité.
 - Le candidat socialiste avait *mijoté* un discours qui empêchait la droite de répondre.
 - Marie nous a *concocté* un projet original.
 - Il a *alimenté* la conversation de plaisanteries douteuses.
 - Il a *fouillé/truffé/farci* son texte de citations érudites.
- (43) LE RECEPTEUR EST UN CONSOMMATEUR
- Elle *buvait* ses paroles en l'écoutant.
 - J'ai dû *ingurgiter* les "Principia Mathematica" pour l'examen de logique.
 - Coluche a *craché dans la soupe* lorsqu'il a reçu le César du meilleur acteur.

Dans toutes ces métaphores, l'objet de communication (conférence, discours, essai, idée, etc.) est associé à un plat, dont le producteur-cuisinier est le locuteur et le récepteur-consommateur l'auditeur. En d'autres termes, la relation émetteur-message-récepteur est traduite en termes culinaires par la relation cuisinier-plat-consommateur, comme le montre la figure (44) :

(44)



(ii) La relation récepteur-consommateur peut être précisée dans le cadre mineur : dans ce cas, c'est le processus d'ingestion qui est mis en place pour qualifier le processus de réception de la communication. La réception peut être bonne, mauvaise, rapide, lente, provoquant du plaisir ou du déplaisir :

- (45) INGESTION PROVOQUANT DU PLAISIR
- Les nouvelles de Sciascia doivent se *déguster* lentement.
 - Je me suis *délecté* à l'écouter parler.
 - J'ai *savouré* le dernier livre de Milner avec délectation.
 - Je me suis *régalé* de ce poème.
 - Jean *buvait du petit lait* en écoutant la conférence de Milner.
 - J'ai *dévoré* le dernier Calvino en quelques heures.
- (46) INGESTION PROVOQUANT DU DEPLAISIR
- J'ai dû *avalé* son explication sans répondre.
 - Elle n'a pas *gobé* son excuse.
 - Ce qu'il m'a dit m'est *resté sur l'estomac*.
 - J'en ai *souffert* de ses théories fumeuses.
 - Sa conférence m'a laissé sur ma *faim*.
 - Je n'ai pas encore *digéré* ses critiques.
 - C'est terrible, il me faut *ingurgiter* les "Principia Mathematica" pour mon examen de logique.

Il faut noter que certaines métaphores, désignant le message comme aliment (cf. (41)), traduisent, du point de vue du récepteur-consommateur, son expérience en termes de goût. Les exemples suivants en sont la trace explicite :

- (47)
- Elle nous a tenu une discours plein de *saveur*.
 - Tes idées sont toujours *fades*.
 - Son histoire ne manquait pas de *sel*.
 - Ses idées manquent de *piment*.

- e. Paul a refusé de me confier ce travail : je l'ai trouvé plutôt *saumâtre*.
- f. Il a *alimenté* la conversation de plaisanteries *poivrées*.
- g. Cet argument *sent le faisandé*.

Sans être exhaustive, cette description montre la richesse des paradigmes métaphoriques et des répertoires dont disposent les sujets parlants pour catégoriser les concepts. L'intérêt sémiotique d'une telle investigation réside dans la mise à jour des différents cadres métaphoriques, qui permettent de mieux comprendre sur quelles catégories nous pensons les concepts. Penser la communication comme un échange de mets n'est ni trivial, ni transparent. Qu'un regard anthropologique se dégage de tels inventaires n'est en fait ni surprenant, ni bien nouveau. Mais cela permettrait de remettre au centre de l'intérêt des chercheurs ce que d'aucuns appellent des constructions mineures (métaphores, idiomes, proverbes, etc.).

7. Conclusion

Dans cette contribution, nous avons examiné successivement trois points de vue sur la métaphore : un point de vue sémantique, un point de vue pragmatique, et un point de vue systémique. L'approche sémantique a l'avantage de permettre un traitement des énoncés métaphoriques qui concerne directement la théorie linguistique, limitée ici à l'interface syntaxe-sémantique. Mais le point faible de cette approche tient au statut déviant, de phrases anormales, assigné aux métaphores : celles-ci ne sont pas caractérisées positivement, mais négativement. Pour leur donner un statut à part entière, il faudrait en effet ajouter à la théorie sémantique des règles qui ajoutent aux items lexicaux des traits sémantiques afin de permettre les lectures métaphoriques. Mais de telles procédures, pour coûteuses qu'elles sont, n'en sont pas moins ad hoc pour autant.

La critique essentielle de l'approche pragmatique sur l'approche sémantique tient en ce que les analyses componentielles ne disent rien des effets interprétatifs des métaphores. Nous avons examiné deux théories de l'interprétation pragmatique, la première associant aux tropes en général le statut d'implication conversationnelle, la seconde, refusant un tel statut en arguant que les tropes, loin de compléter le sens littéral d'un énoncé, le remplace par un sens figuré. Nous avons indiqué, par la suite,

comment il était possible de décrire un tel mécanisme, sans faire intervenir de principes pragmatiques ad hoc : les énoncés métaphoriques constituent des usages ordinaires du langage, reflètent un usage non descriptif, mais interprétatif, et engagent à la fois la responsabilité du locuteur et de l'auditeur en fonction de leur degré de créativité.

L'absence de règle pragmatique sur le processus de compréhension ne nous dit cependant rien sur les configurations linguistiques des métaphores. Nous avons alors proposé une troisième approche, d'orientation systémique, qui vise à décrire les cadres sémantiques et conceptuels qui gouvernent les paradigmes métaphoriques. Ces cadres nous renseignent à la fois sur la façon dont la langue parle d'elle-même et de la communication (dans le cadre de la métaphore du conduit), mais surtout nous donnent des indications sur la façon dont les concepts sont catégorisés. La description des métaphores n'est plus une question de description sémantique des langues : elle concerne en fait des projets de portée et d'ambition cognitive et anthropologique.

Bibliographie

- GRICE H.P. (1979), «Logique et conversation», *Communications* 30, 57-72.
- KATZ J.J. & FODOR J. (1964), «The structure of a semantic theory», in Fodor J.A. & Katz J.J. (eds.), *The structure of Language*, Englewood Cliff, Prentice Hall.
- KATZ J.J. (1972), *Semantic theory*, New York, Harper & Row.
- KEMPSON R. (1977), *Semantic theory*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LAKOFF G. & JOHNSON M. (1985), *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- LEVINSON S.C. (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MOESCHLER J. (1989a), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER J. (1989b), «La rhétorique des "battants"», *Présence*, 93-99.
- ORTONY A. (éd.) (1979), *Metaphor and thought*, Cambridge, Cambridge University Press.

- REBOUL A. (ici-même), «Comparaisons littérales, comparaisons non littérales et métaphores», *Tranel* 17.
- REDDY M. (1979), «The conduit metaphor. A case of frame conflict in our language about language», in Orthony A. (éd.) (1979), 284-324.
- SEARLE J.R. (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- SPERBER D. & WILSON D. (1978), «Les ironies comme mentions», *Poétique* 36, 399-412.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986a), *Relevance. Communication and cognition*, Oxford, Basil Blackwell.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986b), «Façons de parler», *Cahiers de linguistique française* 7, 9-26.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
- WEHRLI E. (1987), «Interaction of syntax and semantics in natural language processing», *CC & AI* 4/2-3, 255-265.
- WILSON D. & SPERBER D. (1979), «L'interprétation des énoncés selon Paul Grice», *Communications* 30, 80-94.

Comparaisons littérales, comparaisons non littérales et métaphores

Anne Reboul
Université de Genève

Résumé

A travers un examen des différents tests proposés pour distinguer les énoncés métaphoriques des énoncés littéraux, ce travail tente de montrer qu'il y a quelques difficultés à isoler une classe bien définie d'énoncés métaphoriques. Il pourrait donc se révéler plus efficace de considérer la métaphore comme le point extrême d'un continuum qui irait des énoncés littéraux aux énoncés métaphoriques les plus caractéristiques. Dans cette perspective, plutôt que de chercher à décrire un processus interprétatif particulier à la métaphore, il faudrait considérer les aspects par lesquels le processus interprétatif qui s'applique aux énoncés littéraux peut aussi s'appliquer aux énoncés métaphoriques. J'indiquerai ici en quoi la pragmatique de D. Sperber et D. Wilson me semble répondre à ces nécessités, en m'appuyant notamment sur l'article qu'ils ont consacré au problème de la métaphore (cf. Sperber & Wilson 1986). Enfin, j'indiquerai pourquoi, plutôt que de chercher à décrire l'interprétation des énoncés métaphoriques en termes de comparaison littérale, il vaudrait mieux décrire l'interprétation de certaines comparaisons non littérales en termes de métaphore, en renonçant à faire jouer à la recherche de similitude un rôle capital dans le processus interprétatif.

1. Introduction

Cet article a pour but de montrer qu'il n'y a pas de test qui permette d'isoler les énoncés métaphoriques (et eux seuls) de l'ensemble des autres énoncés, et, de plus, que la recherche de similitude, si elle peut jouer un rôle dans le processus d'interprétation des énoncés métaphoriques, n'est ni nécessaire ni suffisante à ce processus.

Dans un premier temps, je vais donc passer en revue quelques-uns des tests les plus fréquemment proposés pour isoler les métaphores. J'essaierai ensuite de montrer la proximité qu'il y a entre les énoncés

métaphoriques et certaines comparaisons non littérales et d'en tirer quelques conséquences pour l'interprétation de ces deux types d'énoncés. Enfin, je présenterai une théorie de la métaphore qui me semble rendre compte des faits, celle que D. Sperber et D. Wilson ont développée (Sperber & Wilson 1986) dans le cadre de leur théorie pragmatique (Sperber & Wilson 1989).

2. Les "tests" de la métaphore

2.1. Les valeurs de vérité

Un des tests les plus couramment proposés pour distinguer les énoncés métaphoriques des autres est celui des valeurs de vérité. Selon ce test, la valeur de vérité littérale d'un énoncé métaphorique serait obligatoirement fautive, à la différence des énoncés non métaphoriques qui pourraient se révéler vrais ou faux selon les circonstances. Il y a plusieurs objections à faire à cette façon de considérer les énoncés métaphoriques. Tout d'abord, ce test ne permet pas d'isoler les énoncés métaphoriques et eux seuls : il isole aussi les énoncés contradictoires dépourvus de sens et certains énoncés dans lesquels apparaissent d'autres figures de rhétorique, notamment l'oxymoron et l'ironie. Ainsi, si on considère les énoncés (1), (2) et (3) :

- (1) L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant.
(Pascal, *Pensées*)
- (2) Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.
(La Fontaine, *Le philosophe Scythe*, livre XII, fable 20)
- (3) La moitié des mensonges qu'on dit à mon sujet sont vrais.
(Smullyan 1983, 19. Je traduis)

(1), (2) et (3) sont littéralement (et nécessairement) faux, (1) est une métaphore, (2) un oxymoron et (3) un énoncé ironique. Par ailleurs, s'il était vrai que les énoncés métaphoriques soient nécessairement faux, la négation d'un énoncé métaphorique devrait non seulement rendre cet

énoncé littéralement (et nécessairement) vrai mais devrait aussi faire disparaître son caractère métaphorique. Or, si la négation d'un énoncé métaphorique littéralement faux donne un énoncé littéralement vrai, elle ne semble pas, intuitivement, faire disparaître son caractère métaphorique. Ainsi, si l'on prend la négation de (1), à savoir l'énoncé (4), (4) est littéralement (et nécessairement) vrai, mais le caractère métaphorique de l'énoncé ne semble pas avoir disparu :

- (4) L'homme n'est pas un roseau pensant.

A partir de ces constatations, on a pu avoir l'idée que si la métaphore n'est pas sensible à la négation, c'est parce que sa particularité ne relève pas de la sémantique, mais bien plutôt de la pragmatique et plus précisément de la pragmatique des actes de langage. Dans cette optique, la métaphore serait un acte de langage au même titre, par exemple, que la promesse ou l'ordre.

2.2. Le passage au discours indirect

Le test du passage au discours indirect n'est pas un test de la métaphore au sens où il discriminerait entre énoncés métaphoriques et énoncés non métaphoriques, mais un test qui permet de savoir si un énoncé est ou non un acte de langage. En effet, les actes de langage classiques, comme la promesse ou l'ordre, cessent d'être des actes de langage quand on les modifie pour les faire passer au discours indirect :

- (5) Je t'ordonne de fermer la porte.
- (6) Je te promets de venir demain.
- (7) Jean a dit qu'il t'ordonnait de fermer la porte.
- (8) Jean a dit qu'il promettait de venir demain.

Si (5) et (6) sont bien respectivement un ordre et une promesse, on voit que, par contre, (7) et (8) ne sont plus ni un ordre ni une promesse. Qu'en serait-il d'un énoncé métaphorique ? Si on reprend (1) et si on le

fait passer au discours indirect, on s'aperçoit que son caractère métaphorique ne disparaît pas :

- (9) Pascal a dit que l'homme est un roseau pensant.

Ainsi, l'hypothèse selon laquelle la métaphore serait un type particulier d'acte de langage paraît à tout le moins inexacte. Cependant, le fait que le phénomène métaphorique ne peut se résumer à un type d'acte de langage particulier ne permet malgré tout pas d'exclure qu'il relève d'un traitement pragmatique, si l'on admet que la pragmatique ne se réduit pas à l'étude des actes de langage.

Par ailleurs, l'insensibilité des énoncés métaphoriques au passage au discours indirect suggère une solution à leur apparente insensibilité à la négation : on pourrait ainsi penser que les énoncés métaphoriques négatifs littéralement vrais ne gardent leur caractère métaphorique que dans la mesure où ils constituent la reprise niée (négation polémique) des énoncés métaphoriques positifs correspondants.

Ainsi, les énoncés métaphoriques seraient généralement littéralement et nécessairement faux : d'où le problème d'interprétation qu'ils posent. En effet, dans une sémantique vériconditionnelle, le sens d'un énoncé se trouve selon les théories, soit dans sa valeur de vérité, soit, de façon plus intéressante, dans ses conditions de vérité : dans cette optique, les énoncés faux ont tous le même sens.

2.3. Le test de l'asymétrie

Une autre particularité de la métaphore qu'on a cru pouvoir isoler est son asymétrie. Ainsi, en (1), l'inversion du sujet et du prédicat, si elle ne change pas sa valeur de vérité et ne fait pas disparaître son caractère métaphorique, semble modifier l'interprétation qu'on peut lui attribuer :

- (10) Le roseau pensant est un homme.

Ce test a plusieurs inconvénients. D'abord, beaucoup d'énoncés métaphoriques (tous ceux qui n'ont pas la forme *x est y*) ne sont pas aisés à modifier de cette façon. Ensuite, il ne permet pas d'isoler les seuls

énoncés métaphoriques : en effet, certaines comparaisons y sont sensibles. Ainsi, si on prend l'énoncé (11), tiré du premier chapitre du roman de Malcolm Lowry, *Sous le volcan* :

- (11) Darkness had fallen like the House of Usher.
(M. Lowry 1984, 21).

- (11') La nuit était tombée comme la Maison Usher.
(M. Lowry 1959, 65).

il semble que les modifications apportées par l'inversion du sujet et du prédicat ne soient pas moins importantes que dans le cas de (1) et de (10) :

- (12) La Maison Usher tomba comme la nuit.

Par contre, un énoncé comparatif comme (13) ne semble pas sensible à l'inversion :

- (13) Pierre est grand comme Paul.

- (14) Paul est grand comme Pierre.

Hors contexte, il semble que l'inversion n'altère ni la valeur de vérité de (13), ni son interprétation.

Ainsi, si (1) est un énoncé asymétrique (dans cette acception du terme), c'est aussi le cas de (11). On peut donc remarquer que l'asymétrie n'est pas l'apanage des seuls énoncés métaphoriques, mais bien aussi celui de certaines comparaisons que j'appellerai, à partir de maintenant, *comparaisons non littérales*, pour les distinguer des énoncés comme (13) et (14) qui seront dits *comparaisons littérales*.

Cette proximité entre les énoncés métaphoriques et les comparaisons non littérales a été utilisée dans deux argumentations opposées : d'une part, on en a tiré la conclusion que pour résoudre le problème de l'interprétation des énoncés métaphoriques (nécessairement faux), il suffisait de les réduire à des comparaisons explicites (nécessairement vraies puisque, trivialement, n'importe quoi serait toujours comme n'importe quoi d'autre). Dans cette optique, la métaphore n'est rien d'autre qu'une comparaison abrégée et la modification d'une métaphore

pour en faire une comparaison explicite suffit à lui fournir une paraphrase satisfaisante. D'autre part, la proximité entre métaphore et comparaison non littérale et leur différence commune avec la comparaison littérale a permis de soutenir l'option inverse : si on parvenait effectivement à réduire les métaphores à des comparaisons littérales et si ces comparaisons littérales se révélaient être des paraphrases satisfaisantes des métaphores en question, alors on aurait effectivement résolu le problème de l'interprétation des énoncés métaphoriques. Malheureusement, ce n'est pas le cas et la réduction des énoncés métaphoriques à des énoncés comparatifs (lorsqu'elle est possible) ne livre pas des comparaisons littérales, mais des comparaisons non littérales dont la proximité avec les métaphores en ce qui concerne l'asymétrie semble indiquer qu'elles pourraient poser le même type de problème interprétatif que les énoncés franchement métaphoriques. Loin d'être une solution, la réduction de la métaphore à la comparaison se contente donc de repousser le problème un peu plus loin sans le résoudre.

Il me semble que la seconde argumentation est plus solide que la première à laquelle, d'ailleurs, elle répond. Dans cette optique, on peut soutenir qu'il faudrait chercher une solution commune à l'interprétation des métaphores et des comparaisons non littérales, sans passer par la réduction (impossible) des unes et des autres à des comparaisons littérales.

2.4. *Sens et interprétation*

Que faut-il entendre par interprétation ? Il me semble qu'il faut partir d'une distinction, posée, entre autres, par D. Davidson dans son article sur la métaphore (cf. Davidson 1984, 245-264), entre le *sens* d'un énoncé, fonction des éléments qui le composent, et les *effets* que cet énoncé peut produire suivant l'usage qui en est fait. Ainsi, pour D. Davidson, la métaphore ne relève pas de caractéristiques particulières du sens de l'énoncé, mais de l'usage qui en est fait et des effets qu'il produit. C'est le processus par lequel un interlocuteur a accès à ces effets que j'appellerai à partir de maintenant *interprétation*.

Je ne m'arrêterai pas plus ici sur l'article de D. Davidson auquel je reviendrai dans la suite de cet article pour essayer d'éclaircir d'autres points. Dans l'instant, je vais plutôt examiner, à la lumière notamment de

l'article de A. Ortony (cf. Ortony 1979, 186-201), les rapports entre comparaison non littérale et métaphore.

3. *Comparaison non littérale et métaphore*

3.1. *Valeurs de vérité*

Comme j'ai essayé de le montrer plus haut (cf. § 2.3.), le principal point commun entre les comparaisons non littérales et les métaphores, c'est leur sensibilité au test de l'asymétrie. Par contre, on reconnaît en général que si les métaphores sont le plus souvent nécessairement fausses, les comparaisons non littérales, au même titre que les comparaisons littérales, sont toujours vraies.

A. Ortony s'élève contre cette façon de voir les choses : selon lui, les comparaisons littérales sont bien vraies, mais les comparaisons non littérales, de même que les énoncés métaphoriques, sont généralement littéralement fausses. En effet, si les comparaisons non littérales étaient vraies de la même façon que les comparaisons littérales, il faudrait considérer que tous les énoncés comparatifs sont trivialement vrais, i.e. que ce sont des tautologies. Or,

«puisque les tautologies ne communiquent pas d'informations nouvelles, les assertions de similarité ne pourraient pas communiquer de nouvelles informations. Indépendamment de l'absurdité de cette conclusion, elle est évidemment fausse, car dire que la structure d'un atome est semblable à la structure du système solaire peut en fait se révéler chargé d'informations nouvelles» (Ortony 1979, 192. Je traduis).

Ainsi, selon A. Ortony, les énoncés comparatifs ne sont pas nécessairement vrais : leur valeur de vérité dépend du fait que les termes qu'ils comparent puissent effectivement se voir attribuer des prédicats saillants communs. La différence entre comparaisons littérales et comparaisons non littérales, dans cette optique, proviendrait du fait que les termes mis en rapport dans les comparaisons littérales ont un ou plusieurs prédicats importants, saillants, en commun, alors que dans les comparaisons non littérales, le prédicat commun, s'il est bien un prédicat saillant du

complément (i.e. *roseau pensant* dans l'exemple (4)), est seulement un prédicat marginal du sujet (i.e. *l'homme* dans l'exemple (4)). Dans cette optique, le caractère non littéral de certaines comparaisons ne saurait être autre que graduel. En termes plus précis, empruntés par A. Ortony à A. Tversky,

«Un trait doit être compris comme un attribut ou un prédicat en un sens plutôt général, de telle sorte qu'un trait de X soit "quelque chose que l'on sait de X". La base du modèle de Tversky, (...), c'est que le degré de similitude entre deux objets est une fonction pondérale (*weighted function*) de l'intersection de leurs traits moins une fonction pondérale de ceux des traits qui distinguent le premier et de ceux qui distinguent le second" (Ortony 1979, 190. Je traduis).

3.2. Métaphores et comparaisons non littérales selon A. Ortony

A. Ortony distingue trois sortes de comparaisons :

- (i) *les comparaisons littérales*, dans lesquelles les termes mis en rapport ont un ou plusieurs prédicats saillants en commun;
- (ii) *les comparaisons non littérales*, dans lesquelles le ou les prédicats communs sont saillants pour le complément, mais marginaux pour le sujet;
- (iii) *les comparaisons qui relèvent du non-sens* où les termes mis en rapport n'ont, soit pas de prédicat commun, soit un ou plusieurs prédicats communs qui ne sont saillants ni pour le complément, ni pour le sujet. Ces comparaisons sont impossibles à interpréter de façon cohérente.

Par ailleurs, il y aurait deux types de métaphores :

- (i) le premier, assez proche des comparaisons non littérales où il y a un ou plusieurs prédicats communs aux termes mis en rapport, mais où ce n'est pas un prédicat saillant pour les deux termes;
- (ii) le second, où il n'y a pas de prédicat commun; c'est la métaphore qui le crée.

3.3. Critique de l'approche d'A. Ortony

L'approche d'A. Ortony est intéressante par plus d'un côté et notamment par le renforcement du rapprochement qu'elle introduit entre comparaisons non littérales et métaphores à partir de la notion de valeur de vérité et de traits communs aux objets comparés. Ainsi, A. Ortony rappelle que la réduction des métaphores à des comparaisons non littérales ne résout rien si l'on n'offre pas une théorie de l'interprétation des comparaisons non littérales.

Cependant, malgré ses qualités, la théorie d'A. Ortony pose quelques problèmes : un retour sur les distinctions qu'il établit entre les trois types de comparaisons et les deux types de métaphores permettra d'y voir un peu plus clair. Si l'interprétation des comparaisons non littérales ne pose apparemment pas de problème, non plus que celle du premier type de métaphores, celle du second type est moins simple : en effet, on ne voit pas pourquoi, pour retourner l'argument de D. Davidson (cf. § 3.4.), ce qui est possible à faire dans une métaphore (i.e. trouver une interprétation cohérente, alors même que les deux termes mis en rapport n'ont pas de prédicat commun) ne le serait pas dans une comparaison. En d'autres termes, on ne voit pas pourquoi, dans cette optique, il y aurait des comparaisons asymétriques qui seraient rejetées du côté du non-sens.

Par ailleurs, son explication du caractère asymétrique de certaines comparaisons n'est pas aussi convaincante qu'il y paraît : en effet, selon lui, les comparaisons asymétriques tirent leur asymétrie du fait qu'elles sont fausses, cette fausseté provenant du manque d'un prédicat commun qui soit saillant pour les deux termes mis en rapport. Si cette façon de voir les choses étaient vraies, il faudrait que toutes les comparaisons asymétriques ou bien correspondent à cette description, ou bien soient dénuées de sens. En d'autres termes, pour que la description que donne A. Ortony de l'asymétrie dans les comparaisons soit vraie, il faudrait que :

pour toute comparaison *A est comme B* qui est asymétrique, ou bien il y a un prédicat commun à A et à B, mais ce prédicat n'est saillant que pour B, et *A est comme B* est interprétable, ou bien il n'y a pas de prédicat commun qui soit saillant pour B et *A est comme B* n'est pas interprétable.

Or, un simple coup d'œil sur l'exemple (11'), montre qu'une comparaison peut être asymétrique, alors même qu'elle ne répond pas à cette description :

(11') La nuit était *tombée* comme la Maison Usher.

Comment, en effet, soutenir que dans (11'), *la nuit et la Maison Usher* n'ont pas de prédicat saillant commun alors même que ce prédicat est indiqué dans l'énoncé ?

3.4. L'hypothèse de D. Davidson

La position de D. Davidson est très différente de celle d'A. Ortony, notamment en ce qui concerne les valeurs de vérité des énoncés comparatifs : selon D. Davidson, les comparaisons sont toujours trivialement vraies, puisque n'importe quoi est toujours comme n'importe quoi d'autre, alors que les métaphores sont en général fausses. Sur ce point, donc, l'opinion de D. Davidson rejoint l'opinion classique.

D. Davidson, dans cet article, s'intéresse au sens des métaphores. Il rejette l'idée selon laquelle les métaphores auraient, à côté de leur sens littéral, un "autre sens" : sa «thèse est que les métaphores signifient ce que les mots, dans leur interprétation la plus littérale, signifient, et rien de plus» (Davidson 1984, 245. Je traduis). Ainsi, si l'on peut être en accord avec l'idée selon laquelle la paraphrase d'une métaphore est impossible, ce n'est pas parce que le sens d'une métaphore serait évanescant ou difficile à verbaliser, mais faute de quelque chose à paraphraser :

«la paraphrase, qu'elle soit ou non possible, est appropriée à ce qui est dit. Mais si j'ai raison, une métaphore ne dit rien au delà de son sens littéral (pas plus que son locuteur ne dit quoi que ce soit, par l'usage d'une métaphore, au delà du sens littéral)» (idem 246. Je traduis).

En fait, la métaphore trouverait sa place non du côté du sens, mais du côté de l'interprétation, c'est-à-dire que sa particularité réside dans les effets produits par l'énoncé plutôt que dans son sens. La «métaphore

dépend [donc] exclusivement du domaine de l'usage» (idem, 247. Je traduis). Ainsi, la métaphore n'est pas le fruit d'une ambiguïté, d'un choc entre plusieurs sens, mais bien celui du sens littéral des mots qui composent l'énoncé métaphorique et de la façon dont ils sont utilisés.

Ce qui, par contre, rapprocherait A. Ortony et D. Davidson, c'est le rapport opéré par l'un et par l'autre entre métaphore et comparaison. Leurs conclusions sont cependant différentes : en effet, D. Davidson utilise ce rapprochement pour indiquer que, dans les métaphores comme dans les comparaisons, les mots qui composent l'énoncé doivent être pris dans leur sens littéral, alors qu'A. Ortony en tire l'idée qu'il faut passer par un processus d'interprétation non littéral.

Selon D. Davidson, l'aspect explicite de la comparaison rend plus difficile d'y chercher un sens second. On s'en tient au sens littéral de l'énoncé selon lequel deux choses se ressemblent. Or,

«ce que les mots font avec leur sens littéral dans la comparaison doit être possible à faire dans la métaphore. Une métaphore dirige l'attention vers les mêmes sortes de similarité, voire les mêmes similitudes, que la comparaison correspondante. Mais alors les parallèles inattendus ou subtils et les analogies qu'il est du ressort de la métaphore de produire n'ont pas à dépendre, pour leur production, de quoi que ce soit de plus que le sens littéral des mots» (idem, 256-257. Je traduis).

Donc,

«la métaphore et la comparaison sont simplement deux des nombreuses façons utilisées pour nous alerter sur certains aspects du monde en nous invitant à faire des comparaisons» (idem).

Ainsi, en ce qui concerne son sens, la métaphore ne se distingue pas nettement de la comparaison. Ce qui la différencie, ce n'est pas son sens, mais les effets qu'elle produit. Dans cette optique, ce que l'on cherche à paraphraser dans une métaphore, ce n'est pas son sens, mais ses effets et notamment l'évocation de ce sur quoi la métaphore attire l'attention. Ces effets sont, par définition, changeants suivant les interlocuteurs, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de contenu cognitif défini attaché à une métaphore particulière. Par ailleurs, ils pourraient bien ne pas se révéler propositionnels. Ainsi, la paraphrase d'une métaphore est impossible.

3.5. Critique de l'article de D. Davidson

Il me semble que la principale critique que l'on puisse faire à l'article de D. Davidson, c'est celle que fait A. Ortony à la conception classique qui voit la métaphore comme fautive alors que toutes les comparaisons seraient vraies. Je ne reviendrai pas sur les arguments d'A. Ortony (cf. § 3.1.). Dans la suite de cet article, j'adopterai sur ce point la position d'A. Ortony plutôt que celle de D. Davidson.

4. La théorie de D. Sperber et D. Wilson

Je vais maintenant indiquer la position de D. Sperber et D. Wilson sur la métaphore. Je commencerai donc par un bref récapitulatif des conclusions auxquelles les paragraphes précédents m'ont conduit sur la métaphore et la comparaison non littérale.

4.1. Les caractéristiques de la métaphore et de la comparaison non littérale

- (i) La métaphore et la comparaison non littérale sont le plus souvent fausses mais le changement de leur valeur de vérité (leur négation par exemple) ne modifie pas leur caractère non littéral, du moins lorsque l'énoncé négatif se présente comme la reprise d'un énoncé positif préalable;
- (ii) la métaphore et la comparaison non littérale sont asymétriques : l'inversion du sujet et de l'objet peut ne pas changer leur valeur de vérité mais elle modifie leur interprétation;
- (iii) la métaphore et la comparaison non littérale ne sont pas réductibles à la comparaison littérale;
- (iv) dans la métaphore, comme dans la comparaison non littérale, le processus interprétatif ne saurait être autre que littéral : le sens d'un énoncé métaphorique, comme celui d'une comparaison non littérale, ne découle pas d'autre chose que du sens littéral des mots qui le composent.

Une théorie de la métaphore devra donc répondre sur tous ces points. Plus encore, elle devra répondre à la question suivante : si la métaphore et la comparaison non littérale font appel à la recherche de similitude entre les deux objets mis en rapport, quel peut être leur sens lorsque ces deux objets ne présentent aucun prédicat commun ? J'entends y répondre en interrogeant la nécessité même de cette approche, à savoir la nécessité de postuler la recherche de similitude dans le processus interprétatif de la métaphore et de la comparaison non littérale.

4.2. Exposé de la théorie

Dans la théorie de D. Sperber et D. Wilson, il n'y a pas nécessité d'un test qui permettrait d'isoler les énoncés métaphoriques des autres énoncés : en effet, il n'y aurait pas, dans leur optique, une classe bien délimitée d'énoncés métaphoriques et une classe bien délimitée d'énoncés littéraux, ces deux classes faisant appel à deux processus interprétatifs différents, mais un continuum qui irait des énoncés littéraux aux énoncés métaphoriques.

Cette hypothèse s'appuie sur la notion d'interprétation. Selon D. Sperber et D. Wilson, il faut distinguer *description* ou *usage descriptif* et *interprétation* ou *usage interprétatif* d'un énoncé. Un énoncé est une représentation à forme propositionnelle qui peut avoir deux usages :

- (i) d'une part, il peut représenter un état de choses qui vérifie sa forme propositionnelle : il est alors *descriptif* ;
- (ii) d'autre part, il peut représenter une autre représentation à forme propositionnelle en vertu d'une ressemblance entre les deux formes propositionnelles : il est alors *interprétatif*.

La notion d'interprétation renvoie donc à celle de *ressemblance* qui se décrit à partir des notions de *contexte* et d'*implications contextuelles*.

Le contexte par rapport auquel un énoncé est interprété est un ensemble de propositions qui n'est pas donné mais construit par l'interlocuteur en fonction de l'énoncé à interpréter. Les propositions qui le composent, ou *assomptions contextuelles*, proviennent de différentes sources :

- (i) de la mémoire du mécanisme déductif, i.e. il s'agit des conclusions tirées de l'interprétation de l'énoncé immédiatement précédent;
- (ii) de la mémoire à court terme, i.e. il s'agit d'informations récentes;
- (iii) de la mémoire à long terme, i.e. d'informations tirées à partir de l'énoncé lui-même : en effet, la forme propositionnelle de l'énoncé est une suite structurée de concepts chacun renvoyant à une adresse en mémoire, adresse sous laquelle on trouve des informations de natures logique, encyclopédique et linguistique;
- (iv) de l'environnement physique dans lequel la communication a lieu.

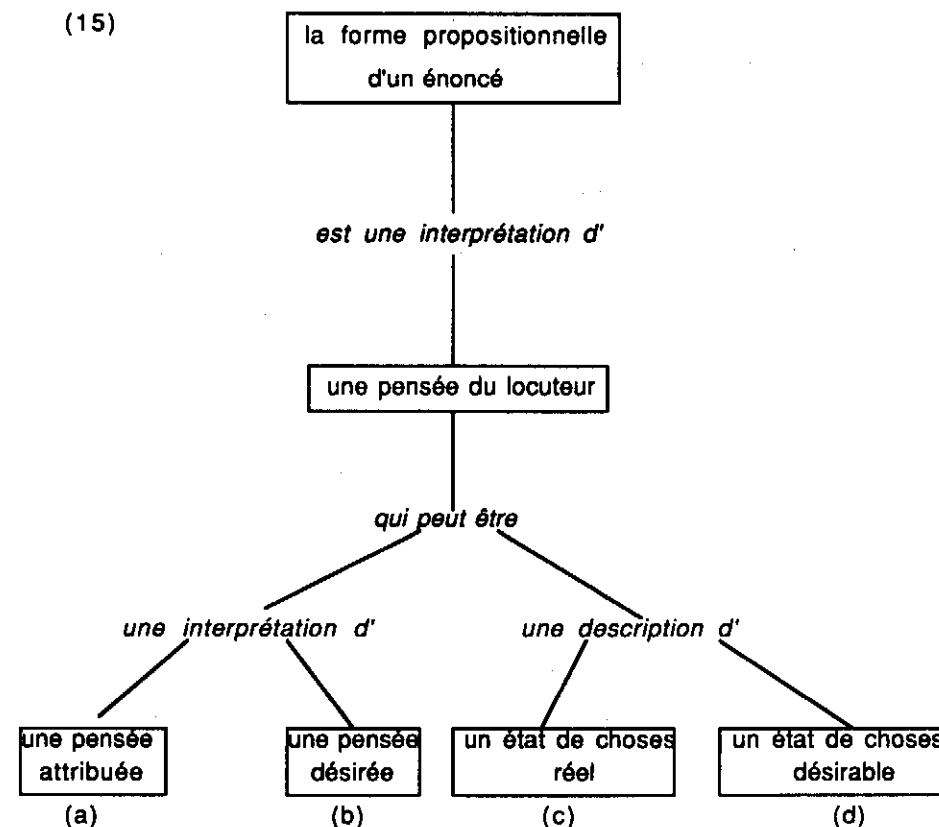
A partir de cette caractérisation du contexte, les implications contextuelles sont les implications synthétiques tirées du contexte et de l'énoncé, conjointement.

La ressemblance entre deux représentations (pensées ou énoncés) sera donc définie de la façon suivante :

une représentation R_1 ressemblera à une autre représentation R_2 dès lors que le sous-ensemble S formé par l'intersection de l'ensemble E_1 des implications contextuelles de R_1 dans le contexte C et de l'ensemble E_2 des implications contextuelles de R_2 dans C est différent de l'ensemble nul.

La distinction entre les usages descriptif et interprétatif des énoncés permet à D. Sperber et D. Wilson d'établir un tableau des différents trajets interprétatifs des énoncés :

(15)



On le voit sur ce tableau, tous les énoncés sont interprétatifs dans le sens où la forme propositionnelle d'un énoncé est toujours la représentation d'une pensée du locuteur. Mais, au-delà de ce caractère interprétatif au premier niveau, un énoncé peut être interprétatif au second niveau, c'est-à-dire correspondre à l'un des deux trajets qui aboutissent en (a) ou en (b). Si, par contre, le trajet interprétatif d'un énoncé aboutit en (c) ou en (d), il s'agit d'un énoncé descriptif.

Cependant, au-delà de ces quatre possibilités différentes pour un énoncé, un énoncé peut avoir en outre une particularité qui relève de la relation interprétative au niveau premier, à savoir de la relation interprétative entre la forme logique de l'énoncé et la pensée du locuteur que cet énoncé est censé représenter. D. Sperber et D. Wilson en parlent

notamment pour les énoncés métaphoriques ainsi que pour les énoncés qui correspondent à ce qu'ils appellent un usage approximatif du langage :

- (16) A: Quel est ton salaire mensuel ?
 B₁: Je gagne 3 545 francs et 50 centimes.
 B₂: Je gagne 3 500 francs.

Selon D. Sperber et D. Wilson, la réponse B₂, même si elle est littéralement fautive, n'en est pas moins plus naturelle que la réponse B₁, même si B₁ est littéralement vraie. Ils expliquent ce fait par le recours au principe de pertinence :

- (17) **Pertinence :**
 (i) Toutes choses étant égales par ailleurs, plus les effets produits par un énoncé dans un contexte donné sont importants, plus cet énoncé sera pertinent;
 (ii) toutes choses étant égales par ailleurs, plus les efforts nécessaires à l'interprétation d'un énoncé par rapport à un contexte donné seront importants, moins cet énoncé sera pertinent.

Il faut ajouter à cette définition de la pertinence, le principe de pertinence qui dit que tout énoncé communique, du fait même de son énonciation, une garantie de pertinence optimale :

- (18) **Garantie de pertinence optimale:** toutes choses étant égales par ailleurs, l'énoncé communiqué par le locuteur produit suffisamment d'effets dans les circonstances.

A partir de la définition de la pertinence et du principe de pertinence, D. Sperber et D. Wilson expliquent pourquoi B₂ est plus naturel que B₁. En effet, sauf cas très particulier (si, par exemple, la question est posée par le percepteur des impôts), B₂ aura à très peu de choses près les mêmes effets que B₁ si on les interprète par rapport au même contexte : B₁ et B₂ se ressemblent donc dans le sens indiqué plus haut. Mais B₁, étant plus long que B₂, aura un coût de traitement plus important. Ainsi, à partir de la notion de pertinence telle qu'elle a été décrite, B₂ est plus pertinent que B₁. Le principe de pertinence explique dès lors pourquoi B₂ paraît plus naturel que B₁.

Dans ce cas, le locuteur avait le choix d'exprimer B₁ ou B₂. Dans d'autres cas, celui des métaphores les plus créatives notamment, ce choix n'existe pas : la pensée que le locuteur entend communiquer est trop complexe pour être exprimée littéralement; par contre, elle peut être communiquée par un énoncé dont la forme propositionnelle aura avec la sienne le rapport de ressemblance indiqué plus haut : c'est-à-dire que la pensée initiale et l'énoncé utilisé pour la représenter auront un certain nombre d'implications contextuelles communes, le locuteur s'en remettant à son interlocuteur pour déterminer sur la base du principe de pertinence lesquelles, parmi l'ensemble des implications contextuelles de l'énoncé, sont celles que le locuteur entendait communiquer.

Pour en revenir maintenant au tableau (15), il présente donc, outre les quatre positions (a), (b), (c) et (d), la possibilité pour un énoncé de se singulariser dans la relation que sa forme logique entretient avec la pensée de son locuteur : soit qu'elle l'exprime littéralement, soit qu'elle entretienne avec elle un rapport de ressemblance à un quelconque des degrés que la définition de la ressemblance autorise. Ainsi, un énoncé métaphorique est purement et simplement l'interprétation non littérale d'une pensée du locuteur.

4.3. *Interprétation des métaphores et recherche de similitude*

Qu'en est-il, dans le cadre de la théorie de D. Sperber et D. Wilson, du rôle de la similitude dans le processus d'interprétation des énoncés métaphoriques ? La notion de ressemblance qu'ils utilisent ne passe pas entre deux objets du monde, pas plus que par la recherche de traits communs à deux concepts, mais, suivant la définition indiquée plus haut, entre deux représentations (pensées ou énoncés). Ainsi, il ne semble pas qu'il y ait recherche de similitude. Cependant, un examen plus approfondi des processus d'interprétation pourrait conduire à la conclusion inverse.

En effet, dans la description de D. Sperber et D. Wilson, le point critique reste la façon dont l'interlocuteur détermine, parmi toutes les implications contextuelles, celles qui étaient intentionnées par le locuteur, c'est-à-dire celles qui sont communes à l'énoncé Q et à la pensée P à laquelle Q ressemble. Il semblerait donc que la détermination du sous-ensemble des implications contextuelles communes à P et à Q passe par une comparaison de leurs ensembles d'implications contextuelles, ce qui,

dans ce cas, ramènerait à une situation assez voisine de celle que propose A. Ortony, où la recherche de similitude est la recherche de traits sémantiques communs à deux concepts.

En fait, ce n'est pas le cas. En effet, la notion de ressemblance n'entre pas en jeu dans le processus interprétatif appliqué aux énoncés métaphoriques, mais explique la possibilité même de ces énoncés, possibilité qui se confond partiellement avec la possibilité pour une représentation d'en représenter une autre. La détermination du sous-ensemble S d'implications contextuelles communes à P et à Q ne passe pas par une comparaison de l'ensemble des implications contextuelles de Q avec l'ensemble des implications contextuelles de P, auquel, de toute façon, l'interlocuteur n'a pas plus accès qu'il n'a accès à P, mais par le principe de pertinence.

En effet, dans le cas des métaphores comme dans celui des usages approximatifs du langage, le locuteur s'engage sur la vérité, non de l'énoncé communiqué, mais de l'ensemble d'implications contextuelles qu'il entend communiquer. Ainsi, si on reprend l'exemple (1), on obtient l'ensemble d'implications contextuelles (19) :

- (1) L'homme est un roseau pensant.
- (19) (a) L'homme est une plante fragile.
(b) L'homme est un être fragile.
(c) L'homme est un être intelligent.

où il semble évident que le principe de pertinence sélectionnera (19)(b) et (19)(c) comme intentionnées par le locuteur, mais exclura (19)(a).

Le processus interprétatif de (1) serait approximativement le suivant:

- 1. énonciation de "L'homme est un roseau pensant";
- 2. accès à la forme logique **L'homme est un roseau pensant**;
- 3. accès aux concepts qui composent la forme logique: **homme, roseau, pensant**;
- 4. accès aux entrées logiques, encyclopédiques et linguistiques liées aux concepts en question;

- 5. entrée dans le contexte des assomptions contextuelles tirées des entrées liées aux concepts; par exemple, [*le roseau est une plante fragile*];
- 6. production d'implications contextuelles à partir du contexte et de l'énoncé;
- 7. sélection parmi les implications contextuelles sur la base du principe de pertinence.

On le voit, la recherche de similitude n'y entre pas.

4.4. Interprétation des comparaisons non littérales et recherche de similitude

On se rappelle que c'est le rapprochement opéré par A. Ortony entre comparaisons non littérales et métaphores qui le conduisait à adopter une position quelque peu contradictoire :

- (i) ce qui rapproche métaphores et comparaisons non littérales, c'est leur fausseté qui provient du fait que les concepts mis en rapport n'ont pas de traits sémantiques saillants en commun;
- (ii) l'interprétation des métaphores et des comparaisons non littérales passe par la recherche d'un ou de plusieurs traits sémantiques communs.

A. Ortony distingue les énoncés métaphoriques qui mettent en évidence un prédicat commun non saillant chez les deux termes et ceux qui introduisent un prédicat: les premiers sont dits *promoteurs de prédicat* (*predicate promotion*) et les seconds *introduceurs de prédicat* (*predicate introduction*), le problème de la contradiction ne se posant de façon aiguë que pour les seconds.

On se souviendra qu'une des critiques que j'avais adressée à la théorie d'A. Ortony (cf. § 3.3.), était que son explication de l'asymétrie de certaines comparaisons ne pouvait valoir que pour certaines des comparaisons asymétriques et non pour toutes, puisque certaines comparaisons qui indiquent le prédicat commun aux deux objets mis en rapport n'en sont pas moins asymétriques.

Le retour à l'exemple (11') pourra aider à y voir plus clair :

- (11') La nuit était tombée comme la Maison Usher.

(11') a une caractéristique intéressante : ce qui y est comparé, c'est la Maison Usher et la nuit; le prédicat commun, c'est la **chute**, et on notera que c'est un prédicat saillant des deux termes. En quoi, dès lors que ces deux termes ont un prédicat commun, peut-on dire que (11') est littéralement faux ? Peut-être tout simplement parce que dans (11'), M. Lowry fait un jeu de mots, d'ailleurs plus sensible en français qu'en anglais :

(11) Darkness had fallen like the House of Usher.

En effet, en français, on dira la tombée de la nuit, mais la chute de la Maison Usher. Cette différence dans les morphèmes employés correspond, à mon sens, à une différence dans les objets comparés : la nuit et la Maison Usher sont comparées quant à leur chute : mais la chute n'est pas la même dans les deux cas : dans le premier cas, il s'agit simplement de la tombée de la nuit; dans le second, il s'agit soit de la destruction d'un bâtiment par une nuit d'orage, soit de la disparition des derniers membres d'une famille dans des circonstances particulièrement tragiques, soit des deux choses à la fois. Je voudrais avancer l'idée que toutes les comparaisons littérales sont dans ce cas, i.e. qu'elles reposent toutes sur un jeu de mots qui explique leur caractère comparatif sans suffire à les rendre vraies : il n'y a pas d'état de choses possibles qui vérifierait (11).

On notera que cette façon de concevoir les choses n'est pas identique à celle d'A. Ortony. Il serait tentant, en effet, de penser que dans le cas d'énoncés comme (11'), puisque le prédicat annoncé dans l'énoncé même n'est pas commun aux deux termes comparés, on pourrait alors appliquer l'analyse d'A. Ortony, c'est-à-dire chercher un prédicat saillant du complément (la Maison Usher) et trouver un prédicat marginal du sujet (la nuit) qui serait identique au premier. On notera cependant qu'il n'y a pas d'interprétation possible dans ce cadre, car il est bien clair que le prédicat saillant de la Maison Usher, c'est bien la chute dont nous avons vu que ce n'est pas un prédicat, même marginal de la nuit. Il faudrait donc, dans l'optique d'A. Ortony, admettre que (11') n'est pas interprétable, ce qui, en tout état de cause, ne paraît pas défendable.

Comment, dès lors, interpréter des énoncés comme (11) ? La seule solution, me semble-t-il, c'est d'admettre que ces énoncés sont interprétables dans le même cadre que les métaphores et sans le recours à la recherche d'une quelconque similitude.

5. Conclusion

En conclusion, je voudrais reprendre les points indiqués plus haut (cf. § 4.1.) sur lesquels une théorie de la métaphore doit répondre et dire en quoi la théorie de D. Sperber et D. Wilson, ainsi que le développement que j'en ai fait sur les comparaisons littérales, me semblent satisfaire ces exigences.

Le premier point, la fausseté des comparaisons non littérales et des métaphores, la théorie en rend compte par le manque de prédicat, saillant ou non, réellement commun. Par ailleurs, elle explique pourquoi cette fausseté ne rend pas impossibles à interpréter les énoncés de ce type : le locuteur ne s'engage pas sur la vérité de l'énoncé effectivement communiqué, mais sur celle d'un sous-ensemble d'implications contextuelles de cet énoncé, le principe de pertinence permettant à l'interlocuteur de déterminer ce sous-ensemble. Les deux caractéristiques suivantes, l'asymétrie et l'irréductibilité à la comparaison littérale s'expliquent par le fait qu'il n'y a pas de prédicat réellement commun aux deux objets comparés. Dès lors, l'asymétrie de ces énoncés se ramène à une asymétrie plus générale, probablement liée à la thématization et à des problèmes de référence. Quant à l'irréductibilité à la comparaison littérale, elle est dès lors évidente puisqu'il n'y a rien de comparable aux objets en question.

La nécessité de postuler un processus d'interprétation littérale ne pose pas problème dans la théorie de D. Sperber et D. Wilson : ils n'en prévoient pas d'autre. Le processus d'interprétation littérale permet d'accéder à la forme logique de l'énoncé, et aux concepts qui la composent. Les différentes entrées auxquelles renvoient ces concepts permettent de construire partiellement le contexte face auquel l'énoncé sera interprété. L'interprétation de l'énoncé par rapport au contexte fournira un certain nombre d'implications contextuelles parmi lesquelles l'interlocuteur choisira celles qui sont cohérentes avec le principe de pertinence, i.e. permettent de supposer qu'il a été respecté.

Ainsi, la théorie de D. Sperber et D. Wilson permet d'aborder le problème de la métaphore et, plus généralement, celui du discours figuratif, sous un angle radicalement nouveau.

Bibliographie

- DAVIDSON D. (1984), *Inquiries into Truth & Interpretation*, Oxford, Clarendon Press.
- LOWRY M. (1984), *Under the volcano*, New York, Signet Books.
- LOWRY M. (1959), *Sous le volcan*, Paris, Gallimard.
- ORTONY A. (ed.) (1979), *Metaphor and thought*, Cambridge, Cambridge University Press.
- REBOUL A. (1987), «Le rôle de l'analogie dans l'interprétation des énoncés de fiction», *Recueil du Groupe de Travail sur l'Analogie* 9, 31-48.
- RICŒUR P. (1975), *La métaphore vive*, Paris, Le Seuil.
- SMULLYAN R. (1983), *5000 B.C. and Other Philosophical Fantasies. Puzzles and Paradoxes, Riddles and Reasonings*, New York, St. Martin Press.
- SPERBER D. & WILSON D. (1986), «Façons de parler», *Cahiers de Linguistique Française* 7, 9-26.
- SPERBER D. & WILSON D. (1987), «Le rôle de la ressemblance dans la communication», *Recueil du Groupe de Travail sur l'Analogie* 9, 1-13.
- SPERBER D. & WILSON D. (1989), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.

Référence temporelle et déixis : vers une approche milnérienne

Jacques Moeschler

Université de Genève

0. Introduction

Cet article est consacré à une approche originale de la référence temporelle. Traditionnellement, la référence temporelle est abordée soit indirectement du point de vue linguistique (ou dans une perspective systémique - cf. Martin 1971, ou dans une perspective textuelle, cf. Weinrich 1973), soit directement du point de vue de la sémantique formelle (cf. Nef 1986). Je montrerai que ces deux approches sont incapables de résoudre les problèmes de la référence temporelle dans les langues naturelles. Afin d'amorcer une réflexion théorique consistante sur la référence temporelle, je me référerai à la théorie de la référence proposée par J.C. Milner (Milner 1982) pour la référence personnelle, et tenterai d'articuler la problématique de la référence temporelle autour des notions de référence temporelle actuelle et virtuelle et d'expressions temporelles autonomes et non autonomes référentiellement. Ces distinctions me permettront d'expliquer les principaux mécanismes d'assignation de référence temporelle, à savoir les mécanismes anaphoriques et déictiques. Pour expliquer la différence entre temps anaphoriques et temps déictiques (notamment entre imparfait et passé composé), ainsi que certains paradoxes temporels propres à la fiction (co-occurrence de déictiques temporels et de temps du passé), trois principes pragmatiques seront proposés : les principes d'actualisation de MAINTENANT, d'assignation de point de repère temporel, et d'assignation de référence temporelle aux déictiques.

L'argument principal de ce travail consiste à penser le temps dans la langue comme un phénomène pas plus marqué énonciativement ou déictiquement que la catégorie de la personne. Le recours à l'énonciation sera conçu ici non comme un processus interne à la langue (comme c'est le cas

chez Benveniste 1966), mais comme une nécessité pragmatique, associée à une procédure d'interprétation générale. Les temps verbaux, à cet effet, seront définis comme des marques instructionnelles génériques, incapables de référer temporellement de manière autonome, soit pour des raisons linguistiques (temps anaphoriques), soit pour des raisons pragmatiques (temps déictiques).

1. Le traitement de la référence temporelle en linguistique et en sémantique formelle

Les problèmes de la référence temporelle ont donné lieu à un grand nombre de travaux, dont on peut, sommairement, dégager deux groupes.

- (i) Les premiers, de tradition linguistique, ont pour objet d'étude le système temporel verbal, et se proposent de donner une explication, pour le français en tout cas, de la redondance des temps du passé (passé composé, passé simple, imparfait).
- (ii) Les seconds, de tradition logique, ont pour objet d'étude le problème de la référence temporelle, ou plutôt le traitement formel de la référence temporelle dans le cadre de langages logiques classiques ou non classiques.

1.1. L'analyse linguistique des temps verbaux : perspectives systémique et textuelle

Deux traditions linguistiques de l'analyse du temps peuvent être dégagées :

- (i) La première tradition, **système**, consiste à donner une explication de la redondance des temps du passé par la coexistence de deux systèmes temporels, l'un articulé autour du présent et le second articulé autour du passé (cf. Martin 1971, Vet 1980). L'argument principal est de nature énonciative : le premier système (comprenant le passé composé, le présent et le futur) définit des repères temporels (antériorité, simultanéité, postériorité)

relativement au moment de l'énonciation; le second système (comprenant principalement le plus-que-parfait, l'imparfait et le conditionnel) définit ces repères relativement à un moment disjoint référentiellement du moment de l'énonciation. Ces systèmes ont été représentés de la manière suivante par Martin (figure 1) et Vet (figure 2) :

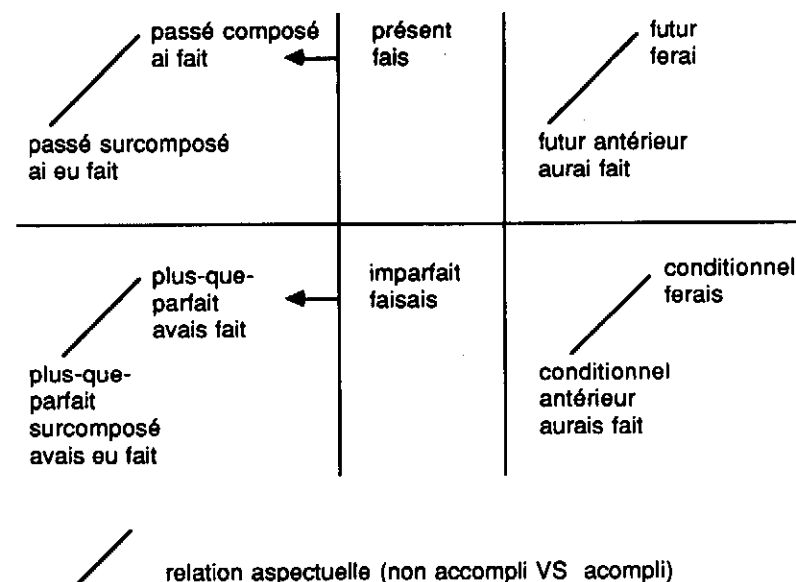


Figure 1

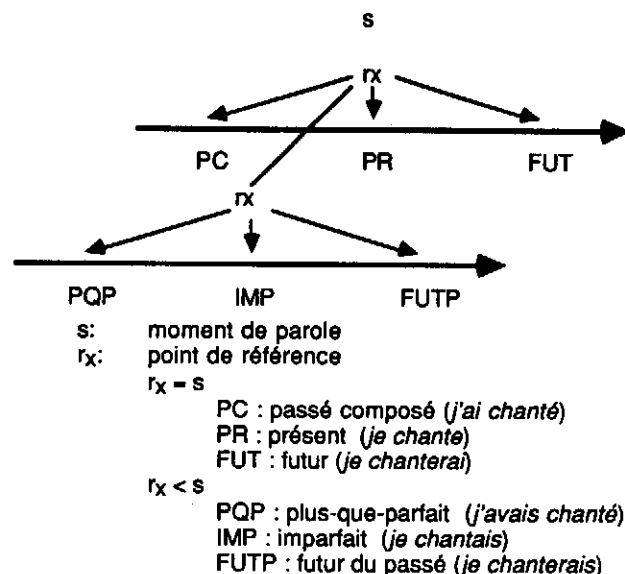


Figure 2

Ces deux systèmes, appliqués aux temps verbaux et aux adverbes de temps chez Klum (1961), sont dits **nynégocentrique** et **allocentrique**. Le premier système (nynégocentrique) est centré sur le locuteur, et correspond à ce qui est qualifié généralement de **déixis**, alors que le second, centré sur un autre point de repère que le locuteur, correspond au système de l'**anaphore**¹. Cela dit, le problème de la redondance des temps du passé n'est que partiellement résolu : l'opposition entre passé simple et imparfait d'une part et passé composé d'autre part est certes formulée en termes de l'opposition anaphore/déixis, mais les tentatives d'analyses systémiques ne

¹ Nous verrons plus loin que l'opposition entre **déixis** et **anaphore** ne peut se formuler de cette manière relativement au problème de la référence temporelle. Cf. également Kleiber (à paraître) pour un remarquable exposé de cette problématique.

permettent pas de rendre compte de la redondance entre passé simple et imparfait².

(ii) La deuxième stratégie d'analyse peut être qualifiée de **textuelle**, car elle privilégie non pas l'aspect systémique ou paradigmatique des temps verbaux, mais leurs emplois dans les textes, dont les propriétés sont à l'origine de distributions partiellement complémentaires. Benveniste (1966) dégage ainsi deux types d'organisation textuelle (deux plans d'énonciation dans sa terminologie), le **discours** et l'**histoire**. La corrélation entre plans d'énonciation et temps verbaux est complétée par une corrélation entre plans d'énonciation et système des pronoms personnels : les indicateurs (*je* et *tu*) appartiennent au plan du discours, et les substituts seuls (pronoms de 3e personne) au plan de l'histoire. On retrouve donc ici l'opposition entre **déixis** et **anaphore**, mais elle donne des classifications différentes des systèmes temporels. Ceux-ci ne sont pas organisés autour de l'axe temporel (passé, présent, futur) et des axes nynégocentrique et allocentrique : dans le discours, tous les temps sont possibles, sauf le passé simple; dans le récit, les temps principaux sont le plus-que-parfait, le passé simple, l'imparfait, le conditionnel et seule la 3e personne est tolérée. L'analyse de Benveniste contraste donc singulièrement avec les analyses systémiques, dans la mesure où les préférences sont accordées aux propriétés énonciatives et textuelles des marques de la subjectivité (temps verbaux et pronoms personnels) plutôt qu'aux propriétés référentielles des temps verbaux.

La prolongation par Weinrich (1973) des hypothèses de Benveniste est à cet égard éclairante : en reprenant explicitement la thèse de K. Hamburger (1986 pour la traduction française), les temps verbaux sont démunis de référence temporelle : ils consistent simplement en des marques (des "signes obstinés", à haut degré de fréquence) indiquant une **attitude de locution** (commentaire ou récit) et une **perspective de locution** (rétrospective,

² La solution consiste généralement à dégager le système du français "parlé", ce qui permet d'évacuer, de manière occamienne, le problème du passé simple : il est en effet soutenu que le passé simple est un temps de l'écrit et n'apparaît pas à l'oral. Cette solution me semble par trop simplificatrice, et n'explique nullement la compétence linguistique d'un enfant de 4 ans (mon fils Nathanaël) à raconter des histoires au passé simple.

prospective, ou nulle). Le classement obtenu (cf. figure 3) est un peu similaire à celui des approches systémiques, et se caractérise par un découpage complémentaire des temps verbaux, mais permet de résoudre de manière textuelle l'opposition entre passé simple (temps de l'avant-plan) et imparfait (temps de l'arrière-plan), par le recours aux notions de mise en relief, d'avant-plan et d'arrière-plan :

<i>Perspective de locution</i>	<i>Attitude de locution</i>	<i>commentaire</i>
<i>rétrospection</i> (information rapportée)	PQP, PANT	PC
<i>prospéction</i> (information anticipée)	COND	FUT
<i>point zéro</i>	IMP, PS	PR
<i>Mise en relief</i> temps de l'arrière-plan temps de l'avant-plan	IMP PS	

Figure 3

Cette approche, comme celle de Benveniste, si elle a eu le mérite d'observer un certain nombre de corrélations intéressantes au niveau de la distribution des temps du passé, est principalement défectueuse sur deux plans. En premier lieu, elle oblige à tirer des prédictions qui s'avèrent fausses : impossibilité de la coprésence de la première personne et du passé simple chez Benveniste, impossibilité de la coprésence de marques appartenant au monde commenté (marques déictiques temporelles) et de marques du monde raconté (temps du passé comme l'imparfait et le passé simple). Or, sur ce dernier point, K. Hamburger (1986) pour l'allemand, et M. Vuillaume (1990) pour le français, ont donné des exemples très intéressants de telles co-occurrences. En second lieu, ces approches sont non référentielles et refusent d'attribuer des propriétés temporelles ("passé", "présent", "futur") aux temps verbaux. Le raisonnement de K. Hamburger est le suivant. Seuls les événements qui se sont réellement produits peuvent être dits passés; les événements de la fiction ne se sont pas produits réellement; donc ils ne peuvent être passés, et les temps qui les désignent ne réfèrent pas temporellement.

1.2. Traitements logiques du temps linguistique

Le problème de la description logique du temps est lié à une propriété des systèmes logiques classiques, les opposant sur ce point aux langues naturelles : les langages logiques classiques ne contiennent que des propositions non tensées, ou omnitemporelles. Pour traduire une phrase à l'aide d'un langage logique comme le calcul des prédicats, il faut faire abstraction de ce que représente référentiellement la marque temporelle associée au prédicat verbal. Par exemple, (1) sera traduit par (2), qui ne contient comme symboles qu'un prédicat (T) et un terme (s) :

- (1) Socrate pense.
(2) T(s)

Pour introduire l'information temporelle absente du symbolisme de la logique classique, les logiciens ou sémanticiens ont adopté deux stratégies : celle consistant d'une part à ajouter à la forme logique des variables d'instant ou d'événements $t_1 \dots t_n$ (le système va quantifier ces variables, et augmenter en conséquence le nombre d'arguments du prédicat); celle consistant d'autre part à doper le système par l'introduction d'opérateurs temporels, fonctionnant de manière identique aux opérateurs aléthiques, épistémiques et déontiques des logiques modales. Ainsi, la phrase (3) recevra respectivement les représentations (4) et (5) dans ces deux types de systèmes:

- (3) Socrate pensait.
(4) $\exists t(t < n \wedge (T(s, t)))$
(5) PT(s)

En (4), le prédicat unaire de la logique des prédicats classiques T devient un prédicat à deux arguments (le premier argument est un terme, le second un instant et n le point de repère de l'énonciation). En (5), la formule T(s) est préfixée d'un opérateur intensionnel du passé P (cf. (12) pour sa sémantique, et la règle (8) pour la stratégie générale de traduction des formules en logique intensionnelle).

La plupart des analyses de ce type, de portée sémantique plus que logique, a consisté à discuter les avantages et les inconvénients de l'un ou l'autre mode de traduction de la référence temporelle. On a pu ainsi montrer

(cf. Guenthner 1978) que les opérateurs intensionnels permettent non seulement de disposer pour la représentation du temps d'un langage non ambigu, mais encore de prévoir certaines ambiguïtés non discernables dans les langues naturelles, comme le montre la phrase (6), ambiguë du point de vue de la sémantique formelle :

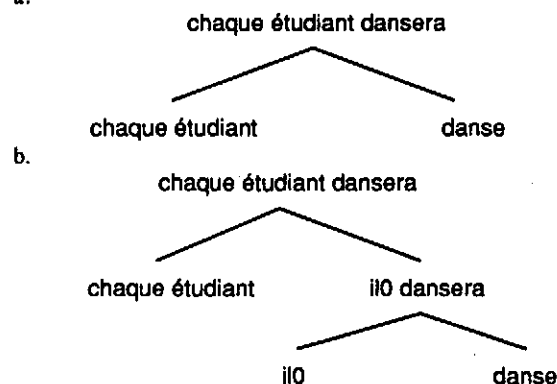
- (6) Chaque étudiant dansera.

Le SN et le V seront traduits en logique intensionnelle par (7) (cf. Dowty, Wall & Peters 1981) :

- (7) a. chaque étudiant : $\lambda P \forall x (Ex \rightarrow Px)$
 b. danser : D
 c. chaque étudiant danse : $\lambda P \forall x (Ex \rightarrow Px) (D)$

et, selon la règle de traduction (8) et la règle de λ -conversion (9), on obtient les deux formes logiques (10), résultats des analyses (11) :

- (8) Si α est traduit en α' et β en β' , alors $F_{fut}(\alpha, \beta)$ est traduit en $F\alpha'(\beta')$.
 (9) $\lambda x(\dots x \dots)(\alpha) \rightarrow (\dots \alpha \dots)$
 (10) a. $F\forall x (Ex \rightarrow Dx)$
 b. $\forall x (Ex \rightarrow FDx)$
 (11) a.



Un tel langage est constitué d'une syntaxe et une sémantique très précise. Je ne donnerai ici que la sémantique de quatre opérateurs temporels (F, P, G et H) (cf. Allwood, Andersson & Dahl 1977)³ :

- (12) a. $F\alpha$ est vrai relativement à un instant t ssi α est vrai relativement à un instant qui suit t ;
 b. $P\alpha$ est vrai relativement à un instant t ssi α est vrai relativement à un instant qui précède t ;
 c. $G\alpha$ est vrai relativement à un instant t ssi α est vrai relativement à tous les instants qui suivent t (G = opérateur du futur sempiternel) ;
 d. $H\alpha$ est vrai relativement à un instant t ssi α est vrai relativement à tous les instants qui précèdent t (H = opérateur du passé sempiternel).

Cela dit, certains arguments ont été avancés contre les logiques temporelles, en faveur des solutions par quantification. Ces arguments (cf. Nef 1986) sont les suivants :

- (i) les opérateurs temporels sont itérables, alors que les temps ne le sont pas : il y a en effet une différence entre itération d'opérateurs (PPPp, FFFp, FPFp) et enchâssement temporel (*Paul avait eu mangé/ Paul aura mangé/ Paul allait manger*) ;
 (ii) il existe une analogie entre quantification et temps : on peut en effet traduire les opérateurs temporels en quantificateurs : P = "il a été au moins le cas que" (quantification existentielle), H = "il a toujours été le cas que" (quantification universelle) ;
 (iii) le point de vue du locuteur dans les langues naturelles domine tous les contextes subordonnés (dans *Paul a dit que Pierre viendra*, le futur est repéré par rapport au moment d'énonciation, et non par rapport à la référence temporelle de la principale). Notamment, les phrases (13a) et (14a) n'expriment pas les mêmes relations temporelles, ce que ne peut exprimer la logique temporelle, mais qu'un système par quantification est tout à fait capable de résoudre (où P = opérateur "passé", F = opérateur "futur", N =

³ On se référera à l'ouvrage de Dowty, Wall & Peters (1981, chapitre 5) pour la syntaxe et la sémantique d'un langage intensionnel qui inclut les opérateurs temporels.

opérateur "maintenant", $<$ = relation d'antériorité, C = prédicat "child", B = prédicat "born", K = prédicat "king"):

- (13) a. A child was born which would be king.
 b. $\exists x (C(x) \wedge B(x) \wedge FK(x))$
 c. $\exists t'(t' < t_0 \wedge \exists x (C(x, t') \wedge B(x, t') \wedge \exists t'' (t'' > t') \wedge K(x, t'')))$
- (14) a. A child was born which will be king.
 b. $\exists x (C(x) \wedge B(x) \wedge NFK(x))$
 c. $\exists t'(t' < t_0 \wedge \exists x (C(x, t') \wedge B(x, t') \wedge \exists t'' (t_0 < t'' \wedge K(x, t''))))$

Pour rendre compte de la différence entre conditionnel et futur enchâssés dans un temps passé, la logique temporelle doit en effet introduire un opérateur N ("maintenant"), qui se trouve être dans le champ de l'opérateur "passé" ($P \dots (\dots N \dots)$), ce qui rend la lecture paradoxale (les déictiques sont "rigides" référentiellement).

Malgré ces arguments en faveur des systèmes à quantification, un argument décisif, du point de vue logique, a été donné pour les logiques temporelles. L'argument concerne le caractère intensionnel du temps, que l'on peut montrer par l'existence de contextes temporels opaques⁴. Dans de telles situations, il est nécessaire de recourir à un modèle logique intensionnel. Or seuls les systèmes à opérateurs sont intensionnels, les systèmes à quantification appartenant aux logiques extensionnelles. L'exemple (15) montre une inférence non valide, dont la cause est l'information temporelle présupposée par la prémisse (b) :

- (15) a. Georges a épousé Marie
 b. Marie est veuve
 c. Georges a épousé une veuve.

⁴ Il faut noter que la notion de contexte opaque est ici décisive à la fois du point de vue de la référence (il n'y a pas de substitution des identiques possibles dans un contexte oblique ou opaque), mais aussi du point de vue logique. En effet, le recours à des langages logiques pour la sémantique des langues naturelles n'a pas pour unique fin la traduction d'expressions ambiguës en expressions non ambiguës. Elle vise surtout à représenter de manière explicite les implications logiques, les contradictions et les inférences valides associées aux phrases.

Pour expliquer le caractère fallacieux de la déduction, il est nécessaire de donner une traduction recourant aux opérateurs temporels de la logique temporelle :

- (16) a. Georges a épousé Marie avant maintenant
 b. Marie est veuve maintenant
 c. Georges a épousé avant maintenant une personne qui est veuve maintenant.

On voit donc que le problème de la traduction des marques temporelles en langue naturelle via des systèmes logiques est complexe. Je ne développerai pas cette question, car elle est, à mon avis, trop souvent obscurcie par des problèmes de formalisation. La question préalable, à laquelle il n'est pas répondu, est de définir précisément les objets de la référence temporelle. Pour ce faire, j'utiliserai la théorie de la référence développée par Milner (1982) pour définir l'anaphore nominale et pronominale.

2. Référence actuelle et référence virtuelle

La théorie de la référence de Milner, pour classique qu'elle soit, a l'avantage de décrire les phénomènes d'**anaphore** et de **déixis** à partir de concepts primitifs. Milner distingue en effet d'une part la référence virtuelle de la référence actuelle, et d'autre part les expressions autonomes référentiellement des expressions non autonomes référentiellement.

(i) La **référence actuelle** d'une expression linguistique (par exemple un syntagme nominal) est le segment de réalité que cette expression désigne. La **référence virtuelle** d'une unité (lexicale comme un nom) est l'ensemble des conditions caractérisant cette unité, à savoir les conditions lui permettant, lorsqu'elle est employée, de référer. La référence actuelle correspond à ce que, dans la tradition frégéenne, on appelle la *référence*, alors que la référence virtuelle, dans la même tradition, correspond au *sens*. Remarquons que seule une unité lexicale (substantivale de surcroît) peut avoir une référence virtuelle. Pour qu'elle ait une référence actuelle, il faut qu'elle soit employée, à savoir qu'elle soit la tête lexicale d'une catégorie syntagmatique. La question cruciale, du point de vue de la théorie linguistique, est le

problème de l'attribution d'une référence aux expressions dépourvues de référence virtuelle, comme les pronoms de troisième personne. Dans ce cas, l'anaphore, qui combine pour Milner la relation symétrique de **coréférence** et la relation asymétrique de **reprise** (entre un terme anaphorisant et un terme anaphorisé), constitue un processus par lequel une expression dépourvue en elle-même de référence virtuelle, et a fortiori de référence actuelle, reçoit une référence (virtuelle ou actuelle) via l'expression qu'elle anaphorise. Par exemple, en (17), la référence assignée par l'anaphore à *en* est une référence actuelle (*en* anaphorise *des lions*), alors qu'en (18), *en* reçoit une référence virtuelle puisqu'il anaphorise l'unité lexicale *lion* :

- (17) J'ai vu dix **des lions** et toi tu **en** as vu quinze.
 (18) J'ai vu dix **lions** et toi tu **en** as vu quinze.

On remarquera qu'en (17) la relation entre le pronom (l'anaphorisant) et son antécédent (l'anaphorisé) est une relation de coréférence actuelle, alors qu'il y a simplement coréférence virtuelle entre *en* et *lion* en (18).

(ii) La définition que donne Milner de l'anaphore permet de distinguer deux types d'expressions linguistiques : les **expressions autonomes référentiellement**, à savoir les expressions qui, étant pourvues d'une référence virtuelle, peuvent être utilisées pour référer actuellement, et les **expressions non autonomes référentiellement**, à savoir celles qui sont ou dépourvues de référence virtuelle ou dont la référence virtuelle inclut les conditions de leurs usages. Les pronoms sont non autonomes référentiellement, mais la clause définitoire de la non autonomie permet en fait de distinguer les pronoms de première et deuxième personne d'un côté (ceux que Benveniste appelle des *indicateurs*) et les pronoms de troisième personne (*substituts* dans la terminologie de Benveniste). Cette distinction n'est pas a priori, comme c'est le cas chez Benveniste, basée sur l'opposition fonctionnelle entre personne et non personne, mais sur les mécanismes référentiels mis en place par ces deux classes d'expressions pronominales (déixis et anaphore). L'anaphore peut dès lors être définie comme un processus qui relie une expression non autonome référentiellement (un pronom) à une expression autonome référentiellement (un nom ou un syntagme nominal), entre lesquels la relation de coréférence (actuelle ou

virtuelle) permet d'assigner une référence (actuelle ou virtuelle) à l'expression non autonome référentiellement.

Cette théorie de la référence et de l'anaphore a fait l'objet d'un certain nombre de critiques, particulièrement à propos des conditions (linguistiques et pragmatiques) qui permettent ou excluent l'anaphore⁵. Sans entrer dans ce débat, je m'engagerai dans une réflexion sur les problèmes de la référence temporelle à partir des concepts qui viennent d'être rappelés, et qui me permettront une formulation non classique de l'analyse des marques temporelles en langue naturelle.

3. Référence temporelle actuelle et référence temporelle virtuelle

Avant de définir précisément les notions primitives de mon analyse de la référence temporelle, j'aimerais commencer par distinguer deux types d'expressions temporelles, les expressions temporelles autonomes référentiellement, et les expressions temporelles non autonomes référentiellement.

(i) Les **expressions temporelles autonomes référentiellement** sont des adverbes de temps, locutions ou propositions temporelles permettant, d'une manière non indexicales, de fixer un point de repère temporel par rapport auquel les autres marques temporelles (les temps verbaux notamment) vont fixer leur référence temporelle. On peut distinguer parmi les expressions temporelles autonomes celles qui sont **indéfinies** (la référence temporelle est vague ou non datée) :

- (19) il était une fois
un jour
lorsque Jean arriva

⁵ Je renvoie le lecteur aux contributions multiples de Georges Kleiber sur les stratégies référentielles associées à la sélection d'une expression référentielle (cf. Kleiber 1990 pour un panorama synthétique de ses travaux), ainsi qu'aux contributions d'Anne Reboul pour une réfutation de la théorie, pour elle trop restrictive, de Milner (cf. Reboul 1988-89 et 1989).

Par opposition, on dira d'une expression temporelle autonome qu'elle est **définie** lorsque qu'elle indique un point de repère temporel précis, à savoir lorsqu'elle fournit une indication calendaire (au sens de Fillmore 1975) :

- (20) en 1923
le 5 avril 1991
à huit heures
au coucher du soleil
la nuit

Je ferai l'hypothèse que les expressions temporelles autonomes référentiellement jouent le même rôle que les expressions autonomes référentiellement dans le système de Milner, à savoir qu'elles permettent l'anaphore temporelle en fournissant un point de repère temporel (la référence temporelle actuelle) à une expression ou marque temporelle qui, étant non autonome, ne peut référer temporellement seule.

(ii) Les expressions temporelles non autonomes référentiellement constituent l'ensemble des expressions temporelles anaphoriques et déictiques. Les expressions déictiques (*maintenant, aujourd'hui, hier, demain, la semaine prochaine, dans une année*, etc.) se caractérisent en ce que leur référence virtuelle inclut leur condition d'utilisation, à savoir consiste en une instruction de forme générique donnant lieu à une interprétation référentielle actuelle variable en fonction du moment d'énonciation : si j'énonce (21) le 20 juin 1991, je désigne une référence temporelle actuelle qui n'est pas la même que si j'avais produit cette expression le 14 juin 1991 :

- (21) Dans une semaine, je tondrai la pelouse.

En revanche, les expressions temporelles non autonomes qui sont des **anaphoriques** se comportent différemment : elles ont besoin, pour avoir une référence actuelle, d'être en relation de coréférence (partielle ou totale) avec une expression temporelle autonome référentiellement, afin que cette dernière lui procure une référence temporelle actuelle. Le plus simple est d'illustrer mon propos par des exemples. Si l'on compare les énoncés (22) et les énoncés (23), on constate que le point de repère temporel permettant d'interpréter la référence temporelle est absent en (22) - ce qui donne lieu à

une interprétation incomplète pour (22a) et à une interprétation contextuellement dépendante de l'énonciation pour (22b) -, alors que les énoncés (23) contiennent chacun une expression fixant la référence temporelle actuelle :

- (22) a. Jean mangeait de la choucroute.
b. Jean a mangé de la choucroute.
(23) a. Avant son ulcère à l'estomac, Jean mangeait de la choucroute.
b. Hier soir, Jean a mangé de la choucroute.

Le processus de référence temporelle est donc analogue, à ce stade de l'analyse, à celui de l'anaphore pronominale tel qu'il est décrit par Milner. Il y a néanmoins une différence importante, qui doit être faite avant de définir précisément les termes de *référence temporelle actuelle* et de *référence temporelle virtuelle*. Dans le cas de l'anaphore pronominale, les pronoms de troisième personne sont non autonomes référentiellement, mais ils ne peuvent avoir de référence virtuelle associant leurs conditions d'usage. Nous verrons très vite que les marques temporelles non autonomes référentiellement ont une référence temporelle virtuelle : si tel n'était pas le cas, on ne comprendrait pas comment il est possible de les utiliser de manière déictique (pour le passé composé et le présent par exemple), et les indications du type "passé", "présent", "futur" ne seraient pas des paramètres pertinents pour la référence temporelle. Si l'on revient à l'exemple (23a), on peut décrire le processus d'assignation de référence temporelle de la manière suivante :

- (24) a. *son ulcère à l'estomac* : événement constituant le repère temporel⁶
b. *avant son ulcère à l'estomac* : période (indéfinie) constituant la référence temporelle actuelle
c. *Jean mangeait de la choucroute* : événement passé cointemporel à la période constituant la référence actuelle
d. corrélat lexical : *x mange y* implique une durée limitée de l'événement décrit
e. corrélat grammatical : *-ait* signale la possibilité d'une lecture itérative (l'événement décrit s'est répété plusieurs fois dans la période constituant la référence actuelle)⁷.

⁶ Point de référence (R) chez Reichenbach (1947).

⁷ On se référera à Ducrot (1979) pour une description complète et très pertinente de l'imparfait, description presque entièrement reprise dans Smith (1986).

La même analyse vaut pour (23b), à la seule différence que l'expression temporelle fixant la référence actuelle (*hier soir*) n'est pas autonome référentiellement, au sens où les pronoms de première et de deuxième personnes ne le sont pas : elle contient une indication relative à ses conditions d'utilisation.

Ces précisions étant apportées, il est possible maintenant de définir de manière plus précise les concepts de *référence temporelle actuelle* et de *référence temporelle virtuelle* :

Définition 1

La *référence temporelle actuelle* d'une expression temporelle est un instant (point ou intervalle) défini indépendamment de ses conditions d'utilisation.

Définition 2

La *référence temporelle virtuelle* d'une expression ou marque temporelle est l'ensemble des conditions permettant de définir sa référence temporelle actuelle.

Selon ces deux définitions, la référence temporelle est un instant du temps. Cet instant peut être désigné (c'est le cas du processus de référence actuelle), ou il peut être mentionné, sans être désigné (c'est le cas de la référence virtuelle). Pour illustrer cette différence, prenons le cas des temps verbaux, qui, je le rappelle, n'ont pas en eux-mêmes de référence actuelle, mais ont néanmoins une référence virtuelle, c'est-à-dire un potentiel de référence. L'indication donnée en (24c) "l'événement passé est cotermporel à la période constituant la référence actuelle" constitue le résultat de la combinaison de la référence de la proposition "Jean mange de la choucroute" et de l'indication temporelle fournie par la marque *-ait*. Une indication du type "l'événement est passé et cotermporel à la référence actuelle de l'énoncé" est le propre des marques temporelles verbales, dont la sémantique doit ici être comprise de manière instructionnelle⁸.

⁸ Les observations et remarques qui précèdent n'indiquent qu'une partie des informations constituant l'instruction sémantique associée aux temps verbaux. À côté des instructions strictement temporelles, il est nécessaire d'ajouter des informations de nature aspectuelle concernant la manière dont le procès ou l'événement décrit est réalisé.

Une dernière définition doit être fournie pour comprendre la relation entre la sémantique des verbes et la sémantique des temps verbaux, celle de ce que j'ai appelé informellement "événement".

Définition 3

Un *événement* est ce qui est désigné par une phrase (plus particulièrement ce que dénote une construction verbale dans une phrase), pouvant être indexé temporellement.

Cette définition implique qu'un événement peut toujours être daté, et que lorsqu'il est daté, il l'est toujours relativement à une expression temporelle référentielle (autonome ou non autonome). Dans la phrase (25)

(25) En 1929, Jean épousait Marie

l'événement que constitue la proposition "Jean épouse Marie" est indexé par l'expression temporelle autonome référentiellement que constitue le syntagme *en 1929*. En (26),

(26) Aujourd'hui, Jean épouse Marie

c'est une expression non autonome référentiellement (*aujourd'hui*), mais dont l'utilisation permet d'atteindre une référence temporelle actuelle (le jour de l'énonciation de la phrase) qui permet d'indexer l'événement "Jean épouse Marie".

Cela dit, le commentaire de quelques exemples ne suffit pas à expliquer les principes d'assignation de référence temporelle aux phrases. D'une part, toute phrase ne contient pas d'expression autonome ou non autonome référentiellement permettant d'atteindre la référence temporelle actuelle. D'autre part, nous verrons que certaines phrases peuvent contenir des indications temporelles contradictoires, sans pour autant donner lieu à des paradoxes temporels ou à des contradictions temporelles. Il est donc nécessaire de recourir à des principes pragmatiques qui permettent d'expliquer les exemples donnés jusqu'ici, ainsi que certains contre-exemples apparents.

4. Principes pragmatiques

Les principes pragmatiques que je vais proposer ont pour fonction principale d'expliquer l'interprétation référentielle des indications temporelles associées aux temps verbaux lorsqu'aucune indication temporelle n'est donnée, ou que celle-ci est associée à une expression déictique. Ma thèse principale est que le fonctionnement référentiel des temps verbaux est déictique par défaut, mais non par nature. Cela signifie que n'importe quelle indication temporelle peut jouer le rôle de point de repère pour l'indexation, et que c'est en cas d'absence de telles indications qu'une interprétation en termes des propriétés du contexte d'énonciation est nécessaire. La procédure d'interprétation des indications temporelles est donc la suivante :

Procédure d'interprétation des indications temporelles

Cherchez une indication temporelle (une expression temporelle autonome ou non autonome) pour la référence temporelle actuelle; sinon rabattez-vous sur le contexte d'énonciation.

A ce titre, le contexte d'énonciation joue, par défaut, le même rôle pour les temps que celui proposé par Kleiber pour l'adjectif démonstratif, et les indications temporelles seraient, à ce titre, l'équivalent des circonstances d'évaluation pour l'article défini (cf. Kleiber 1987).

Le premier principe va justement donner la procédure d'interprétation d'un énoncé sans indication temporelle autre qu'un temps verbal :

Principe d'actualisation de MAINTENANT

Par défaut, MAINTENANT joue le rôle de repère temporel par rapport auquel la référence temporelle est définie. Si une indication temporelle à référence actuelle est présente, elle prend le relais.

C'est ce principe qui permet d'expliquer l'interprétation de (22b) :

(22) b. Jean a mangé de la choucroute.

On peut donc formuler la première généralisation suivante :

Généralisation1

La déixis temporelle est définie par le principe d'actualisation de MAINTENANT.

Cela dit, le principe d'actualisation de MAINTENANT et la généralisation1 ne permettent pas d'expliquer l'impossibilité d'une interprétation déictique de (22a) :

(22) a. Jean mangeait de la choucroute.

Il faut non seulement montrer que l'imparfait ne peut s'interpréter déictiquement, mais qu'en plus il fonctionne d'une manière obligatoirement anaphorique. En d'autres termes, si l'interprétation de (22a) est possible, elle ne l'est que relativement à une indication temporelle fonctionnant comme la source de l'anaphore imposée par l'imparfait. On peut donc formuler la deuxième généralisation tirée du principe d'actualisation de MAINTENANT, qui explique l'interprétation anaphorique des temps verbaux :

Généralisation2

L'anaphore temporelle est définie par un ensemble d'instructions (la référence virtuelle de l'indication temporelle) et par la relation de coréférence (complète ou partielle) avec une indication temporelle à référence temporelle actuelle.

Le principe d'actualisation de MAINTENANT et ses deux généralisations permettent d'expliquer les comportements différents de l'imparfait et du passé composé, relativement à la source (explicite ou implicite) de la référence temporelle actuelle. Le passé composé donne toujours lieu à une interprétation cohérente avec le contexte d'énonciation (en d'autres termes, l'instruction "passé" est relative à "maintenant" coterminant au moment d'énonciation), alors que l'imparfait ne peut recevoir sa référence actuelle que via une expression autonome référentiellement⁹. Mais ce principe ne suffit pas à expliquer d'une part les processus de repérages temporels dans les séquences de phrases (dans les textes) et surtout la propriété qu'a une indication temporelle d'hériter le repère temporel d'une autre indication temporelle. Pour exprimer cette propriété textuelle de la référence temporelle, il est nécessaire d'introduire le principe suivant :

⁹ On discutera plus loin des contre-exemples à ce principe (style indirect libre, déictiques et temps passés)

Principe d'assignation de point de repère temporel

Toute indication temporelle, définie ou indéfinie, anaphorique ou déictique, peut devenir le point de repère temporel de l'énoncé. Sauf indication contraire, le point de référence temporelle de l'énoncé antérieur est maintenu.¹⁰

La deuxième clause de ce principe a pour but d'expliquer les mécanismes de cohérence temporelle qui sont appliqués systématiquement dans la lecture des textes. Si une phrase P_1 contient une indication temporelle constituant un repère temporel, il est nécessaire d'introduire une nouvelle indication temporelle en P_2 pour constituer un nouveau point de repère. Ceci explique pourquoi les séquences (27) sont cohérentes du point de vue textuel, alors que les séquences (28) sont bizarres (a) ou donnent lieu à une autre interprétation (b) :

- (27) a. Hier, j'étais à Sainte-Cécile. Aujourd'hui, je suis à Nancy.
b. Ce jour-là, il était à Paris. Il partit pour Nancy le lendemain.

- (28) a. ? Hier, j'étais à Sainte-Cécile. Je suis à Nancy.
b. Ce jour-là, il était à Paris. Il partit pour Nancy.
(interprétation : "il partit le jour même pour Nancy")

Une dernière question reste non résolue. Quels sont les principes d'interprétation des déictiques ? Cette question semble superflue, puisque les déictiques (en tant qu'expressions non autonomes référentiellement) mobilisent obligatoirement la situation d'énonciation pour la fixation du point de repère temporel à partir duquel ils s'interprètent. En fait, ce cas de figure, canonique dans la communication orale, est très souvent mis en défaut dans la communication écrite, et particulièrement littéraire¹¹. Je ne mentionnerai ici que quelques exemples donnés par K. Hamburger (29-32) et par M. Vuillaume (33-35). Ces exemples me permettront de proposer un troisième principe :

- (29) Mais le matin il lui fallait élaguer l'arbre. **Demain**, c'était Noël (Alice Berend, *Les fiancés de Babette Bomgerling*).

¹⁰ On notera que ce principe va dans le sens contraire du PIDT (Principe d'interprétation du discours temporel) de Dowty (1986) (cf. Wilson 1990 pour une critique).

¹¹ Un autre cas de figure est illustré par leurs usages vagues ou approximatifs, du type *aujourd'hui*, *les femmes travaillent* ou encore *en l'an 2000*, c'est-à-dire *demain*, ...

- (30) ...et bien sûr il allait à sa réception **ce soir** (Virginia Woolf, *Mrs. Dalloway*).
- (31) Sous ses paupières, elle voyait **aujourd'hui** encore le visage devant elle... (Thomas Mann, *Lotte à Weinmar*).
- (32) **Hier**, la manœuvre avait duré huit heures (Bruno Frank, *Les journées du roi*).
- (33) Le malheur diminue l'esprit. Notre héros eut le malheur de s'arrêter auprès de cette petite chaise de paille, qui jadis avait été le témoin de triomphe si brillants. **Aujourd'hui** personne ne lui adressa la parole; sa présence était comme inaperçue et pire encore (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*).
- (34) Mme de Chasteller se rapprocha du groupe de Mme de Serpierre comme celle-ci continuait à voix haute ses réflexions critiques et monarchiques. Cette critique amère fut brusquement coupée par les compliments fades et exagérés qui passent pour du savoir-vivre en province. Lucien fut heureux de trouver Mme de Serpierre bien ridicule. Un quart d'heure plus tôt, il eût ri de grand cœur; **maintenant** cette femme méchante lui fit l'effet d'une pierre de plus que l'on trouve dans un mauvais chemin de montagne (Stendhal, *Lucien Leuwen*).
- (35) On prononça le nom de Michel, par hasard, les beaux yeux de la baronne [Schwarz] brillèrent.
Par hasard aussi, c'était vraisemblable, car Mme la baronne n'avait jamais pu prendre au sérieux la haute fortune de notre héros. Elle laissait faire et c'était tout.
Pourtant, M. Schwarz ferma **aujourd'hui** la porte de son cabinet, sous prétexte de gros calculs (P. Féval, *Les Habits Noirs*).

Dans tous ces exemples, il y a une contradiction entre la nécessité d'une interprétation anaphorique des temps, et la nécessité de fixer la référence actuelle à partir d'une indication temporelle déictique, définie préalablement comme non autonome référentiellement. Si le contexte est convoqué, cela signifie pour Vuillaume (c'est le cœur de son explication), qu'un autre niveau référentiel que celui des événements narrés (la *fiction principale*) intervient : c'est ce qu'il appelle *fiction secondaire*, dont les actants principaux sont le narrateur et le lecteur. Le paradoxe disparaîtrait à ce moment, puisque les repères temporels ne seraient pas identiques entre fiction principale (temps du verbe) et fiction secondaire (déictiques). Vuillaume pousse d'ailleurs son analyse jusqu'au point de voir dans ces énoncés la synthèse de deux énoncés, qu'il représente de la manière suivante pour l'exemple (33) :

- (33') a. Aujourd'hui personne ne lui adresse la parole.
b. Ce jour-là personne ne lui adressa la parole.

Une solution alternative a été proposée par Fauconnier (1984) en termes d'espaces mentaux : les déictiques ne seraient que la contre-partie temporelle d'un espace parcours spatial dans lequel se déplaceraient les acteurs de la fiction secondaire. Cette approche lui permet, contrairement à celle de Vuillaume, de conserver une sémantique univoque aux déictiques, et d'expliquer leurs usages en termes du principe métonymique d'identification sur les espaces.

L'analyse de Vuillaume aurait une consistance certaine s'il pouvait expliquer un fait crucial relatif à ces exemples. Contrairement à ce que l'intuition laisserait entendre, le choix d'un élément déictique serait selon Vuillaume un choix délibéré de l'auteur pour impliquer le lecteur dans la fiction. On serait ici dans un cas constituant une contrepartie fictionnelle du style indirect libre, puisque dans ce cas de figure, c'est l'existence d'une relation temporelle (cotemporalité, antériorité, postériorité) entre les pensées d'une troisième personne (un *sujet de conscience* dans la terminologie de Banfield 1982) exprimées par les énoncés au passé et un moment de la narration (exprimé par des déictiques de temps) qui déclenche une interprétation des phrases comme représentant le point de vue du personnage et non le point de vue de l'auteur :

- (36) Enfin [Emma] rassembla ses idées. Elle se souvenait ... Un jour avec Léon... Oh! comme c'était loin... Le soleil brillait sur la rivière et les clématites embaumaient... Alors, emportée dans ses souvenirs comme dans un torrent qui bouillonne, elle arriva bientôt à se rappeler la journée de la veille. - Quelle heure est-il? demanda-t-elle. La mère Rollet sortit [...] et rentra lentement en disant: - Trois heures, bientôt. - Ah! merci! Car il [Léon] allait venir. C'était sûr! Il aurait trouvé de l'argent. Mais il irait peut-être là-bas, sans se douter qu'elle fût là; et elle commanda à la nourrice de courir chez elle pour l'amener [...] Elle s'étonnait, à présent, de n'avoir pas songé à lui tout d'abord; *hier*, il avait donné sa parole, il n'y manquerait pas (G. Flaubert, *Madame Bovary*).

Dans cet exemple, la coprésence d'un déictique temporel (*hier*) et de formes en *-ait* (plus-que-parfait et conditionnel) s'explique sans recours à un principe pragmatique quelconque, mais en vertu des généralisations proposées par Banfield (1982) sur l'interprétation des expressions (E). A une expression est associé obligatoirement un sujet de conscience et un

maintenant. Par défaut, le sujet de conscience est coréférentiel à *je*, mais il peut être réalisé linguistiquement par une troisième personne; par défaut toujours, *maintenant* est cotemporel au présent, mais il peut être coréférentiel au passé. Selon ces principes, on comprend la possibilité d'une correspondance entre *hier* et formes en *-ait*. *Maintenant* étant cotemporel au passé, il est possible de décrire le jour avant "maintenant" par *hier*; le sujet de conscience étant réalisé par une troisième personne, on comprend pourquoi il est possible d'interpréter la relation conditionnelle comme exprimant non pas le point de vue de l'auteur, mais le point de vue (pensée, sentiments, etc.) d'Emma.

Revenons maintenant à notre exemple (33), qui ne peut être au style indirect libre, le passé simple étant une marque de phrase de la narration. Si l'explication de Vuillaume était correcte, il devrait être possible de substituer au déictique son correspondant anaphorique, l'insertion de la fiction secondaire dans la fiction principale n'étant pas une nécessité linguistique, mais un choix stylistique. Or on constate que la substitution à *aujourd'hui* de *ce jour-là* crée une ambiguïté temporelle, puisque le premier antécédent possible devient l'indication temporelle *jadis* :

- (33'') Le malheur diminue l'esprit. Notre héros eut le malheur de s'arrêter auprès de cette petite chaise de paille, qui *jadis* avait été le témoin de triomphe si brillants. (?) *Ce jour-là*, personne ne lui adressa la parole; sa présence était comme inaperçue et pire encore.

On voit donc que l'explication proposée par Vuillaume ne résiste pas à l'analyse, indépendamment de la légitimité de la distinction narratologique entre fiction principale et fiction secondaire.

Afin d'éviter une explication partielle, qui soit trop dépendante d'une théorie de la fiction de type narratologique (comme c'est le cas pour Vuillaume) ou herméneutique (dans le cas de K. Hamburger), je proposerai le principe pragmatique suivant :

Principe d'assignation de référence temporelle aux déictiques

Par défaut, les déictiques temporels désignent rigidement un instant (point ou intervalle) relativement au contexte d'énonciation et aux participants de la communication. Ils peuvent désigner, de manière auto-référentielle, un instant (point ou intervalle) dont le point de repère temporel est fixé par l'énoncé lui-même.

L'application de ce principe consiste donc à envisager le processus d'assignation de référence temporelle de manière similaire à ce qui a été décrit jusqu'ici. Les temps verbaux ne peuvent recevoir une référence actuelle que par l'intermédiaire d'une expression temporelle ayant une référence actuelle. Les déictiques faisant l'affaire, il y a donc coréférence temporelle entre les indications temporelles des temps verbaux et les indications temporelles des déictiques. Le problème est dès lors d'expliquer le processus d'interprétation non contextuellement dépendant des déictiques de temps. L'explication du paradoxe consiste ici à admettre que c'est l'énoncé lui-même qui constitue son propre repère temporel. Si *aujourd'hui* est utilisé dans un tel énoncé, cela signifie que le segment de réalité désigné correspond au jour que décrit l'énoncé.

Cette explication, pour ad hoc qu'elle puisse paraître, a au moins deux avantages. D'une part, elle ne repose pas sur une théorie illusionniste de la fiction. D'autre part, elle s'intègre parfaitement dans le cadre d'une approche générale de la référence temporelle, que j'ai tenté d'esquisser ici.

Bibliographie

- ALLWOOD, J., ANDERSSON L.G. & DAHL Ö. (1977), *Logic in linguistics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BANFIELD, A. (1982), *Unspeakable sentences : narration and representation in the language of fiction*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- BENVENISTE, E. (1966), «Les relations de temps dans le verbe français», in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 187-207.
- DUCROT, O. (1979), «L'imparfait en français», *Linguistische Berichte* 60, 1-23.

- DOWTY, D.R. (1986), «The effects of aspectual class on the temporal structure of discourse : semantics or pragmatics ?», *Linguistics and Philosophy* 9, 37-61.
- DOWTY, D.R., WALL R.E. & PETERS S. (1981), *Introduction to Montague Semantics*, Dordrecht, Reidel.
- FAUCONNIER, G. (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- FILLMORE, C.J. (1975), *Santa Cruz Lectures on Deixis*, Bloomington, IULC.
- GUENTHNER, F. (1978), «Time schemes, tense logic and the analysis of English tenses», in F. GUENTHNER & S.J. SCHMIDT (eds.), *Formal semantics and pragmatics for natural languages*, Dordrecht, Reidel, 201-222.
- HAMBURGER, K. (1986), *La logique des genres littéraires*, Paris, Seuil.
- KLEIBER, G. (1987), «L'énigme du Vintimille ou les déterminants à quai», *Langue Française* 75, 107-122.
- KLEIBER, G. (1990), «Marqueurs référentiels et processus interprétatifs : pour une approche "plus sémantique"», *Cahiers de Linguistique Française* 11, 241-258.
- KLUM, A. (1961), *Verbe et adverbe*, Upssala.
- MARTIN, R. (1971), *Temps et aspect*, Paris, Klincksieck.
- MILNER, J.C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- NEF, F. (1986), *Sémantique de la référence temporelle en français moderne*, Berne, Lang.
- REBOUL, A. (1988-89), «Pragmatique de l'anaphore pronominale», *Sigma* 12-13, 197-231.
- REBOUL, A. (1989), «Résolution de l'anaphore pronominale : sémantique ou pragmatique ?», *Cahiers de Linguistique Française* 10, 77-100.
- REICHENBACH, H. (1947), *Elements of symbolic logic*, New York, Free Press.
- SMITH, C. (1986), «A speaker-based approach to aspect», *Linguistics and Philosophy* 9, 97-115.
- VET, C. (1980), *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*, Droz, Genève.
- VUILLAUME, M. (1990), *Grammaire temporelle des récits*, Paris, Minuit.
- WEINRICH, H. (1973), *Le temps*, Paris, Seuil.

WILSON, D. (1990), «Pragmatics and time», paper delivered to the MIT Conference on Time in Language, UCL, 26 p.

Le système des pronoms personnels en français contemporain: le problème de la référence

Anne Reboul
Université de Genève

Cet article n'a pas pour but de proposer des solutions mais bien plutôt de faire le point sur un problème, celui que pose le système des pronoms personnels en français contemporain, abordé sous l'angle de la référence, de soulever les questions qui se posent et de proposer quelques hypothèses pour y répondre. Il s'agit donc essentiellement d'un article de travail qui ne se veut pas le lieu d'une série d'affirmations mais bien plutôt celui d'un commencement de réflexion et de dialogue scientifique.

1. Introduction

Les pronoms personnels sont, comme les autres pronoms et comme les noms, des *morphèmes référentiels* et, à ce titre, sont susceptibles d'une analyse en termes de *référence*. Ils sont aussi, à la différence des noms, un des éléments de la conjugaison verbale et, comme tels, susceptibles d'une analyse *linguistique*, qui ne tiendrait pas compte du mode de récupération de leur référent, mais qui rendrait compte des oppositions qui les constituent en système. L'analyse linguistique, dont il va être brièvement question dans le paragraphe suivant, a été effectuée par Benveniste notamment. L'analyse référentielle reste en grande partie à faire.

2. L'analyse linguistique

Le système des pronoms personnels en français a été étudié (par Benveniste principalement: cf. Benveniste 1966) d'un point de vue strictement linguistique, interne au système de la langue, qui ignore partiellement la façon dont leur référence est fixée. Cette analyse aborde les pronoms personnels sous l'angle de la subjectivité dans le langage. Elle oppose d'une part les pronoms de la première et de la seconde personne

du singulier à celui de la troisième personne. C'est la *corrélation de personnalité* qui oppose *je* et *tu*, qui désignent respectivement «la personne qui parle» et «la personne à qui l'on parle», à *il* qui correspond à la «non-personne». A cette première opposition, se superpose une seconde opposition, liée à la fois aux temps verbaux et aux pronoms personnels sujets, les temps du passé et la troisième personne étant caractéristiques de *l'histoire*, «mode objectif», alors que le *discours*, «mode subjectif», se définit par la présence des deux premières personnes et par celle du présent, du futur et du parfait, la présence de la troisième personne et celle de l'imparfait y restant, malgré tout, possible. Cette double distinction ne suffit cependant pas à épuiser le problème, ce que Benveniste, qui en est l'artisan, a déjà noté, ajoutant à la *corrélation de personnalité* qui oppose *j*/*tu* d'une part, *il* de l'autre, la *corrélation de subjectivité* qui oppose *je* à *tu*. Par ailleurs, Benveniste a également indiqué que cette double corrélation se complique singulièrement lorsque l'on passe à l'analyse des pronoms personnels pluriels. Mais, même si l'on s'en tient aux personnes du singulier, la distinction entre les deux premières personnes qui expriment, au sens strict, une personne («celle qui parle» et «celle à qui l'on parle») et la troisième qui, selon Benveniste, est une «non-personne» reçoit un coup important si l'on considère le phénomène du style indirect libre dont Banfield a constaté qu'il présente la coexistence de la troisième personne, du déictique temporel *maintenant* et du passé et qu'il exprime la subjectivité de l'individu désigné par *il*. Si, donc, *il* peut désigner la personne dont l'énoncé représente la pensée ou les paroles, il devient difficile de maintenir que *il* est la marque de la «non-personne», caractéristique du mode objectif, *l'histoire*.

3. Première esquisse d'une analyse référentielle

Cette distinction entre les pronoms de première et de deuxième personne et le pronom de troisième personne se retrouve si l'on considère ces morphèmes par rapport à la façon dont est déterminée leur référence. Il faudrait ici revenir sur l'opposition *anaphorique/déictique* : elle est fondée sur le mode de récupération du référent qui passe par la situation langagière dans l'emploi anaphorique (que l'on dit, pour cette raison,

endophorique) et par la situation extérieure, notamment par la situation d'énonciation, dans l'emploi déictique (que l'on dit, pour cette raison, *exophorique*). Dans cette optique, les pronoms de première et de seconde personne sont appelés *embrayeurs* ou *shifters* (cf. Jakobson 1963) et renvoyés ainsi parmi les termes généralement considérés comme déictiques où ils rejoignent, entre autres, *ici* et *maintenant*, alors que le pronom de troisième personne est susceptible d'emplois plus souples et peut aussi bien être anaphorique que déictique lorsqu'il est utilisé de façon démonstrative. On a même pu dire que le pronom de la troisième personne du singulier est le type même de l'anaphorique. On notera que s'il n'y a pas de morphèmes réservés aux emplois anaphoriques (*il* est aussi susceptible d'emploi déictique), il y en a qui le sont aux emplois déictiques, notamment *je* et *tu*. De ce point de vue, l'opposition qu'introduit la corrélation de personne est, dans une certaine mesure justifiée, si l'on considère le terme de *non-personne* comme désignant, non pas l'absence de référent (comme dans les emplois impersonnels), mais la relation à un référent hors de la situation de communication, réservée à la personne qui parle et à celle à laquelle elle s'adresse. Cependant, distinguer les emplois anaphoriques des termes de leurs éventuels emplois déictiques ne suffit pas à épuiser le problème du mode de récupération de leur antécédent. C'est ici qu'intervient, au sens propre du terme, le problème de la référence que la distinction emploi anaphorique/emploi déictique ne fait qu'effleurer.

4. La théorie de la référence de Milner

On peut déplorer le manque d'intérêt des linguistes pour les problèmes de référence qui ont été principalement étudiés par les philosophes. Il y a cependant une exception à cette règle, le linguistique français Jean-Claude Milner, qui a développé une théorie de la référence sophistiquée, dont il justifie la nécessité en disant que, dans la mesure où le langage a pour fonction distinctive de désigner, la notion de référence est une notion fondamentale. Cette théorie repose sur la distinction entre *référence actuelle* et *référence virtuelle*. Si l'on s'en tient aux séquences nominales, on constate qu'une séquence nominale a une référence, celle-ci étant déterminée d'après les propriétés linguistiques de la séquence nomi-

nale. Cet ensemble de propriétés linguistiques correspond à un ensemble de conditions qui décrit un *type* ou une *classe* de référence possible. Le référent d'une séquence nominale, l'objet qu'elle désigne, est sa *référence actuelle*, l'ensemble de conditions qui lui est attaché est sa *référence virtuelle*, autrement dit son sens lexical. Certains termes référentiels, à la différence des noms, n'ont pas de référence virtuelle, bien qu'ils puissent avoir une référence actuelle: on en dira qu'ils sont privés d'*autonomie référentielle*. De la même façon la notion de *coréférence* se dédouble en *coréférence actuelle* et *coréférence virtuelle* et, de même qu'une séquence nominale peut avoir une référence actuelle et/ou une référence virtuelle, deux éléments nominaux peuvent être en relation de *coréférence virtuelle* et/ou en relation de *coréférence actuelle*, comme le montrent les exemples suivants:

(1) Jean_i est venu, il_i était fatigué.

(2) Jean a vu un lion_i et Pierre un autre_j.

Dans l'exemple (1), *Jean* et *il* sont en relation de coréférence virtuelle et actuelle; dans l'exemple (2), *un lion* et *un autre* sont en relation de coréférence virtuelle, mais pas en relation de coréférence actuelle.

5. Le système des pronoms dans la théorie de Milner

La théorie de Milner n'est pas, à la différence de celle de Benveniste, concernée par le système des pronoms personnels comme éléments de la conjugaison verbale, mais comme expressions référentielles. C'est donc dans les termes de la distinction *référence actuelle/référence virtuelle* qu'il les aborde. Selon Milner, tous les pronoms personnels sont privés d'autonomie référentielle. Il y a cependant une différence entre les pronoms de première et de seconde personne et le pronom de troisième personne: en effet, pour *je* et *tu*, les conditions d'attribution d'un référent sont remplies dès lors que ces pronoms apparaissent dans un énoncé, alors que, pour *il*, ce n'est pas le cas. Ainsi, si *il* est totalement privé de référence virtuelle, *je* et *tu* ont une référence virtuelle d'un genre particulier qui, dépendante qu'elle est de la situation d'énonciation qui vient la compléter, ne suffit pas à leur donner

une autonomie référentielle. Il est donc isolé des autres pronoms par son manque total de référence virtuelle qui a une implication évidente: il ne tient sa référence actuelle que d'une relation de coréférence virtuelle avec un autre élément linguistique. Ceci explique pourquoi on peut considérer *il* comme le cas typique de l'anaphorique.

6. L'anaphore pronominale dans la théorie de Milner

Selon Milner, l'anaphore pronominale combine la coréférence et la reprise qui, à la différence de la coréférence, est une relation asymétrique entre un terme autonome et un terme non-autonome. On a trois cas qui se distinguent grâce à la distinction générale référence virtuelle/référence actuelle:

- (1) le pronom et le nom ont une référence actuelle identique; il y a relation de coréférence; c'est le cas général;
- (2) le pronom et le nom ont deux références actuelles différentes; l'identité comme la coréférence se font au niveau de la référence virtuelle;
- (3) le pronom n'a pas de référence actuelle; la coréférence se fait au niveau de la référence virtuelle (cas de *en* anaphorisant un nom).

On notera que l'anaphore pronominale ne met pas en jeu les pronoms de première et de deuxième personne: ils ne sont pas repris ce qui s'explique, selon Milner, par leur manque d'autonomie référentielle.

L'anaphore pronominale usuelle se résume donc à la combinaison de la coréférence et de la reprise. La non-autonomie du pronom a pour effet que l'anaphore pronominale s'interprète exclusivement dans le contexte linguistique.

7. Les lacunes de la théorie de Milner en ce qui concerne le système des pronoms

On notera tout d'abord qu'il y a un certain flottement dans la position de Milner, flottement illustré par la difficulté qu'il y a à admettre à la fois que les pronoms de seconde et de première personne ont une référence virtuelle et qu'ils n'ont pas d'autonomie référentielle. Ce manque d'autonomie référentielle, qui est dû à la nécessité du complément fourni par chaque énoncé singulier qui contient un pronom de première et de seconde personne, s'explique cependant de la façon suivante: si *je* et *tu* étaient, comme *il* et au même degré que *il*, privés de référence virtuelle, on ne pourrait expliquer que, à la différence de *il*, ils ne soient pas anaphoriques et puissent, du seul fait de leur énonciation, acquérir une référence actuelle qu'ils ne tiennent que d'eux-mêmes et de l'énonciation en question; si, cependant, ils ne nécessitaient pas cette énonciation, ils auraient à la fois référence virtuelle et autonomie référentielle. Ainsi, selon Milner, et on voit bien pourquoi, ils ont une référence virtuelle mais pas d'autonomie référentielle. Mais, on se rappellera que la référence virtuelle, c'est le sens lexical. Il faut donc admettre que le sens lexical de *je* c'est, selon Milner, «est *je* celui qui peut dire *je* ». Cette façon de voir les choses est confirmée par l'exemple (3), mais elle est infirmée par l'exemple (4):

(3) Je suis celui qui dit *je*, la personne qui produit cet énoncé.

(4) Si je ne disais pas *je*, si personne ne produisait cet énoncé, je n'existerais pas.

Kaplan (cf. Kaplan 1977), auquel j'emprunte (en les modifiant pour les adapter à la théorie de Milner) les exemples (3) et (4), les utilise pour montrer que l'expression *celui qui peut dire je* ou l'expression *la personne qui produit cet énoncé* ne sont pas la signification linguistique de *je*, pas plus qu'elles ne sont synonymes avec *je*: la signification de *je*, selon Kaplan, n'est pas linguistique, c'est son référent, qui peut différer, pour une même phrase, d'un énoncé à l'autre. On peut faire la même

démonstration pour *tu*, en prenant pour équivalent de *tu*, *celui à qui on peut dire tu* ou *la personne à qui je parle*:

(5) Tu es celui à qui je dis *tu*, la personne à qui je parle.

(6) Si je ne te disais pas *tu*, si je ne parlais à personne, tu n'existerais pas.

Ainsi, on ne peut caractériser les pronoms de première et de seconde personne en en disant qu'ils ont une référence virtuelle (un sens lexical) qui doit être complétée par chaque énoncé dans lequel ils apparaissent. S'ils ont une référence virtuelle (entendue ici comme un moyen de leur attribuer une référence actuelle), elle ne saurait être équivalente à leur sens lexical, si tant est qu'ils en aient un. Par ailleurs, on a pu noter (cf. Nozick 1981) qu'il était impossible de se tromper soi-même sur la référence actuelle de *je* lorsque l'on dit *je*. On peut se tromper sur les propriétés que l'on possède effectivement soi-même, mais pas sur celle d'être soi-même. Cette particularité de *je* le distingue de *tu* aussi bien que de *il*. Si elle est exacte, elle interdit de décrire *je* comme un simple déictique, un simple indexical. Par ailleurs, on notera que la description de *il* proposé par Milner explique parfaitement ses emplois anaphoriques standard (nous verrons dans le paragraphe suivant qu'il y en a d'autres, non standard), mais n'explique pas ses emplois démonstratifs. Enfin, cette description n'explique pas l'emploi possible de *il* comme sujet de phrases au style indirect libre.

8. Les emplois anaphoriques de *il/elle*

On a eu beau jeu de faire remarquer les déficiences des théories strictement linguistiques de l'anaphore, comme celles de Milner. Pour des articles sur ce sujet, on se reportera, entre autres, à Kleiber 1989 et Reboul 1988/1989. Kleiber, dans cet article, fait remarquer que les critères traditionnels que l'on applique à l'anaphore, le recours à la situation linguistique, la reprise, la coréférence ne se rencontrent pas toujours en cas d'anaphore. Reboul, sur la base de différents exemples, met en cause l'idée selon laquelle l'anaphore pronominal en *il* ou en *le/elle*

passé obligatoirement par la relation de coréférence virtuelle qui, on le notera, implique la notion de reprise. Je ne reprendrai pas ici les exemples déjà donnés dans cet article. Je me contenterai de citer un exemple tiré de Diderot:

- (7) Les vieilles perruques qui viennent là depuis trente à quarante ans tous les vendredis, au lieu de s'amuser comme ils l'ont fait par le passé, s'ennuient et bâillent sans trop savoir pourquoi, ils se le demandent et ne sauraient répondre.

Ici, on le voit, la coréférence se produit entre *vieilles perruques* et *ils* et il semble difficile de la considérer comme l'accompagnement d'une reprise, dans la mesure où l'antécédent et l'anaphorique ne s'accordent pas en genre, et cette difficulté à accepter ici la reprise met en péril la notion de coréférence virtuelle si elle est définie à un pur niveau linguistique comme déterminée par la reprise. Il en va de même dans l'exemple suivant, tiré de Brown and Yule (1983):

- (8) Tuez un poulet actif et bien gras. Préparez-le pour le four, coupez-le en quatre et rôtissez-le pendant 1 heure.

La notion d'une anaphore pronominale, dans laquelle l'attribution du référent se ferait toujours et exclusivement par la voie linguistique de la reprise et de la coréférence virtuelle, paraît donc difficilement tenable.

9. Référence sémantique, référence du locuteur

Dans la mesure où l'attribution de référents aux anaphoriques ne peut se faire toujours et exclusivement par des voies linguistiques, un appel à certaines notions développées par les philosophes n'est pas inutile. Ainsi, Donnellan (cf. Donnellan 1974) part de la constatation que les gens aussi bien que les expressions réfèrent et baptise le premier type de référence *référence du locuteur* (*speaker reference*) et le second *référence sémantique*. La référence sémantique, celle des expressions linguistiques, dépend du sens des expressions utilisées, alors que la référence du locuteur dépend des intentions du locuteur. Le rôle de la

référence du locuteur est double: d'une part, elle permet d'identifier le «bon» référent, d'autre part, elle permet la référence. On remarquera que la distinction *référence du locuteur/référence sémantique* permet d'éclairer de façon intéressante le fait, déjà noté, que l'on ne peut pas se tromper en disant *je*. Dans les termes de la distinction de Donnellan, on dira que, dans chaque énonciation de *je*, la référence du locuteur est nécessairement identique à la référence sémantique. Cette distinction permet aussi de proposer une première analyse du fait que l'infailibilité du locuteur lorsqu'il dit *je* lui échappe lorsqu'il dit *tu*. Le locuteur peut croire parler à Jean alors qu'il parle à Pierre si, par exemple, il lui parle sans le voir. Dans ce cas la référence du locuteur est Jean alors que la référence sémantique est Pierre. Par ailleurs, cette distinction est importante pour le traitement de *il*: si on admet que la référence de *il* n'est pas déterminée par son sens lexical (si on admet la thèse de Milner selon laquelle *il* n'a pas de référence virtuelle), le référent de *il* ne peut être déterminé par la référence sémantique, mais il peut l'être par la référence du locuteur, c'est-à-dire par les intentions (référentielles) du locuteur. Les intentions du locuteur, dans cette optique, ne peuvent être récupérées par la syntaxe ou par la sémantique à elles seules. Ceci conduit tout naturellement à proposer de nouveaux modes de traitement des anaphores, des modes non strictement linguistiques, pragmatiques et inférentiels, dans une perspective gricéenne.

10. Agrammaticalité et interprétabilité

Si la description que donne Milner de *il*, selon laquelle *il* n'a pas de référence virtuelle mais seulement une référence actuelle qu'il tient de la reprise d'un élément référentiellement autonome, est exacte, il est très difficile d'expliquer comment certains emplois de *il/elle* (ou d'autres pronoms), qui sont attestés et dans lesquels l'attribution de référents n'est pas impossible, sont interprétés:

- (9) *Il neige et elle tient.

Dans cet exemple (que j'emprunte à Reichler-Béguelin 1988a et 1988b), il ne saurait être question que *elle* reprenne quelque élément linguistique

que ce soit ou lui emprunte sa référence virtuelle. Il n'y a donc pas de coréférence virtuelle ou actuelle entre éléments linguistiques. On notera cependant qu'il n'est pas impossible ou difficile de lui attribuer une référence (actuelle): la neige. Ainsi il faut distinguer l'interprétabilité des énoncés de leur grammaticalité. On a par ailleurs l'effet inverse: qu'est-ce qui permet d'expliquer l'inacceptabilité de certains exemples, comme ceux que propose Kuno (cf. Kuno 1987), dont les théories syntaxiques existantes, même augmentées de la théorie de la référence de Milner, n'arrivent pas à rendre compte?

11. La nécessité d'une approche pragmatique

Ces diverses difficultés conduisent à envisager une approche pragmatique de la référence et donc, entre autre, des pronoms personnels. On notera cependant que n'importe quelle théorie pragmatique ne saurait convenir. La théorie pragmatique adéquate devra être inférentielle pour rendre compte du rôle de la référence du locuteur. Elle devra être cognitive dans la mesure où, d'une part, l'information linguistique ne suffisant pas toujours à attribuer un référent à un anaphorique, l'information non linguistique doit prendre le relais et où, d'autre part, si la référence virtuelle des pronoms de première et de deuxième personne n'en constitue pas le sens lexical, elle doit leur être attachée comme procédure d'identification. Comme, malgré tout, certaines anaphores pronominales standard (notamment dans les cas d'anaphores liées) sont susceptibles, en ce qui concerne la détermination de leur antécédent linguistique si ce n'est à proprement parler celle de leur référence actuelle, d'un traitement syntaxique, il faut que la théorie pragmatique soit compatible avec l'analyse syntaxique et qu'elle lui fasse une place. Par ailleurs, elle doit pouvoir jouer un rôle dans la désambiguïsation des phrases lorsque l'ambiguïté en question est référentielle comme c'est le cas dans l'exemple suivant (emprunté à Mehler & Dupoux 1987):

- (10) Après avoir considéré son dossier, le directeur limogea l'ouvrier, parce qu'il était un communiste convaincu.

On constate que *il* est susceptible d'être interprété de deux façons différentes: soit comme la reprise de *directeur*, soit comme celle d'*ouvrier*. Le choix entre ces deux possibilités ne peut se faire que sur la base d'informations extra-linguistiques: soit que la scène se passe en Union Soviétique, soit qu'elle se passe aux Etats-Unis, etc. Il faut donc que la théorie pragmatique tienne compte du problème général du traitement de l'information et notamment du traitement de l'information nouvelle que constitue un énoncé par rapport à de l'information déjà connue, c'est-à-dire par rapport à un contexte. Par rapport à tous ces critères, la théorie récente de Sperber et Wilson (cf. Sperber et Wilson 1986, 1989 pour la version française) paraît la plus adéquate. Je ne la développerai pas ici parce qu'elle commence à être assez connue, mais c'est à l'intérieur de cette théorie que les premières tentatives que j'ai faites pour esquisser une théorie pragmatique de l'attribution de référents à des anaphoriques (cf. Reboul 1988, 1988/1989, 1989, 1990) se situent et c'est à l'intérieur de cette théorie qu'elles ont, me semble-t-il, les meilleures chances d'aboutir.

12. La nécessité d'une approche «plus sémantique»

Une approche pragmatique de l'attribution de référent aux anaphores pronominales ne suffira cependant pas, comme le montre Kleiber (cf. Kleiber 1990), à résoudre tous les problèmes liés aux emplois des pronoms, et notamment pas à expliquer la substituabilité de divers termes référentiels à l'intérieur d'une même phrase, comme l'exemple suivant (emprunté à Kleiber) le montre:

- (11) Un avion s'est écrasé hier à New York. Il/L'avion/Cet avion transportait 100 personnes.

Par ailleurs, dans d'autres cas, et tout aussi inexplicablement, les termes référentiels ne sont pas aussi aisément substituables entre eux. Kleiber donne aussi un exemple de cette difficulté de substitution:

- (12) Un avion s'est écrasé hier à New York. Cet avion relie habituellement Miami à New York.

- (13) ?Un avion s'est écrasé hier à New York. L'avion/Il relie habituellement Miami à New York.

Cette facilité ou difficulté de substitution de différents termes référentiels n'a aucun caractère syntaxique. Il semble par ailleurs difficile de lui trouver une explication purement pragmatique: les énoncés obtenus par substitution sont tous interprétables. On pourrait proposer l'explication suivante: suivant le terme référentiel utilisé, la récupération du référent est plus ou moins aisée. Mais cette explication, on le notera, est dépendante, si elle est exacte, d'une analyse «sémantique» des termes utilisés: c'est le sens des termes, ou les procédures qui leur sont conventionnellement attachées, qui peuvent expliquer cette facilité ou cette difficulté de récupération du référent. Ceci, cependant, n'explique pas tout et les possibilités ou impossibilités de reprise anaphorique sur une question, étudiées par Charolles (cf. Charolles 1990), à la suite de Milner (cf. Milner 1978), montrent que des considérations modales, voire des considérations sur les connaissances dont dispose le locuteur au moment de l'énonciation, sont très importantes.

13. Contextes modaux et connaissance du locuteur

Les exemples empruntés par Charolles à Milner montrent qu'on ne peut reprendre anaphoriquement un constituant d'un interrogatif:

- (14) *Qui est venu hier? je ne le connais pas.
 (15) *Quel livre as-tu acheté? je ne l'ai pas lu.
 (16) *Quel médecin as-tu consulté? il est excellent.

Charolles remarque que ces énoncés, difficiles, voire impossibles, s'ils sont attribués à un locuteur unique dans une situation de monologue, deviennent possibles si l'on considère la partie interrogative et la partie assertive comme prononcées par deux locuteurs différents dans une situation de dialogue. Selon lui, cette différence s'explique par le fait que la situation de dialogue met la partie assertive de l'énoncé hors de la

portée de la partie interrogative, alors que, dans la situation de monologue, la partie assertive de l'énoncé reste dans la portée de la partie interrogative. Charolles remarque cependant que ce fait n'épuise pas les raisons de la possibilité ou de l'impossibilité de la reprise anaphorique d'un interrogatif et que d'autres considérations, notamment sur le contenu des phrases doivent intervenir. Je voudrais ainsi revenir sur l'exemple (16) qui me paraît parfaitement acceptable, même dans une situation de monologue, si la question est interprétée comme une question sur le nom du médecin. Ici, on le voit, ce n'est pas la portée de l'interrogation qui joue un rôle: la partie assertive de l'énoncé est sous la portée de la partie interrogative. C'est la connaissance dont dispose l'interlocuteur: sa question ne porte pas à proprement parler sur la détermination du référent de *Quel médecin*, mais sur l'identité (le nom) de ce référent et il peut tout à la fois être capable d'identifier l'individu en question et ne pas connaître son nom. Par contre, l'impossibilité de (15) s'explique par le fait que si on ne sait pas quel livre a été acheté, on ne peut pas savoir si on a lu ce livre. Dans tous ces cas, la possibilité de (14), (15) et (16) en dialogue s'explique, de la même façon, au-delà de l'explication en termes de contextes modaux, par la connaissance du locuteur: si le premier locuteur ignore l'identité du visiteur, celle du livre acheté ou celle du médecin consulté, cette ignorance n'est pas nécessairement partagée par le second locuteur. Ainsi, la possibilité de la reprise d'un interrogatif par un anaphorique dépend de la somme de connaissances dont disposent le ou les locuteurs, ce qui explique l'importance de la portée de contextes modaux comme l'interrogation.

14. Le problème de l'empathie

Kuno, dans un ouvrage récent (cf. Kuno 1987), a montré l'insuffisance des approches syntaxiques et sémantiques des phénomènes de l'anaphore. Il développe une approche alternative, basée sur les perspectives du *discours direct* et de l'*empathie*. La première repose sur les exemples suivants:

- (17) a. Ali_i a proclamé de façon répétée qu'il_i était le meilleur boxeur du monde.

b. *Il_i a proclamé de façon répétée qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde.

- (18) a. ??Qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par lui_i de façon répétée.
 b. (?)Qu'il_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par Ali_i de façon répétée.

La possibilité ou l'impossibilité de ces exemples repose, selon Kuno, sur la possibilité qu'ils puissent ou ne puissent pas être dérivés à partir de (19) et de sa version indirecte (20):

(19) [Ali a proclamé [«Je suis le meilleur boxeur du monde»]]

(20) Ali a proclamé qu'il était le meilleur boxeur du monde.

Par ailleurs, Kuno propose un certain nombre de règles, de contraintes et de hiérarchies sur l'empathie pour rendre compte de la possibilité ou de l'impossibilité des exemples suivants:

- (21) a. J'ai rencontré Jean à la fête hier soir.
 b. ??Jean m'a rencontré à la fête hier soir.

- (22) a. Je t'ai rencontré à la fête hier soir.
 b. ??Tu m'as rencontré à la fête hier soir.

C'est parce qu'on ne peut pas être en relation d'empathie avec quelqu'un d'autre plus qu'avec soi-même que les exemples b sont difficiles, voire impossibles, alors que les exemples a ne posent pas de problème. Je ne développerai pas davantage la théorie de Kuno, mais je voudrais signaler que si elle constitue une excellente description des phénomènes concernés, elle n'a aucune force explicative vu le caractère ad hoc des règles qu'elle propose (pour un exposé plus détaillé et critique de la théorie de Kuno, cf. Reboul 1990).

15. Discours direct et connaissance du locuteur

Certains aspects de l'empathie au moins peuvent être ramenés au problème des connaissances du locuteur. Presque tous, si ce n'est tous, les aspects de la perspective du discours direct, peuvent être ramenés à ce problème. Ainsi, si on reprend les exemples (17b) et (18) a et b, on s'aperçoit que ces exemples difficiles ou impossibles lorsque le locuteur sait qu'il est Ali deviennent parfaitement acceptables dès lors que le locuteur du discours rapporté ignore qu'il est Ali. On peut en proposer une analyse en termes de la distinction *référence du locuteur/référence sémantique* ; si RL représente l'interprétation dans la référence du locuteur (de l'énoncé rapporté) et RS l'interprétation dans la référence sémantique, on a:

RL: (17) b. Il_i a proclamé de façon répétée qu'Ali_j était le meilleur boxeur du monde.

RS: (17) b. Il_i a proclamé de façon répétée qu'Ali_j était le meilleur boxeur du monde.

RL: (18) a. Qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par lui_i de façon répétée.

RS: (18) a. Qu'Ali_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par lui_i de façon répétée.

RL: (18) b. Qu'il_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par Ali_j de façon répétée.

RS: (18) b. Qu'il_i était le meilleur boxeur du monde a été proclamé par Ali_j de façon répétée.

Dans ce cas, on le notera, ces exemples sont dérivés de (19') pour la version directe et de (20') pour la version indirecte:

(19') [Ali a proclamé[«Ali/Il est le meilleur boxeur du monde»]]

(20') Ali a proclamé qu'Ali/il était le meilleur boxeur du monde.

Ainsi, la possibilité ou l'impossibilité de ces exemples dépend des connaissances du locuteur de l'énoncé rapporté. Ceci n'a rien d'étonnant dans la mesure où une phrase qui rapporte un discours ou qui indique l'attitude propositionnelle adoptée face à une proposition constitue un *contexte opaque* où le choix des morphèmes référentiels qui interviennent dans la subordonnée dépend des connaissances du locuteur de l'énoncé rapporté ou du sujet de l'attitude propositionnelle. Cependant, un phénomène analogue se produit dans un cas où le problème de l'opacité ne semble pas se poser:

(21) Il_i est heureux quand Oscar_i est amoureux.

Bach (1987), à qui j'emprunte cet exemple, remarque que si Oscar sait qu'il est Oscar, cet exemple est inacceptable, alors qu'il devient acceptable si Oscar ignore qu'il est Oscar (si, par exemple, *Oscar* est un surnom que l'on a attribué à un individu sans qu'il sache qu'il lui a été attribué). Ici aussi, alors que le problème de l'opacité ne devrait pas, d'après les analyses traditionnelles qui en ont été faites, se manifester, il semble bien que les croyances du sujet de la principale joue un rôle.

16. Connaissance et empathie

Si l'analyse faite plus haut des exemples de Kuno est juste, on notera que, dans ces exemples comme dans l'exemple (21) et à la différence de ce qui se passe dans les exemples (14), (15) et (16), ce qui est important, ce n'est pas la connaissance qu'a le locuteur, mais la connaissance qu'a l'individu dont il rapporte les paroles ou la pensée: c'est, à proprement parler, ce que recouvre la notion d'*empathie*. Dans cette mesure, et comme je l'ai déjà dit, il faut admettre que *il* peut intervenir dans un énoncé qui rapporte le point de vue subjectif d'un individu pour désigner le personnage dont la pensée ou les paroles sont rapportées. On en voit un autre exemple dans l'utilisation de *il* dans les

énoncés au style indirect libre où l'usage de *il* est symétrique de celui de *je* :

(22) Frédéric passa la sienne [sa thèse pour le doctorat en droit] trois jours après. Avant de partir en vacances, il eut l'idée d'un pique-nique, pour clore les réunions du samedi.
Il s'y montra gai. Mme Arnoux était maintenant près de sa mère, à Chartres. Mais il la retrouverait bientôt, et finirait par être son amant. (Flaubert, *L'Education sentimentale*).

(23) Mon rêve était réalisé; mon imagination la plus fantastique était dépassé par la réalité; Miss Havisham allait faire ma fortune sur une grande échelle. [Je serais riche]¹.

(Dickens, *Les grandes espérances*).

Dans l'exemple (22), le référent de *il* est déterminé, de façon parfaitement classique, par la remontée de la chaîne anaphorique jusqu'à *Frédéric*. Dans l'exemple (23), le référent des différents pronoms possessifs et de *je* est déterminé, de façon non moins classique, par le recours à la situation énonciative. Dans ces deux exemples, ce qui est exprimé, c'est la subjectivité d'un individu, Frédéric dans le premier cas désigné par *il*, le narrateur Pip dans le second cas désigné par *je*. La façon dont ces référents sont déterminés, anaphorique dans le premier cas, déictique dans le second, ne joue apparemment aucun rôle dans le caractère subjectif des énoncés en question. Reste à expliquer comment *il*, décrit par Benveniste comme une non-personne, la marque de l'histoire, mode objectif de rapport des événements, peut intervenir dans un énoncé au style indirect libre comme la désignation de l'individu dont la pensée est rapportée. Qui plus est, on remarquera que la substitution de *Frédéric* à *il* interdit l'interprétation au style indirect libre. Donc, non seulement la présence de *il* dans un énoncé au style indirect libre comme désignateur de l'individu dont la subjectivité s'exprime est possible, mais elle est même indispensable dans les cas où *je* n'est pas possible. Ainsi, la

¹ L'exemple tiré de *L'Education sentimentale* a été noté par Banfield (cf. Banfield 1982) et celui des *Grandes Espérances* par Genette (cf. Genette 1983). La phrase entre crochets en (23) est un rajout qui m'est dû.

possibilité d'utiliser *il* dans l'expression de la subjectivité n'est pas une éventualité exceptionnelle mais un élément central, bien qu'indépendant de la récupération du référent, de l'usage de *il*.

17. Indicateurs et quasi-indicateurs

Castañeda (cf. Castañeda 1979a, 1979b, 1986 et 1989) distingue les *indicateurs* (*je, tu/vous, il/elle/ceci, ici/là, maintenant*) et les *quasi-indicateurs* (*il/lui-même/elle/elle-même, là, alors*). On notera que les pronoms de troisième personne appartiennent à la première catégorie aussi bien qu'à la seconde. Ceci s'explique par le fait que la distinction entre indicateurs et quasi-indicateurs n'est pas une distinction syntaxique ou sémantique (lexicale par exemple), mais plutôt une distinction pragmatique: un terme est utilisé comme un indicateur si, dans cet usage, il est utilisé par un individu donné pour une référence indexicale ou démonstrative; un terme est utilisé comme un quasi-indicateur si, dans cet usage, il est utilisé par un individu donné pour attribuer à un autre individu (ou à un individu qu'il croit autre) l'activité et le mode d'une référence indexicale ou démonstrative particulière. En d'autres termes, les morphèmes référentiels utilisés comme quasi-indicateurs représentent indirectement leur référent à travers la représentation qu'ils font du mode de donation du référent utilisé par quelqu'un d'autre (ou cru autre). La possibilité pour *il* d'être utilisé dans un énoncé au style indirect libre dépend de la possibilité de son emploi comme quasi-indicateur pour représenter *je* avec pour référent la personne qui dit ou qui pense *je* dont la pensée ou les paroles sont représentées.

18. Quelques questions sur les pronoms

On peut retenir du rapide (et incomplet) exposé de l'état de la question précédent un certain nombre de phénomènes qui demandent une explication ou une analyse plus poussée que celles qui existent actuellement:

1. La récupération de la référence du locuteur.
2. Le mode exact de l'attribution de référents à *je* et à *tu*.
3. L'infailibilité du locuteur qui énonce *je* et sa relation au mode de récupération du référent de *je*.
4. La vacuité sémantique de *il* et la possibilité de l'utiliser comme quasi-indicateur.
5. L'attribution de référents à *il* quand le contexte linguistique est insuffisant.
6. La résolution des ambiguïtés référentielles en *il*.
7. Les différences d'acceptabilité des énoncés suivant les substitutions de morphèmes référentiels qui y sont faites.
8. L'importance des faits de connaissance ou d'empathie dans les phénomènes de la référence.
9. La relation entre les caractéristiques référentielles des pronoms personnels singuliers et celles des pronoms personnels pluriels.
10. L'existence d'un système des pronoms personnels et sa dépendance ou son indépendance à l'égard du mode de récupération de leurs référents.

19. Conclusion: quelques hypothèses

On notera, tout d'abord, que les questions soulevées plus haut peuvent déjà, au vu de ce qui a été développé dans la première partie, faire l'objet d'un certain nombre d'hypothèses:

- H1: La récupération de la référence du locuteur passe par la forme linguistique de l'énoncé et, notamment, hors du cas de l'anaphore

liée, par ce que Kleiber (cf. Kleiber 1990), après Frege (cf. Frege 1971 et de Rouilhan 1988), appelle le *mode de donation du référent* ainsi que par les hypothèses que fait l'interlocuteur sur les connaissances dont dispose le locuteur.

- H2: L'attribution de référents à *je* et à *tu* passe par une procédure prédéterminée, conventionnellement attachée à chacun de ces morphèmes et différentes pour *je* et pour *tu*.
- H3: L'inaffabilité du locuteur qui énonce *je* est directement lié à la procédure conventionnellement attachée à *je* et qui permet, à chaque énonciation de *je*, d'en déterminer le référent.
- H4: La possibilité d'utiliser *il* comme quasi-indicateur dépend dans une certaine mesure de la vacuité sémantique de *il*, puisque cette vacuité fait de *il* un élément référentiel capable de désigner à peu près n'importe quoi y compris la référence faite par un individu différent et le mode de cette référence. Dans cette mesure, il n'est pas exact d'opposer *il* à *je* et à *tu* comme le fait Benveniste dans la corrélation de personnalité.
- H5: L'attribution de référents à *il* quand le contexte linguistique est insuffisant passe par les connaissances non linguistiques que l'interlocuteur a sur le monde et notamment par les scénarios ou scripts dont il dispose déjà ou qu'il peut construire à partir des informations dont il dispose. Le choix du référent parmi les choix possibles offerts par ces scénarios passe par les contraintes sémantiques que la plupart des verbes imposent à leur sujet et à leur référent et est tranché, en dernier ressort, par l'application du principe de pertinence.
- H6: La résolution des ambiguïtés référentielles en *il/elle* passe par un mécanisme identique à celui qu'utilise l'attribution de référents à *il* lorsque le contexte linguistique est insuffisant.

- H7: Les différences d'acceptabilité des énoncés suivant les substitutions de morphèmes référentiels qui y sont faites dépendent de façon cruciale de ce que le locuteur sait ou croit savoir sur le monde et de ce qu'il sait ou croit savoir du savoir ou des croyances des individus dont il rapporte les paroles ou les pensées ou avec lesquels il est amené à entrer dans un rapport d'empathie.
- H8: Les faits de connaissance ou d'empathie jouent un grand rôle dans la détermination de la référence du locuteur (le mode de donation du référent est en effet fonction des connaissances qu'a le locuteur ou qu'il attribue aux individus avec lesquels il est en relation d'empathie).
- H9: Il y a une relation étroite entre les caractéristiques référentielles des pronoms personnels singuliers et celles des pronoms personnels pluriels bien que la correspondance ne se réduise pas à une simple pluralisation.
- H10: S'il y a un système des pronoms personnels, il dépend étroitement du mode de récupération des référents que l'on peut assigner à chacun d'entre eux.

Voici donc ce que, en l'état actuel des choses, l'on peut dire des pronoms personnels. Il va de soi qu'aussi bien l'état de la question, qui correspond aux paragraphes 1 à 17, que les deux derniers paragraphes qui correspondent respectivement aux questions soulevées par l'état de la question et aux hypothèses que l'on peut formuler pour y répondre, peuvent et, de fait, doivent, être discutées et que toute critique sera bienvenue.

Bibliographie

- BACH, K. (1987): *Thought and reference*, Oxford, Clarendon Press.
- BANFIELD, A. (1973): «Le style narratif et la grammaire des discours direct et indirect», *Change* 16-17.

- BANFIELD, A. (1982): *Unspeakable sentences: narration and representation in the language of fiction*, Boston/Londres, Routledge & Kegan Paul.
- BENVENISTE, E. (1966): *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1974): *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BROWN, G. & YULE, G. (1983): *Discourse analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CASTAÑEDA, H.N. (1979a): «On the philosophical foundations of the theory of communication: reference», in FRENCH, P.A., UEHLING JR., TH.E. & WETTSTEIN, H.K. (éds.): *Contemporary perspectives in the philosophy of language*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- CASTAÑEDA, H.N. (1979b): «The causal and epistemic roles of proper names in our thinking of particulars», in FRENCH, P.A., UEHLING JR., TH.E. & WETTSTEIN, H.K. (éds.): *Contemporary perspectives in the philosophy of language*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- CASTAÑEDA, H.N. (1989): *Thinking, language, experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- CHAROLLES, M. (1990): «Note sur les possibilités de reprise pronominale à la suite d'une question catégorielle», in KLEIBER, G. & TYVAERT, J.E. (éds.): *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck.
- DONNELLAN, K. (1974): «Speaker reference, descriptions and anaphora», in FRENCH, P.A., UEHLING JR., TH. E. & WETTSTEIN, H.K. (éds.): *Contemporary perspectives in the philosophy of language*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- FREGE, G. (1971): *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil.
- KAPLAN, D. (1977): *Demonstratives: an essay on the semantics, logic, metaphysics and epistemology of demonstratives and other indexicals*, manuscrit.
- KAPLAN, D. (1978): «Dthat», in COLE, P. (éd.): *Syntax and semantics 9: Pragmatics*, New York/Londres, Academic Press.
- KLEIBER, G. (1989): «Peut-on définir une théorie générale de l'anaphore?», in *Reprise(s): travaux sur les processus référentiels*

- anaphoriques*, Strasbourg, Publications du groupe Anaphore et déixis n° 1.
- KLEIBER, G. (1990): «Marqueurs référentiels et processus interprétatifs: pour une approche "plus sémantique"», *Cahiers de Linguistique Française* 11, 241-258.
- KUNO, S. (1987): *Functional syntax: anaphora, discourse and empathy*, Chicago/Londres, The University of Chicago Press.
- MEHLER, J. & DUPOUX, E. (1987): «De la psychologie à la science cognitive», *Le Débat* 47.
- MILNER, J.-C. (1978): *De la syntaxe à l'interprétation: quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- MILNER, J.-C. (1982): *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- MILNER, J.-C. (1986): «Coréférence et coïndiciation: remarques à propos de l'axiome (C)», in RONAT, M. & COUQUAUX, D. (éds.): *La grammaire modulaire*, Paris, Minuit.
- MILNER, J.-C. (1989): *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.
- NOZICK, R. (1981): *Philosophical explanations*, Oxford, Clarendon Press.
- REBOUL, A. (1988/1989): «Pragmatique de l'anaphore pronominale», *Sigma* 12-13.
- REBOUL, A. (1989): «Résolution automatique de l'anaphore pronominale», in RUBATTEL, C. (éd.): *Modèles du discours: recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Peter Lang.
- REBOUL, A. (1989): «Résolution de l'anaphore pronominale: sémantique et/ou pragmatique», *Cahiers de Linguistique Française* 10, 77-100.
- REBOUL, A. (1990): «Rhétorique de l'anaphore», in KLEIBER, G. & TYVAERT, J.-E. (éds.): *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck.
- REBOUL, A. (à paraître): «Subjectivité dans le langage et rhétorique de l'anaphore», in REBOUL, A.: *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988a): «Anaphore, cataphore et mémoire discursive», *Pratiques* 57.
- REICHLER-BÉGUELIN, M.-J. (1988b): «Normes et textualité: les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite», in SCHÖNI, G., BRONCKART, J.-P. & PERRENOUD, P. (éds.): *Norme et*

activité langagière: la langue est-elle gouvernable?, Neuchâtel/Paris, Delachaux et Niestlé.

DE ROUILHAN, PH. (1988): *Frege: les paradoxes de la représentation*, Paris, Minuit.

SPERBER, D. & WILSON, D. (1986): *Relevance: communication and cognition*, Oxford, Basil Blackwell.

SPERBER, D. & WILSON, D. (1989): *La pertinence: communication et cognition*, Paris, Minuit.

Bilinguisme, exolinguisme et acquisition: rôle de L1 dans l'acquisition de L2 *

Bernard Py
Université de Neuchâtel

Résumé

Dans ce texte, j'essaierai de mettre en évidence quelques-unes des articulations entre bilinguisme et acquisition d'une langue étrangère. Dans la première partie, je ferai un inventaire général des apports respectifs des études sur le bilinguisme et l'acquisition susceptibles de provoquer des effets de synergie. Dans la seconde partie, je montrerai comment la notion de marque transcodique (MTC) fonctionne dans des interactions caractérisées par la coexistence de composantes bilingues, exolingues et acquisitionnelles. Mes considérations seront illustrées par des exemples, recueillis pour la plupart dans une situation para-scolaire d'immersion bilingue. Cette démarche reprend en partie le projet exposé dans les premières pages de Vasseur (1990).

1.

L'introduction de la notion d'exolinguisme a permis de jeter un pont entre recherches sur le bilinguisme et sur l'acquisition respectivement, alors que ces deux domaines ont trop souvent été étudiés indépendamment l'un de l'autre (Cf. p. ex. Grosjean 1984). En effet, la tradition cognitiviste a longtemps considéré l'apprenant comme un sujet épistémique dont l'identité se réduirait à celle d'un acteur cognitif, tout entier consacré à la construction progressive d'une interlangue. De son côté, la tradition sociolinguistique a souvent vu dans le bilingue un locuteur achevé, dont la compétence serait aussi stabilisée que celle d'un locuteur natif.

Deux sortes d'arguments peuvent justifier la dissociation des domaines de l'acquisition et du bilinguisme:

- Des arguments méthodologiques, liés aux processus de constitution et de définition des objets de recherche (et, de ce fait, ces deux

* Cet article a déjà paru dans "Network on Code-Switching and Language Contact", *Papers for the Workshop on Impact and Consequences: Broader Considerations*, Brussels, 22-24 November 1990, Strasbourg, ESF.

traditions ont conduit à une augmentation remarquable de nos connaissances sur l'acquisition et le bilinguisme respectivement).

– Des arguments objectifs : il est vrai que certaines situations d'acquisition activent essentiellement la dimension épistémique des activités de l'apprenant (c'est le cas des études scolaires dans le cadre de certaines options didactiques). Il est vrai aussi que de nombreux bilingues ont une compétence relativement stable (c'est le cas en principe dans les sociétés diglossiques où la distribution des variétés linguistiques fait l'objet d'un large consensus).

Cependant, il existe des apprenants qui exercent quotidiennement des activités bilingues sans cesser pour autant d'apprendre, et des bilingues vivant dans un contexte social instable, propice donc à des mouvements internes au système (notamment dans le sens d'un rapprochement progressif vers les normes unilingues). La linguistique européenne a pris conscience de ces phénomènes grâce à l'étude des aspects langagiers des migrations inter- et intranationales (Cf. en particulier l'ensemble des travaux réalisés sur ce thème dans le cadre de l'ESF). Un migrant est en effet et généralement aussi un apprenant, en ce sens qu'il s'approprie progressivement et au moins partiellement la langue de la région d'accueil. Mais il est en même temps un sujet bilingue, et ceci à plusieurs titres ¹:

– Il est membre d'une communauté de migrants provenant de la même région d'origine, et vivant le même type d'expériences langagières que lui. La langue d'accueil coexiste dès lors – sous des formes variables – avec la langue d'origine, donnant ainsi lieu à une situation aux traits bilingues.

¹ Cette situation est parfois vécue comme paradoxale par les sujets eux-mêmes. Des enquêtes qualitatives (p. ex. Lüdi, Py 1986) ont notamment mis en évidence une tendance à une polarisation entre visées "bilingue" et "acquisitionnelle". Certains migrants recherchent en effet une stabilisation de leur compétence bilingue et assument leur "accent étranger" en lui attribuant des valeurs métacommunicatives et identitaires. D'autres en revanche aspirent à une acquisition totale des normes unilingues. Cette polarisation peut s'effectuer au sein d'une même famille immigrée.

– Il est membre d'une macro-communauté de migrants provenant d'autres régions d'origine (c'est-à-dire ne parlant pas sa langue d'origine), confrontés cependant à des problèmes du même type, tant langagiers que socio-culturels. Cette situation possède elle aussi des traits bilingues (Cf. p. ex. les interactions entre italophones et hispanophones immigrés en région francophone).

– Aux yeux de ses interlocuteurs natifs, il possède un statut socio-linguistique prédéterminé, faisant ainsi l'objet de représentations, d'attentes et de tolérances spécifiques quant à ses comportements sociaux en général, langagiers en particuliers (Cf. p. ex. le statut des Alémaniques en Suisse romande). Ces attentes et tolérances se définissent en termes de normes linguistiques, ressemblant fort à des normes bilingues.

– Aux yeux de ses partenaires restés en région d'origine, le migrant prend parfois des airs de bilingue : les contacts répétés et prolongés avec la langue d'accueil laissent des traces sur ses comportements langagiers en langue d'origine, et contribuent à démarquer le migrant du non-migrant.

2.

La linguistique de l'acquisition a certes essayé, dès ses premiers développements, de prendre en considération les dimensions bilingues de l'appropriation – et ceci au moyen de la notion d'*interférence*, utilisée pour désigner les influences que L1 exerce sur L2. Toutefois, telle qu'elle est utilisée dans les années cinquante et soixante, la notion d'interférence reste très éloignée des travaux sur le bilinguisme. Elle est définie

– sur le plan linguistique, comme une tentative malheureuse de ramener un secteur d'un système linguistique (celui de L2) à celui d'un autre système (celui de L1);

– sur le plan psychologique, comme une appréhension "behavioriste" de L2 par l'apprenant.

L'interférence est envisagée comme un phénomène purement individuel et négatif : elle résulte d'un ensemble de facteurs qui perturbent la relation que l'apprenant entretient avec L2. Le but d'une bonne pédagogie devient alors de supprimer ou maîtriser ces facteurs,

donc de faire du sujet un apprenant pur – un sujet épistémique. De manière plus radicale, de nombreux chercheurs ont défendu la thèse selon laquelle les interférences manifestaient des ingérences extérieures dans les processus naturels de l'acquisition (Cf. p. ex. Krashen 1983). Cette tendance a conduit de larges secteurs de la linguistique de l'acquisition à se désintéresser du rôle de L1 dans l'appropriation de L2.

3.

C'est dans ce contexte qu'il convient de situer la convergence entre recherches en acquisition et en bilinguisme. Ces dernières ont notamment mis en évidence les aspects suivants de la dimension langagière de la migration:

- Une connaissance partielle et approximative de la langue d'accueil n'empêche pas le migrant de communiquer valablement: les règles linguistiques et interactionnelles sont assez souples pour que l'intercompréhension fonctionne avec un répertoire formel limité, instable et relativement idiosyncrasique.

- Les connaissances que le sujet a de la langue d'accueil ne sauraient être isolées de son répertoire global, lequel comporte aussi ses connaissances en langue d'origine. C'est dire que la notion de compétence bilingue englobe celle d'interlangue, et qu'une étude centrée exclusivement sur l'interlangue n'est acceptable que si on la considère comme un moment méthodologique situé dans un contexte plus large.

- Dans la mesure où les connaissances en langue d'origine et en langue d'accueil sont intégrées dans un répertoire unique, on se demandera si les modifications internes de l'interlangue – inhérentes à l'acquisition de la langue d'accueil – ne sont pas accompagnées de modifications systémiques de la compétence en langue d'origine (on parle alors de *restructurations*. Cf. Grosjean, Py, à paraître). Plus généralement, on s'interroge sur les articulations des deux langues au sein de la compétence bilingue.

- Les études sur le bilinguisme ont attiré l'attention sur les valeurs identitaires attachées aux langues et au discours. C'est ainsi que les traits

idiosyncrasiques de l'interlangue et les "variantes de contact" liés à la restructuration constituent des emblèmes culturels (plus ou moins conscients) (Cf. p. ex. Lüdi et al., à paraître). Se pose alors la question des conditions sociales susceptibles de favoriser ou de freiner la constitution de valeurs culturelles spécifiques assez fortes pour soutenir socialement les usages bilingues "déviant" (par rapport aux normes unilingues propres respectivement aux langues d'origine et d'accueil). Dans une perspective anthropologique, on ne peut pas mettre tout à fait sur le même pied une marque transcodique produite au sein d'une communauté bilingue relativement stable (p. ex. les Chicanos aux USA) ou plus transitoire (p. ex. les Alémaniques établis en Suisse romande).

- Sur le "marché des représentations langagières", on trouve dans les pays francophones européens une idéologie dominante centrée sur des valeurs unilingues. Elle considère que le bilinguisme ne peut que porter atteinte à l'intégrité de la langue maternelle et à l'identité culturelle du locuteur. Par opposition, l'idéologie bilingue légitime les spécificités du parler bilingue, et renonce notamment à condamner les marques transcodiques (MTC).

- Les MTC obéissent à des règles (Cf. notamment les travaux inspirés par Poplack 1979) et remplissent des fonctions discursives (structuration du discours, notamment marquage de la polyphonie. Cf. Grosjean 1982, Lüdi, Py 1984, etc.). Elles font partie de la "boîte à outil" du locuteur bilingue et – lorsque certaines conditions sont réunies – elles enrichissent le discours beaucoup plus qu'elles ne l'obscurcissent (les marques transcodiques connaissent une dialectique de l'opacité et de la transparence).

4.

Quelles sont, maintenant, les principales articulations de ces thèses avec la problématique de l'acquisition ?

- L'interlangue n'est pas seulement un système abstrait: elle se déploie dans des discours, lesquels sont, comme tels, soumis à des paramètres contextuels. Cette constatation a déclenché un mouvement de recherches centrées sur les conversations exolingues et/ou bilingues. Du point de vue qui nous intéresse ici, on relèvera que ces paramètres

contextuels agissent sur le statut des MTC. Celles-ci peuvent accéder à des degrés variables de légitimité (elles peuvent être inacceptables, possibles ou même souhaitables) et remplir des fonctions diverses (cognitives, métalinguistiques, métacommunicatives). Leur traitement interactif est à la fois une conséquence des valeurs que prennent les paramètres contextuels, et un des moyens utilisés par les interlocuteurs pour fixer ces valeurs.

– Une situation exolingue peut entrer en combinaison avec une situation bilingue. C'est le cas lorsque les deux interlocuteurs – placés de manière asymétrique – ont choisi d'utiliser la langue de l'un d'eux comme code préférentiel, tout en acceptant cependant que des éléments de l'autre langue puissent intervenir. Ce genre de situation apparaît lorsque la langue du partenaire faible possède une relative transparence pour le locuteur fort (p. ex. lorsque leurs langues respectives sont voisines, ou lorsqu'ils sont censés avoir des connaissances scolaires minimales de la langue de l'autre). Cf. p. ex. Lüdi 1989.

– L'acquisition d'une nouvelle langue doit être envisagée comme un enrichissement du répertoire linguistique. Si l'on admet que ce dernier possède une structure interne, on s'intéressera non seulement à l'acquisition elle-même, mais aussi aux modifications que va subir le répertoire dans son ensemble, et notamment à celles qui touchent les articulations entre L1 et L2. L'observation des MTC constitue un des moyens disponibles pour étudier celles-ci. Parmi les fonctions des MTC, on relèvera le rôle qu'elles peuvent jouer comme relais ou appuis dans les efforts de formulation en L2.

– La notion d'apprenant doit être précisée. Elle ne coïncide pas nécessairement, en tout cas, avec celle de locuteur alloglotte. Plus précisément, un alloglotte peut avoir deux orientations devant la nouvelle langue : il peut viser à une simple compétence communicative minimale, dont la nature et le seuil sont choisis en fonction des besoins du sujet (l'expérience montre que ce seuil peut être situé très bas); il peut au contraire viser une adéquation maximale aux normes valorisées par ses interlocuteurs natifs, c'est-à-dire ne pas se contenter d'être seulement compris, mais aussi reconnu et accepté comme membre du même groupe

social. C'est dire que, aux deux axes unilingue/bilingue et endolingue/exolingue s'en ajoute un troisième, défini par la variation de la tension à laquelle le sujet soumet sa relation aux normes de L2. D'un point de vue social, la tension maximale correspond à un projet d'assimilation (suppression des traces linguistiques de l'altérité socio-culturelle), alors que la tension minimale correspond à un projet de marginalisation (affichage clair de l'altérité socio-culturelle). Les positions intermédiaires – et surtout les déplacements le long de l'axe en fonction du contexte – dénotent un projet d'intégration (revendication d'une autonomie identitaire par rapport à la région d'origine comme à la région d'accueil). La combinaison entre une position proche du pôle bilingue sur l'axe unilingue/bilingue et une tension faible vers les normes L2 va de toute évidence réserver un rôle important aux marques transcodiques. Une tension élevée peut aboutir à la passation d'un "contrat didactique"², contrat au terme duquel les interlocuteurs admettent qu'un des objectifs de l'échange est de diminuer l'écart linguistique qui les sépare.

5.

Jusqu'ici, nous avons essayé de montrer de manière très globale comment et pourquoi il est intéressant de considérer bilinguisme et acquisition comme deux configurations variables de traits au sein d'un même champ d'activités langagières. Dans la seconde partie de ce texte nous allons approfondir et illustrer les aspects plus particulièrement interactionnels de ce champ. L'identification des MTC doit se faire en deux temps. D'abord, l'observateur linguiste placera dans cette catégorie toutes les formes qui évoquent clairement à ses yeux la présence de l'autre

² Par *contrat didactique*, nous entendons une certaine manière de définir la situation exolingue. Lorsque les interlocuteurs ouvrent des séquences latérales métalinguistiques ou métacommunicatives destinées à régler des problèmes liés au code lui-même, deux comportements sont attestés :

a) Les séquences sont déclenchées exclusivement par des difficultés d'intercompréhension.

b) Elles sont déclenchées également par des sollicitations et/ou des hétérocorrections portant sur les formes elles-mêmes, du point de vue de leur correction grammaticale ou de leur conformité à la norme du locuteur natif.

Dans le cas (a), on parlera de contrat de collaboration; dans le cas (b) de contrat didactique. Cf. De Pietro, Matthey, Py (1989) et Py (1990).

langue dans le répertoire du locuteur. Ensuite, il repérera les formes qui font effectivement l'objet d'un "traitement MTC" de la part des interlocuteurs. Le problème se pose en particulier pour les emprunts ou les calques dont l'assimilation ne s'est réalisée que dans certains groupes sociaux (p. ex. le mot "penalty" n'évoque sans doute pas l'anglais dans la conscience des amateurs francophones de football, mais il est probablement perçu comme "anglo-saxon" par d'autres locuteurs). La question est donc de savoir où chaque locuteur place la frontière entre le même et l'autre. Dans l'exemple suivant ³, chacun catégorise "challenge" dans la langue de l'autre:

N c'est une sorte de [tʃalɛ̃dz]

A oui en effet c'est un [ʃalɛ̃z]

On assiste à une espèce d'échange de politesses, en ce sens que d'une part N manifeste son ouverture en utilisant une MTC, offre que A refuse cependant de manière implicite.

Cet exemple illustre, quoiqu'en termes très généraux, les questions que nous nous posons : où et comment les interlocuteurs placent-ils la frontière entre les langues utilisées dans l'interaction ? Dans quelle mesure la présence de l'autre langue est-elle acceptée, et quel rôle joue-t-elle dans l'interaction en particulier lorsque celle-ci comporte une visée acquisitionnelle ? L'exemple suivant ⁴ permet de préciser un peu le sens de ces questions:

³ Ce premier exemple est tiré d'une interview radiophonique entre une journaliste francophone (N) et un sportif anglophone (A).

⁴ Cet exemple et les suivants sont tirés d'enregistrements réalisés dans des écoles maternelles de la Vallée d'Aoste - écoles fonctionnant sur un principe d'immersion bilingue. E désigne un adulte francophone unilingue (expérimentateur), Mt un adulte bilingue (enseignant), voire trilingue (français, italien et éventuellement patois), les autres lettres les enfants - âgés d'environ cinq ans. Il est important de préciser que Mt, tout en jouant le rôle de locutrice native, utilise en fait un français caractérisé par de nombreuses variantes de contact : omission fréquente du pronom sujet, prononciation du "e" final de certains mots, usages lexicaux non standards, etc. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un mandat de l'IRRSAE (région autonome de la Vallée d'Aoste). Les transcriptions ont été faites par Thérèse Jeanneret et Marinette Matthey.

1. Gre il neige le lapin [ɛʃepa] la maison
2. E i sort de la maison
3. Gre son
4. E oui
5. Gre per per [ʃɛke] per [ʃɛrske] da manger
6. E pour chercher à manger oui il fait froid + oui
7. Gre oui
8. E bien
9. Gre le lapin [nela] neige [trove] deux carottes
10. E mhm mhm
11. Gre et mange la carotte
12. E oui
13. Gre [laltre] carotte la porte à le chevale
14. E oui

Les premiers énoncés de Gre (tours 1 et 5) font l'objet d'une hétéro-reformulation. Ils sont ainsi tout à la fois acceptés [ils permettent la continuation de l'échange] et refusés [E leur oppose une version différente]. Le troisième énoncé de Gre (tour 9) est totalement accepté malgré deux "erreurs" - dont l'usage d'une MTC au moins. Il en va de même du dernier énoncé de Gre (tour 12). Cette différence peut s'expliquer de la manière suivante: E doit se mettre d'accord avec Gre sur un seuil d'acceptabilité, en deçà duquel les formes déviantes (et notamment les MTC) feront l'objet de corrections. Ce seuil n'est pas fixé a priori, mais de manière progressive. Les énoncés (1) et (5) se situent en deçà du seuil, alors que (9), (11) et (13) sont au-delà. La manière dont est fixé le seuil dépend de plusieurs paramètres:

- présence d'informations pragmatiques susceptibles d'améliorer la transparence sémantique (dans notre exemple, E connaît déjà l'histoire racontée par Gre);

- évaluation de ce que Vygotsky appelle "zone proximale de développement", i.e. de la capacité de l'apprenant à franchir le pas qui lui permettra de passer de sa propre formulation spontanée à celle que lui propose son interlocuteur (Vygotsky, 1935).

- transparence sémantique de l'énoncé - laquelle dépend de la proximité formelle des langues, ou de la connaissance que le natif a de la langue de l'autre.

- pression (variable) exercée par le contrat didactique.
- consensus sur la nature plus ou moins bilingue de l'échange.

Le seuil d'acceptabilité se déplace en cours de route selon les valeurs que les interlocuteurs attribuent aux paramètres. Ces déplacements délimitent une "zone de tolérance", où évoluent les énoncés de l'apprenant.

6.

La langue première apporte une matière verbale dont les formes de la langue seconde vont émerger peu à peu, avec l'aide de l'interlocuteur natif. Ce processus présuppose pourtant la réalisation de quelques conditions:

- L'apprenant a perçu (ou cru percevoir) des analogies formelles entre L1 et L2; cette perception (fondée ou non) l'amène à faire des hypothèses sur L2, ou plus simplement le mettent en droit d'attendre que son interlocuteur va être en mesure de l'aider.

- Le locuteur natif est prêt à entrer dans ce jeu, c'est-à-dire à façonner la matière verbale produite par l'apprenant de manière à la rapprocher de L2.

Ce phénomène est illustré dans les deux exemples suivants:

1. E et dit - qu'est-ce qu'il dit +
 2. Gre [kim kiməlaport ata]
 3. E ouais
 4. Gre [kiməlaportata]
 5. E qui me l'a apportée + ouais
 6. Gre qui me l'a portée
-
1. Gre [ma] le mouton [nənpa] à la maison
 2. E n'est pas à la maison

L'exemple suivant montre un mouvement inverse; c'est l'énoncé du natif qui sert de matière première, permettant à l'apprenant de la façonner à sa manière :

1. E il est sorti dans la neige oui pourquoi +
2. Gre pourquoi avait la [ffame]
3. E parce qu'il a faim oui
4. Gre [perke] a faim

La reformulation de E en (3) a sans doute "cassé" l'équivalence [perke] = [pourquoi], obligeant Gre à construire une nouvelle forme, qu'elle obtient en revenant à [perke] à partir de "parce que".

7.

Dans une situation comportant le trait "acquisition", une MTC peut servir de relais formel entre L1 et L2, en ce sens qu'elle est utilisée dans des syntagmes où elle accompagne la forme L2, l'une apparaissant comme une reformulation de l'autre. Exemples :

1. Mat : Tu sais qu'hier [ke] aujourd'hui moi j'ai vu des traces où avait des poules
 2. Mat : Quand a ouvri la porte a dit [ke] que froid qui fait
-
1. Mt : qu'est-ce que c'est ça +
 2. Mat : des [tēnde]
 3. Mt : des tentes, oui
 4. Mat : des .. des tentes . ou des tendes
 5. Mt : tentes, une tente je crois que s'appellent ces choses-là.

Dans les deux premiers exemples, le relais permet au locuteur de s'appuyer occasionnellement sur L1 dans son travail de formulation en L2 - cet appui ayant une fonction à la fois discursive et cognitive. Discursive en ce sens que la MTC est associée à une reformulation; cognitive en ce sens que la co-occurrence de formes L1 et L2 apparaît comme une passerelle facilitant l'accès à L2 à partir de L1. Cette fonction cognitive apparaît bien dans le deuxième exemple : Mat défend le couple "tente/tende" contre l'intervention de Mt, qui cherche à imposer "tente" aux dépens de "tende". Ce couple est intéressant pour Mat dans la mesure où il sert justement de passerelle interlinguistique. Il répond probablement à une stratégie d'acquisition (chercher des itinéraires permettant de passer facilement de L1 à L2), laquelle est aussi une stratégie exolingue (se contenter d'utiliser des formes approximativement

semblables à la langue de l'échange) et bilingue (compter sur les connaissances que N a de la langue de A).

La dialectique entre compétence bilingue et tension acquisitionnelle vers L2 peut se matérialiser dans les redéfinitions successives de la relation qui marquent certaines conversations. Dans l'exemple qui suit, un "espace bilingue" se dessine au sein d'un échange qui est lui-même essentiellement "acquisitionnel":

1. Mt Comment s'appelle cet arbre qui a ces drôles de feuilles +
2. Al [pin] c'est un peu comme des épinés
3. Mat me semble comme des euh euh
4. Mt ces arbres qui pendant l'hiver restent tout verts dans le bois
5. Mat euhm je me rappelle en italien [ma] pas
6. Mt tu le dis comme tu le sais
7. Mat pino
8. Mt c'est le sapin
9. Mat oui
10. Mt oui ce sont les sapins . les arbres qui pendant l'hiver restent tout verts bien je crois que le chevreuil mange quelques
11. Al sapins
12. Mat quelques épinés
13. Al pines
14. Mat des sapins

Al tente d'abord en (2) une forme idiosyncrasique inspirée de l'italien ([pin]) mais y renonce spontanément dans le même tour de parole au profit d'un mot français formellement proche (épinés) mais inadéquat. Mat renonce lui aussi à la solution bilingue/exolingue, mais, après avoir échoué suggère en (5) une redéfinition bilingue de la situation. Le mot "pino" est cependant aussitôt traduit en français par la maîtresse, qui revient par là à la définition unilingue initiale. Il est intéressant de remarquer comment Al en (2) et Mat en (12) tentent une exploitation unilingue du mot italien, en introduisant "épinés", plus proche de "pino" que "sapin". Al de son côté hésite entre "sapin" – (répété en (11)) – et [pin] (qu'il avait produit initialement et qui est réactivé par l'énoncé de Mat en (12)).

Dans l'exemple suivant, un mot italien est à la fois accepté et refusé:

1. Mt tu le dis comme tu es capable
2. Mat [gratatielo]
3. Mt mhm . et c'est quoi ça +
4. Mat c'est une [grande] maison . haute
5. Mt mhm . toi où tu aimerais habiter +

En (3), Mt montre qu'elle a compris, que le message a donc passé, mais exige aussi une traduction en français – en vertu d'un contrat didactique implicite. En revanche, [grande] est totalement accepté, puisque Mt enchaîne immédiatement sur une autre question. Face à cette différence de traitement entre [gratatielo] et [grande], deux interprétations sont possibles :

- 1°. Le seuil de tolérance passe entre [gratatielo] et [grande], la seconde forme étant perçue par Mt comme plus proche du français que la première ⁵.
- 2°. Le poids accordé à la composante bilingue varie en cours de route, et augmente ici entre (2) et (4).

On trouve un cas extrême d'acceptation d'une MTC dans l'exemple suivant :

1. Se le lapin [nɔna] plus ⁶
2. Mt plus
3. Se rien [da] manger
4. Mt oui alors

Mt et Se construisent interactivement un énoncé profondément bilingue, à savoir

le lapin [nɔna] plus rien [da] manger

⁵ Il est frappant de constater, à l'écoute de la bande, que Mt met en oeuvre des règles phonétiques "de contact" très proches de celles que Mat utilise lorsqu'il prononce [grande].

⁶ On pourrait certes imaginer que Mt segmente [nɔna], isole et l'interprète comme "n'a". L'enregistrement ne laisse cependant percevoir aucune pause entre [nɔ] et [na].

Les mêmes interlocuteurs, au cours de la même interaction, confirment d'ailleurs l'orientation très bilingue qu'ils donnent à la situation. On trouve notamment la séquence suivante :

Mt dis-le en italien ça fait rien
 Se una rapa
 Mt oui et
 Se et le cheval dit euh [nɔ̃na] plus [fame]
 Mt oui, très bien Selene

Dans l'exemple suivant, la maîtresse accepte d'entrer dans une définition bilingue en répétant une MTC introduite par l'enfant, mais la reformule aussitôt en français :

Mt ah . il rentre chez lui . ah
 Fa et et et [trove] la carotte [su] la table
 Mt ouh ouh [trove] la carotte...
 trouve la ouais où est [puz] posée la carotte ?
 Fa [su] la table
 Mt voui, voui, voui

8. Conclusion

Nous avons montré comment l'étude du bilinguisme et celle de l'acquisition sont complémentaires. D'une certaine manière, l'acquisition est un cas particulier de bilinguisme. Considérer l'apprenant comme un bilingue revient à reconnaître la pertinence de l'enracinement de l'alloglotte dans un contexte social et discursif. Inversement, un éclairage "acquisitionniste" sur le bilinguisme met en relief certains aspects de la relation triangulaire qui unit l'alloglotte avec le natif et sa langue. La complémentarité des approches "bilingues" et "acquisitionniste" apparaît justement mieux si on fait intervenir la dimension interactionnelle. L'alloglotte et son partenaire agissent dans un espace dont les trois dimensions sont respectivement les axes [$\pm$ bilinguisme], [$\pm$ exolinguisme] et [$\pm$ tension acquisitionnelle].

Bibliographie

- DE PIETRO, J.-F., M. MATTHEY, B. PY (1989): "Acquisition et contrat didactique : les séquences potentiellement acquisitionnelles de la conversation exolingue", in WEIL, D., FUGIER, H. (éd.): *Actes du troisième colloque régional de linguistique*, Strasbourg, Université des sciences humaines et Université Louis Pasteur, 99-124.
- GROSJEAN, F. (1984): "Communication exolingue et communication bilingue", in *Acquisition d'une langue étrangère III*, Paris, Presses universitaires de Vincennes, Neuchâtel, Centre de linguistique appliquée, 49-61.
- GROSJEAN, F., B. PY (à paraître): "La restructuration d'une première langue: l'intégration de variantes de contact dans la compétence de migrants espagnols à Neuchâtel (Suisse)", *La linguistique*.
- KRASHEN, S.D. (1983): "Newmark's 'ignorance hypothesis' and current second language acquisition theory", in GASS, S., SELINKER, L. (1983): *Language transfer in language learning*, Rowley, Newbury House, 135-153.
- LÜDI, G. (1989): "Aspects de la conversation exolingue entre Suisses romands et alémaniques", in: KREMER, D. (éd.): *Actes du XVIIe Congrès international de linguistique et philologie romanes, Trèves, 19-24 mai 1986*, Tübingen, Niemeyer, 405-424.
- LÜDI, G., B. PY (1986): *Etre bilingue*, Berne, Lang.
- LÜDI, G. et al. (à paraître): *Changement de langage et langage du changement*.
- POPLACK, S. (1979): "Sometimes I'll start a sentence in English y termino en español : toward a typology of code-switching", *Working papers* 4, 1-79 (Centro de estudios puertorriquenos).
- PY, B. (1989): "L'acquisition vue dans la perspective de l'interaction", *DRLAV* 41, 83-100.
- VASSEUR, M.-Th. (1990): "Bilinguisme, acquisition de langue étrangère et données intuitionnelles: les autoconfrontations dans le programme ESF sur l'acquisition d'une L2 par des adultes migrants", in *Papers for the workshop on concepts, methodology and data*, Strasbourg, ESF, 171-188.
- VYGOTSKY, L.S. (1935): "Le problème de l'enseignement et du développement mental à l'âge scolaire", in SCHNEUWLY, B., BRONCKART, J.-P. (éd.) (1985): *Vygotsky aujourd'hui*, Neuchâtel et Paris, 95-117.

La dichotomie synchronie-diachronie chez Saussure et Benveniste: fondements et reformulations.

Anne-Christine Girod-Doebelin

Université de Neuchâtel

Dans cet article, qui constitue l'essentiel de mon mémoire de licence, je tenterai de montrer sur quel plan se situe la validité de la dichotomie saussurienne synchronie-diachronie.

Ferdinand de Saussure a marqué par ses idées la fin du 19ème siècle ainsi que tout le 20ème siècle et c'est à juste titre qu'on le considère aujourd'hui comme la père de la linguistique moderne. Il définit dans son *Cours de linguistique générale* (CLG) un certain nombre de concepts et de dichotomies fondamentales comme, par exemple, la dichotomie synchronie-diachronie. Il parlera de synchronie pour tous les phénomènes se rapportant à l'aspect statique de la linguistique et de diachronie pour ce qui a trait aux évolutions. De plus, "synchronie et diachronie désigneront respectivement un état de langue et une phase d'évolution" (CLG p. 117). L'opposition entre ces deux points de vue est pour Saussure "absolue et ne souffre pas de compromis" (CLG p. 119). Cette affirmation a soulevé de nombreuses protestations, les uns trouvant cette distinction trop catégorique, les autres tout à fait superflue. En fait, tous les linguistes qui s'élèvent contre cette distinction avancent le même argument, à savoir que la réalité elle-même contredirait une opposition aussi radicale. En effet, on constate dans la langue des faits linguistiques en voie d'apparition ou en voie de dépassement, on est conscient que la langue ne constitue pas une entité figée. Ainsi ne peut-on pas éviter des considérations diachroniques dans une vision synchronique. Saussure n'aurait-il pas été sensible comme ses successeurs à cette interdépendance des faits synchroniques et diachroniques? En fait, il semble improbable que Saussure n'ait pas été attentif à ce problème! L'édition commentée de CLG préparée par Tullio de Mauro nous éclaire sur ce point; ce linguiste fait remarquer dans une note que l'opposition synchronie-diachronie ne se place pas pour Saussure *in re*, ainsi, l'objet "langue" ne possède pas une synchronie et une diachronie comme "Monsieur Durand a un chapeau et

une paire de gants". Non, il s'agit en fait d'une opposition de point de vue; cette distinction a un caractère méthodologique; elle est relative au chercheur et non à l'ensemble des éléments sur lequel il travaille, sa matière. On peut donc dire que, d'un point de vue épistémologique, cette dichotomie s'avère immuable, alors que, d'un point de vue purement linguistique, dirais-je, elle reste très discutable. En effet, l'étude de la langue nécessite d'incessants passages de la synchronie à la diachronie et vice versa.

Faut-il en conclure que le CLG ait été parfois mal compris et mal interprété? Certainement, car enfin n'oublions pas que Saussure ne destinait pas son "Cours de linguistique générale" à la publication; par conséquent, il est aisé d'imaginer de la part des éditeurs une tendance à la simplification des passages ambigus, ce qui a pu conduire à une mauvaise compréhension de la pensée saussurienne. En effet, car Saussure lui-même nous rend attentif aux interférences existant entre synchronie et diachronie en disant: "à chaque instant le langage implique à la fois un système établi et une évolution; à chaque moment, il est une institution actuelle et un produit du passé" (CLG p. 24) et il ajoute: "il semble à première vue très simple de distinguer entre ce système et son histoire, entre ce qu'il est et ce qu'il a été; en réalité, le rapport qui unit ces deux choses est si étroit qu'on a peine à les séparer" (CLG p. 24).

Peter Wunderli (1983) s'est penché sur cette distinction synchronie-diachronie et a montré que dans le CLG lui-même il existait des passages à première vue contradictoires à propos de cette opposition fondamentale. Il cite Saussure insistant sur le caractère radical de cette dichotomie: "la classification... de la linguistique en synchronique et diachronique est nécessaire, est hors de notre choix, nous est imposée par la nature des choses"; il affirme de plus qu'il faut "séparer en deux la linguistique" parce que "il y a une dualité irrémédiable créée par la nature même des choses quand il s'agit de valeurs" (Wunderli, p. 124). Ce dernier terme demande un éclaircissement; en effet, pour Saussure, l'unité linguistique, à savoir le signe linguistique, constitué de deux faces (le signifiant et le signifié) est une valeur. Cette notion découle de la distinction entre forme et substance; dans la langue, c'est la forme qui compte, les relations que les signes établissent entre eux au sein du système que constitue la langue. Ainsi, la valeur d'un terme résulte de l'existence des autres termes du système auquel il appartient, c'est-à-dire des rapports d'opposition qu'il

entretient avec eux. Saussure illustre ce principe en montrant, par exemple, que si l'anglais *sheep* et le français *mouton* ont la même signification, ils n'ont par contre pas la même valeur, car il existe en anglais un terme *mutton* qui n'a pas d'équivalent strict en français et qui se trouve dans un rapport d'opposition avec *sheep*. C'est cette opposition même qui confère une valeur différente à *sheep* et à *mouton* dans leur système respectif. Ce concept de valeur est, à mon avis, primordial, car il impose, d'un point de vue méthodologique, la distinction entre synchronie et diachronie. En effet, la valeur synchronique d'un signe ne peut pas être identique à sa valeur diachronique; la valeur propre d'un objet nécessite toujours d'être replacée dans son système propre; l'activité qui permet au linguiste de déterminer les signes de la langue exige que l'on fasse apparaître en même temps le système qui leur confère leur valeur.

Wunderli cite également d'autres passages du CLG où Saussure insiste sur le fait qu'il existe en même temps une certaine interdépendance entre le domaine synchronique et le domaine diachronique: "la meilleure manière de faire voir à la fois la dépendance et l'indépendance où est le fait synchronique par rapport au fait diachronique, c'est peut-être d'appeler le fait synchronique une projection de l'autre" car "la projection n'est pas indépendante de l'objet; elle en dépend directement". Cette affirmation semble contredire d'autres passages, mais, selon Wunderli, lorsque Saussure affirme que tout dans la langue est historique, qu'elle est en perpétuel devenir, il se réfère à la langue en tant qu'objet et quand il insiste sur la distinction radicale entre synchronie et diachronie, il se rapporte à la linguistique en tant que science de cet objet. Saussure dit encore que "le phénomène synchronique est conditionné par le phénomène diachronique" et puisqu'en dernière analyse ils ne sont qu'un, Saussure peut finalement conclure que "les forces statiques (synchroniques) et diachroniques de la langue sont non seulement dans un contact et un rapport perpétuels, mais en conflit"...que "leur jeu réciproque les unit de trop près pour que la théorie n'ait pas à les opposer." (Wunderli 1983, p. 125 et sv.)

Wunderli en conclut que toutes les critiques relatives à l'opposition synchronie-diachronie sont injustifiées, car "elle postulent des modifications pour lesquelles elles sont devancées par les sources du cours même" (Wunderli 1983, p. 128)

Emile Benveniste avait compris avant les autres le véritable sens de la dichotomie saussurienne entre synchronie et diachronie et il a apporté un nouvel éclairage à la comparaison en supprimant la frontière entre la diachronie et la synchronie. L'histoire des faits et leur description ne font plus qu'un, alors qu'auparavant, la première relevait exclusivement du domaine de la diachronie et la seconde de celui de la synchronie. Ainsi, à travers toute l'œuvre de Benveniste, on peut suivre le même fil conducteur: la recherche des structures synchroniques au-delà de la diachronie, au-delà de la comparaison. Il dit dans la préface des *Origines de la formation des noms en indo-européen* que "la fixation d'une chronologie devra être la préoccupation dominante des comparatistes". Au premier abord, cette phrase semble être en contradiction avec la précédente, mais ce que Benveniste vise ici est bien la chronologie d'étapes synchroniques: "l'indo-européen considéré non comme un répertoire de symboles immuables, mais comme une langue en devenir". On retrouve ici l'idée que, la diachronie de l'indo-européen, envisagée comme une description d'étapes synchroniques, constitue une perspective nouvelle et intéressante pour le comparatiste.

Dans la suite de cet article, je vais essayer d'illustrer cette interdépendance entre synchronie et diachronie au moyen d'exemples tirés de trois domaines linguistiques à savoir, la phonologie, la morphologie et la sémantique.

Au 19^{ème} siècle, la diachronie primait la synchronie; Saussure inverse la tendance, car il estime que pour le sujet parlant, la réalité linguistique est synchronique. L'idée qui prévaut à cette époque est qu'en synchronie, on peut décrire le système de la langue, alors qu'en diachronie on ne peut étudier que des éléments isolés du système et non le système en lui-même. La diachronie rend compte des évolutions ponctuelles, mais non de l'ensemble du système. Saussure cependant, déjà très sensible à l'idée de système en diachronie, en a déploré cette vision atomiste.

Certains linguistes continuateurs de Saussure ont réussi à dépasser ce point de vue: il s'agit notamment des linguistes de l'Ecole de Prague (R. Jakobson, N.S. Troubetzkoy) et d'André Martinet, continuateur de l'Ecole de Prague. Ces linguistes ont accompli des travaux remarquables dans le domaine de la phonologie; ils ont tenté de développer et d'appliquer la notion de structure et de système en phonologie. Ainsi Jakobson plaide-t-il pour une approche systématique non seulement d'un

état de langue, mais aussi de l'évolution de la langue. La principale caractéristique de la phonologie historique traditionnelle était de traiter isolément les modifications phoniques, c'est-à-dire sans tenir compte du système qui éprouve ces modifications. Ainsi, le premier principe de la phonologie historique sera énoncé par Jakobson en ces termes: "toute modification doit être traitée en fonction du système à l'intérieur duquel elle a lieu. Un changement phonique ne peut être conçu qu'en élucidant son rôle dans le système de la langue". ("Principes de phonologie historique" p.316, in Troubetzkoy). N.S. Troubetzkoy, auteur de *Grundzüge der Phonologie* (1939), établit de façon claire la distinction entre phonétique et phonologie, distinction bâtie sur la dichotomie saussurienne forme-substance. Ainsi l'étude des sons de la parole s'appellera: phonétique et celle des sons de la langue: phonologie. Cette distinction est d'autant plus importante qu'elle permet de distinguer deux types de changements; d'une part, les changements phonétiques, qui n'atteignent pas le système de la langue, puisqu'ils modifient uniquement les variantes par lesquelles les phonèmes sont manifestés. Ainsi, par exemple, la transformation de la prononciation du *-r-* français depuis le XVII^{ème} siècle n'a pas touché le système phonologique du français. D'autre part, les changements phonologiques qui, au contraire, modifient le système de la langue. Donc, pour les fondateurs de la phonologie moderne, l'histoire des langues doit être conçue comme l'histoire de leurs systèmes et chaque changement phonique considéré comme un déséquilibre pour l'ensemble du système auquel il appartient. A ce stade de la réflexion, on pressent l'importance de cette nouvelle vision de la phonologie historique et on cerne de mieux en mieux l'interdépendance entre synchronie et diachronie. En un mot, le principal postulat de la phonologie diachronique consiste à considérer que l'évolution linguistique a pour point de départ et pour point d'arrivée un système, et cette évolution doit alors se décrire comme la transformation d'une structure synchronique en une autre structure synchronique. Tout en admettant donc que l'organisation synchronique d'un état de langue doit être envisagée indépendamment de toute recherche diachronique, il faut être conscient que l'étude diachronique pour être complète, doit s'appuyer sur une connaissance préalable des organisations synchroniques, puisqu'un changement linguistique n'est autre que le reflet du passage d'un état de langue appartenant à un système à celui d'un état de langue appartenant à un autre système.

Vu sous cet angle, la synchronie apparaît comme dynamique, contrairement à ce qu'en pensait Saussure. Ainsi pour Jakobson, par exemple, l'opposition entre synchronie et diachronie ne se révèle pas être d'une importance capitale car, pense-t-il, les rapports synchroniques et les rapports temporels peuvent être envisagés simultanément. Il préconise donc une interdépendance totale entre les deux termes de l'opposition et j'en veux pour confirmation cette citation de Jakobson tirée de l'article de André-Jean Pétroff: "...le début et l'issue de tout processus de mutation coexistent dans la synchronie et appartiennent à deux sous-codes différents d'une seule et même langue. Par conséquent, aucun des changements ne peut être compris et expliqué qu'en fonction du système qui les subit et du rôle qu'ils jouent à l'intérieur de ce système; inversement, aucune langue ne peut recevoir une description complète et adéquate, sans qu'il soit tenu compte "des changements qui sont en train de s'opérer"" (Pétroff, p. 188). Ainsi, bon nombre de linguistes post-saussuriens (notamment Jakobson et Benveniste) considèrent que la tâche qui incombe à la linguistique diachronique est d'étudier la succession des synchronies dynamiques et par là, dessiner l'évolution d'une langue.

Mais voyons ce qu'en dit Benveniste...

En lisant les premiers articles des "Problèmes de linguistique générale", on se rend compte à quel point Benveniste a su rendre justice à la pensée saussurienne en clarifiant l'interdépendance des faits synchroniques et diachroniques. Benveniste déclare à propos de cette dichotomie: "la diachronie est rétablie dans sa légitimité, en tant que succession de synchronies. Cela fait ressortir l'importance primordiale de la notion de système et de solidarité restaurée entre tous les éléments d'une langue." (Benveniste 1954 p. 5). Par cette simple phrase, Benveniste englobe en même temps les idées des nouveaux phonologues de l'Ecole de Prague et, fidèle à la pensée saussurienne, parvient à énoncer clairement ce qu'on pressent déjà chez Saussure. Un terme important pour la compréhension de cette nouvelle vision de la dichotomie, est le terme de "structure", et bien qu'il ne figure pas à proprement parler dans le "Cours", on parle de Saussure comme du précurseur du structuralisme. En effet, Saussure est le premier à affirmer que la langue est un système dont les composants, les signes, ne valent que par les relations qu'ils entretiennent; on peut

donc dire qu'il parle de structure de façon implicite. Le terme de structure, dans son acception européenne, signifie: "l'arrangement d'un tout en parties et la solidarité démontrée entre les parties du tout qui se conditionnent mutuellement" (Benveniste 1954 p. 9). Ainsi, cette notion s'avère fondamentale chez Troubetzkoy, par exemple, pour qui "équilibre" et "structure" constituent les principes même de la phonologie. En effet, la phonologie de l'Ecole de Prague est empreinte de téléologie: les changements linguistiques ne se produiraient pas au hasard, mais en vue d'un rééquilibrage ou d'une organisation meilleure du système. On ne trouve pas chez Saussure ce concept de téléologisme; par contre, on lui reconnaît celui d'anti-atomisme, à savoir que les changements sont considérés dans leurs liens réciproques, en tant que conditionnés par un système sur lequel ils ont une incidence. Cette nuance est importante, puisqu'elle nous suggère que Saussure n'était pas si loin d'une diachronie structurale! On peut d'ailleurs citer à ce propos un passage du CLG: "ces faits diachroniques ne tendent pas même à changer le système. On n'a pas voulu passer d'un système de rapports à un autre; la modification ne porte pas sur l'agencement, mais sur les éléments agencés. Nous retrouvons ici un principe déjà énoncé: jamais le système n'est modifié directement; en lui-même il est immuable; seuls certains éléments sont altérés sans égard à la solidarité qui les lie au tout. C'est comme si une des planètes qui gravitent autour du soleil changeait de dimensions et de poids: ce fait isolé entraînerait des conséquences générales et déplacerait l'équilibre du système solaire tout entier" (CLG p. 121). Dans son édition commentée du CLG, de Mauro résume en ces termes la position anti-atomiste et non téléologique de Saussure: "les changements naissent accidentellement, sans finalité, ils frappent aveuglément une entité ou une classe d'entités et non pas dans le but de passer à une organisation différente du système; mais justement parce que la langue, grâce à l'analogie, tend au système, les changements "conditionnent" le système, le changement d'un élément peut faire naître un autre système" (CLG note no. 176).

Afin d'illustrer la relation de dépendance entre synchronie et diachronie au niveau phonologique, je vais reprendre la fameuse loi qu'on appelle: "loi de Grimm" ou encore: "première mutation consonantique du germanique". Pour établir une parenté entre deux ou plusieurs langues, on utilise une méthode rigoureuse qu'on nomme "méthode comparative".

En bref, elle consiste à comparer des termes sémantiquement identiques, proches ou du moins compatibles, et à vérifier une correspondance régulière, une récurrence entre les phonèmes des langues observées. La méthode ainsi appliquée permet d'éviter qu'une ressemblance fortuite entre deux langues nous mène à des conclusions erronées quant à leur parenté. Ainsi, par exemple, si l'on compare l'allemand et l'anglais pour la série suivante:

all.	angl.
Tat	deed
Tag	day
Tür	door
tief	deep

on pourra dire qu'il existe une correspondance entre *-t-* de l'allemand et *-d-* de l'anglais. La récurrence de ces deux phonèmes dans des termes synonymes, nous permettra de dire avec certitude que ces deux langues sont apparentées, par exemple. Jacob Grimm avait constaté l'existence de correspondances systématiques et régulières entre les occlusives indo-européennes et les occlusives ou, le cas échéant, les fricatives germaniques; il a montré qu'aux occlusives sonores indo-européennes correspondaient des occlusives sourdes en germanique, qu'aux occlusives aspirées indo-européennes correspondaient des occlusives non aspirées en germanique et enfin, qu'aux occlusives sourdes indo-européennes correspondaient des fricatives sourdes en germanique; il en résulte le tableau suivant:

i-e		germ.	i-e		germ.
*b	>	*p	*bh	>	*b
*d	>	*t	*dh	>	*d
*g	>	*k	*gh	>	*g

i-e		germ.
*p	>	*f
*t	>	*θ
*k	>	*h (χ)

EXEMPLES:

- i-e. **ped-* : lat. *pēs* : got. *fōtus* "pied"
 i-e. **ph₂tēr* : lat. *pater* : got. *fadar* "père"
 i-e. **trei-* : lat. *tres* : got. *θreis* "trois"
 i-e. **kmtóm* : lat. *centum* : got. *hund* "cent"
 i-e. **dékm̥* : lat. *decem* : got. *taihun* "dix"
 i-e. **bhrh₂ter* : lat. *frater* : got. *broθar* "frère"

A l'époque, Grimm et ses contemporains, se sont rendus compte qu'une généralisation de ce type comportait des exceptions. Ils avaient remarqué, par exemple, que la correspondance entre le *-t-* de *pater* et le *-d-* de *fadar* constituait une irrégularité au regard du lat. *frater* : got. *broθar*, mais ils n'ont pas été troublés par une telle exception, car ils n'avaient pas encore la certitude que le changement phonétique était régulier. Plus tard, Wilhelm Scherer, à la tête d'un groupe d'érudits qu'on a appelé les néo-grammairiens, soutient un principe radicalement différent, à savoir que "les changements phonétiques que nous pouvons constater dans les documents de l'histoire linguistique procèdent selon des lois immuables qui n'admettent de variations qu'en conformité avec d'autres lois". (Lyons 1970 p. 25) A la même époque, un linguiste danois, Karl Verner, publie un article dans lequel il montre qu'une correspondance telle que *-d-* gotique: *-t-* latin, jugée irrégulière par J. Grimm et constituant une exception à la loi, demeurerait parfaitement régulière si l'on tenait compte de la position de l'accent dans les mots sanskrits correspondants. En effet, Verner pensait que le sanskrit avait conservé la position originelle de l'accent de mot en indo-européen et que la première mutation du germanique avait eu lieu avant que l'accent ne passe à la première syllabe du mot en germanique. Ainsi s'explique l'occurrence du *-d-* de *fadar* : les fricatives sourdes résultant de la loi de Grimm (*f*, *θ*, *h*)

sont conservées quand l'accent frappe la syllabe immédiatement précédente; dans les autres cas, elles deviennent sonores.

EXEMPLES:

skr. <i>bhrātar-</i>	got. <i>broθar</i>
skr. <i>pitār-</i>	got. <i>fadar</i>

Ainsi, la loi de Verner et la comparaison nous ont permis de comprendre un point de synchronie à première vue irrégulier. En effet, l'apport de la comparaison s'avère ici primordial, puisque c'est elle qui nous permet de constater que l'occurrence du *d* de *fadar* constitue une exception à la loi de Grimm. Toutefois, il arrive qu'au sein d'une même synchronie les effets de la loi de Verner soient repérables sans l'aide de la comparaison, et c'est le cas pour les verbes forts du vieil anglais. Considérons très brièvement le système verbal du vieil anglais: il possède deux principaux types de verbes, à savoir: les verbes faibles et les verbes forts dont il existe sept classes qui se distinguent chacune par une alternance vocalique propre. De plus, ces derniers présentent une alternance vocalique entre les formes du présent, du prétérit et du participe passé.

On peut montrer que les effets les plus importants de la loi de Verner s'observent dans les verbes forts du vieil anglais. Pour ce faire, comparons deux verbes forts de la classe I. Sans décrire de façon exhaustive toutes les classes de verbes, je vais cependant décrire brièvement ceux de la classe I. Ils correspondent à la première série d'alternances: *i-ā-i-i* (présent de l'indicatif *i*, prétérit, première et troisième personnes du singulier *ā*, prétérit, première, deuxième et troisième personnes du pluriel *i*, participe passé *i*). Voici donc ces deux verbes de la classe I, l'un constituant un paradigme régulier et l'autre manifestant une anomalie que l'on peut expliquer grâce à la loi de Verner: il s'agit du verbe *rīdan*: "monter" (à cheval) qui constitue un paradigme régulier et du verbe *sniθan*: "couper" dont le paradigme, on le verra, est irrégulier.

RIDAN	SNIOAN
présent de l'indicatif	présent de l'indicatif
1ère pers. sing. <i>rīde</i>	1ère pers. sing. <i>sniθe</i>
prétérit	prétérit
1ère pers. sg. <i>rād</i>	1ère et 3ème pers. sing. <i>sniāθ</i>
3ème <i>rād</i>	1, 2, 3ème pers. pluriel <i>snidon</i>
1, 2, 3ème pers. pluriel <i>ridon</i>	
participe passé	participe passé
<i>riden</i>	<i>sniden</i>

On peut constater que le *θ* de l'infinitif et de la première personne du prétérit est bien la consonne attendue d'après la loi de Grimm et au regard de la racine indo-européenne **sneit-*: couper (i-e **t* > germanique **θ*). Par contre, le *d* des 1ère, 2ème et 3ème personnes pluriel du prétérit et celui du participe passé s'expliquent par la loi de Verner. L'alternance entre *θ* et *d* dans le même verbe constitue une trace en synchronie d'un phénomène historique intéressant, à savoir l'effet de la mobilité originelle de l'accent de mot.

En anglais moderne, la plupart des formes résultant de la loi de Verner ont disparu. Cependant, il en reste quelques réminiscences; par exemple, la forme de l'imparfait du verbe être: *I was, you were*... On peut observer un phénomène parallèle, si l'on compare d'une part, des mots anglais comme *absent* ['æbsnt], *absolute* ['æbsəlu:t], *possible* ['pɒsɪbl], et d'autre part, des mots comme *exam* [ɪg'zæm], *example* [ɪg'zæmpl], *observe* [ɒb'zə:v]... On constate que pour les mots du premier groupe, l'accent tombe sur la première syllabe; il en résulte que la sifflante est sourde. Dans le deuxième groupe par contre, l'accent tombe sur la seconde syllabe ce qui a pour effet de voiser la sifflante.

L'exemple emprunté au vieil anglais illustre bien ce perpétuel imbroglio entre synchronie et diachronie; on constate que la frontière entre les deux n'est pas du tout fixe, mais qu'il apparaît bien souvent une sorte d'osmose entre les deux termes. Rappelons d'ailleurs les paroles de Saussure, antérieurement citées au début de cet article: "à chaque instant, il (le langage) implique à la fois un système établi et une évolution; à chaque moment, il est une institution actuelle et un produit du passé. Il semble à première vue très simple de distinguer entre ce système et son

histoire, entre ce qu'il est et ce qu'il a été; en réalité, le rapport qui unit ces deux choses est si étroit qu'on a peine à les séparer" (CLG p. 24).

La notion de structure, nous l'avons vu, est primordiale en phonologie, et la première mutation consonantique du germanique en témoigne; si cette dernière a perturbé tout le système du germanique, elle n'en a cependant pas détruit la structure, elle l'a simplement organisé de façon différente. Ainsi, le germanique consiste en un nouvel ensemble de structures, mais de structures qui ont une histoire.

En somme, on peut dire, à l'instar de R. Jakobson in *Essais de linguistique générale I* que: "tout changement linguistique en cours est un fait synchronique dans la mesure où le point de départ et le point d'aboutissement du changement coexistent pendant un certain temps..." Finalement, on se rend compte que tout système synchronique reflète dans une certaine mesure, l'histoire de la langue.

Dans le domaine de la morphologie, l'analogie est un phénomène qui illustre bien l'interdépendance entre synchronie et diachronie. Aujourd'hui, la querelle entre anomalistes et analogistes s'est totalement résorbée et, bien que des irrégularités subsistent dans la langue, on admet volontiers que la langue est le produit d'une convention et on sait que l'analogie joue un rôle de "régularisateur" de formes. A ce propos, Saussure donne la définition suivante: "une forme analogique est une forme faite à l'image d'une ou plusieurs autres d'après une règle déterminée" (CLG p. 221). Ainsi, on peut dire de la forme latine *honor* qu'elle est analogique; on a d'abord *honos*: *honosem*, puis la forme *honorem* par rhotacisme. La forme *honos*: *honorem* nous met en présence de deux radicaux, mais cette dualité est ensuite éliminée par la forme nouvelle *honor* créée sur le modèle des cas obliques et de *orator*: *oratozem*. L'analogie a donc rétabli la régularité que le changement phonétique (rhotacisme) avait troublée: *honos*: *honorem* → *honor*: *honorem*. Il existe d'ailleurs une sorte de paradoxe entre les changements phoniques et les changements analogiques; Edgar Sturtevant l'énonce en ces termes: "sound change is regular and causes irregularity; analogy is irregular and causes regularity" (Anttila, p. 94). En effet, les changements phoniques détruisent parfois des paradigmes réguliers tandis que l'analogie, irrégulière dans le sens où elle n'apparaît pas de façon systématique, entraîne une régularisation du paradigme au niveau morphologique.

Saussure illustre par de nombreux exemples le fait que "l'analogie s'exerce en faveur de la régularité et tend à unifier les procédés de formation et de flexion" (CLG p. 222). Il précise cependant, que certaines formes, pour des raisons inconnues, résistent à l'analogie. Pour lui, cette dernière doit être considérée, avec les changements phonétiques, comme, "le grand facteur de l'évolution des langues, le procédé par lequel, elles passent d'un état d'organisation à un autre" (CLG p. 223). Cette affirmation nous laisse déjà entrevoir l'interdépendance de la synchronie et de la diachronie. Un premier exemple contribuera à illustrer la tendance à la régularité dont l'analogie témoigne. En pré-latin, il existe les formes **deiw-os* pour le nominatif singulier et **deiw-i* pour le génitif singulier. Ces formes ont subi des changements phoniques tout à fait régulier, présentés ainsi par R. Anttila 1972, p. 94:

1. la diphtongue **-ei-* > **-ē*
2. le **-w-* devant **-o-* disparaît; il en résulte une forme de nominatif **dēos*.
3. **dēos* > **deos*: une voyelle longue devient brève devant une autre voyelle.
4. *o* > *u* en syllabe finale.
5. **-ē* - de **dēwī* passe à *ī*.

On obtient alors le paradigme suivant: *deus*: *dīvī*, respectivement pour le nominatif et le génitif. Les cinq changements exposés ci-dessus constituent des changements phoniques réguliers en latin, mais ils ont créé un paradigme irrégulier dont le radical alterne entre *de-* et *dīv-*. L'analogie a rétabli l'équilibre; en effet, *deus* et *dīvī* n'appartiennent plus, en latin classique, au même paradigme. L'analogie a donc éliminé l'alternance en reconstruisant un paradigme complet pour les deux radicaux. Ainsi, le nominatif *deus* s'associe à un nouveau génitif *dei* et le génitif *dīvī* à un nouveau nominatif *dīvus*. Il en résulte deux paradigmes réguliers: *deus*: *dei* "dieu" et *dīvus*: *dīvī* "divin".

Cet exemple montre également que, contrairement aux phénomènes phoniques, les procédés analogiques ne sont pas des changements. Saussure, partisan fervent de cette thèse, dit en effet que "tandis que le changement phonique n'introduit rien de nouveau dans le système sans annuler ce qui a précédé (*honorem* remplace *honosem*), la forme analo-

gique n'entraîne pas nécessairement la disparition de celle qu'elle vient doubler" (CLG p. 224). Ainsi, les deux formes peuvent-elles coexister pendant un moment (ou, comme dans l'exemple de *deus*, un dédoublement de paradigme peut survenir) puis, comme "la langue répugne à maintenir deux signifiants pour une seule idée", elle ne conservera que la nouvelle forme (CLG p. 224). On peut d'ailleurs noter que fréquemment, l'ancienne et la nouvelle forme coexistent pendant un temps avant que l'une disparaisse au profit de l'autre. Ainsi, les phénomènes analogiques ne constituent pas à proprement parler des changements, puisqu'ils n'entraînent pas nécessairement la disparition de la forme antérieure. En revanche, ils peuvent être considérés comme des créations. Saussure ajoute encore que "l'analogie est d'ordre grammatical: elle suppose la conscience et la compréhension d'un rapport unissant les formes entre elles. Tandis que l'idée n'est rien dans le phénomène phonétique, son intervention est nécessaire en matière d'analogie" (CLG p. 226). Ainsi, la caractéristique la plus importante de l'analogie, selon Saussure, celle qui la distingue radicalement des changements phonétiques, réside dans le fait qu'elle est d'ordre grammatical, c'est-à-dire qu'elle est commandée par le système de la langue.

Pour Saussure donc, "l'analogie est un phénomène tout entier grammatical et synchronique" (CLG p. 228); il nous en donne une définition tout à fait intéressante: "bien qu'elle ne soit pas en elle-même un fait d'évolution, elle reflète de moment en moment les changements intervenus dans l'économie de la langue et les consacre par des combinaisons nouvelles. Elle est la collaboratrice efficace de toutes les forces qui modifient sans cesse l'architecture d'un idiome, et à ce titre, elle est un puissant facteur d'évolution" (CLG p. 235). Voilà qui est primordial pour notre propos: l'analogie, phénomène purement synchronique, influence dans une large mesure l'évolution de la langue, la diachronie de la langue.

L'analogie explique donc l'apparition historique de formes nouvelles. Saussure nous dit encore que "les formes se maintiennent parce qu'elles sont sans cesse refaites analogiquement" (CLG p. 236). On retrouve ici l'idée que "les unités n'existent que par la cohésion du système des oppositions et des relations" (Cl. Haroche et al. 1971, p. 95) et il en ressort, que non seulement l'analogie explique l'apparition historique de formes nouvelles, mais encore "qu'elle structure en permanence le système des unités significantes qui ne peuvent se maintenir que par elle" (CL.

Haroche et al. 1971, p. 95). Un pont est ainsi établi entre synchronie et diachronie.

Ainsi, on peut dire que l'analogie est le principe même des changements grammaticaux; elle joue notamment un rôle important dans la réfection des formes. Dans la plupart des cas d'analogie, l'ancienne forme disparaît au profit de la nouvelle; cependant, il arrive que les deux formes se maintiennent côte à côte; s'instaure alors une concurrence entre les deux formes et souvent une redistribution des fonctions. C'est le cas pour le verbe *aimer* qui possédait en vieux français deux radicaux: l'un *am-* et l'autre *aim-*; le verbe *aimer* se conjugait de la manière suivante:

j'AIM(e)	nous AMons
tu AIMes	vous AMez
il AIMe	ils AIMent

En français moderne, le radical *am-* apparaît dans des substantifs comme *amant* ou *amour*, par exemple. *Amant* est aujourd'hui un substantif basé sur l'ancien participe présent, tandis que *aimant* constitue le participe présent en usage. Dans ce cas, on parlera de redistribution de fonction: *amant*, bien que basé sur le participe présent de l'ancien radical du verbe *aimer*, est aujourd'hui un substantif. Mais pourquoi un changement analogique se produit-il en faveur d'une forme plutôt que d'une autre? Il existe plusieurs raisons que je ne vais pas toutes énumérer ici; cependant, dans l'exemple qui nous concerne, le radical *aim-* s'est imposé en raison de sa fréquence d'apparition dans le discours. En effet, les formes qui présentent le radical *aim-* apparaissent de façon beaucoup plus fréquente; il en résulte donc une généralisation du radical *aim-* au détriment du radical *am-*.

Cet exemple illustre clairement le fait que, sitôt que la langue présente un changement analogique, le système se modifie et se réorganise en fonction de ce changement. L'analogie, comme on l'a vu, est un phénomène synchronique, mais qui joue un rôle primordial dans la diachronie de la langue; on se retrouve au cœur de cette interdépendance entre synchronie et diachronie.

Un fait qu'il me paraît également important de souligner est que le phénomène analogique maintient l'équilibre du système; il rend les "irrégularités régulières" et contribue ainsi à l'évolution de la langue; il

représente sans aucun doute un facteur d'évolution remarquable; un dernier exemple contribuera à le démontrer.

Considérons le verbe *parler* du français contemporain; on constate que certains substantifs dérivés de ce dernier sont bâtis soit sur un radical *parl-* comme *parlement, parlementaire...* soit sur un radical *parol-* comme *parole, parolier...* Comment expliquer cette anomalie dans la synchronie du français? A nouveau, la diachronie et l'analogie fournissent une explication. En vieux français, le verbe *parler* se conjugait de la manière suivante:

je parol(e)	nous parlons
tu paroles	vous parlez
il parole	ils parlent

La langue tend à l'économie et comme le radical *parol-* n'apporte pas davantage d'information que le radical *parl-*, la langue n'a aucune raison de conserver le radical long. L'analogie intervient ensuite pour reconstituer un paradigme entier sur le modèle des première et deuxième personnes du pluriel. Ainsi, l'analogie est un phénomène synchronique, mais qui a de sérieuses incidences sur la diachronie.

Pour clore cette deuxième partie, il me semble important de souligner que les formes analogiques existent virtuellement dans le système et que c'est en raison de cette présence virtuelle qu'on trouve sans cesse des traces de diachronie dans la synchronie du français.

Avant de tirer les conclusions qui s'imposent quant à la dichotomie synchronie-diachronie, il me reste à illustrer la problématique dans le domaine sémantique. Un exemple emprunté à Benveniste servira de base à mon raisonnement.

Comment interpréter le fait que deux signes lexicaux de formes très semblables puissent avoir des signifiés distincts? et si tout nous porte à croire que ces deux signes sont de la même famille, comment expliquer cette dissociation de signifié? Benveniste observe donc la ressemblance entre deux formes qui ont un sens a priori différent; il s'agit du verbe *amenuiser* "rendre plus menu" et du substantif *menuisier* "ouvrier qui travaille le bois". Le bon sens nous pousse à dire que le point commun entre ces deux formes réside dans la séquence *menu-*, qui apparaît aussi bien dans le verbe que dans le nom. Mais quel rapport l'adjectif *menu* a-t-

il avec *menuisier*? Jusqu'où faudra-t-il remonter pour retrouver le croisement entre ces deux formes? Benveniste suggère la méthode suivante: "l'analyse descriptive d'une relation envisagée dans plusieurs états successifs d'une évolution linguistique" (Benveniste 1966. b, p. 15) Benveniste propose donc de faire un saut dans la diachronie en passant par différents stades synchroniques de l'évolution des formes; il exprime ainsi de façon implicite, son désir de briser les frontières entre la diachronie et la synchronie! Une autre citation de Benveniste va me permettre d'étayer l'hypothèse d'une interdépendance entre les deux termes de la dichotomie: "dès lors qu'on traite d'une relation entre signes, le champ d'études est synchronique, et quand cette relation est une variable, on passe d'une synchronie à une autre. Il nous faut donc délimiter ces synchronies, sans souci des cloisonnements historiques, dans la continuité linguistique dont le français est la phase actuelle" (Benveniste 1966. b, p. 16)

Je ne vais pas retracer ici, étapes par étapes le travail effectué par Benveniste; cependant, je soulignerai que c'est par une approche diachronique qu'il parvient à fournir une explication sur la ressemblance de forme des termes précités, ressemblance qui n'est pas fortuite par ailleurs, puisqu'à une certaine époque le terme *menuiserie*, qui se construit sur le thème *menuis-* base du verbe *menuiser*, contribue à l'enrichissement du vocabulaire des métiers: celui-ci désigne d'abord toutes sortes de menus ouvrages fabriqués en toutes matières par des artisans qualifiés; on parle aussi bien de la menuiserie des orfèvres, que de celles des ferronniers, par exemple. A la même époque, on trouve le terme de *menuisier* comme nom d'artisan avec la même étendue et variété d'emploi. Enfin, l'acception du mot *menuisier* restreinte aux ouvriers du bois, date de la fin du XVI^{ème} siècle.

Voilà donc, nous explique Benveniste, comment on aboutit au sens moderne de *menuisier*. Ce mot, qui n'a pas d'ancêtre latin, a passé par deux innovations en ancien français:

1. création du terme *menuisier* pour répondre à une division croissante des techniques et des corps de métiers.
2. fin du XVI^{ème}, le mot *menuisier* est restreint au sens d'ouvrier chargé des ouvrages de boiserie.

A partir de là, *menuisier* n'a plus qu'un rapport de consonance avec (a)*menuiser*. Le signifié de *menuisier* perd toute relation avec l'adjectif *menu*.

Cet exemple, qu'on pourra relire dans son ensemble dans CFS 22, montre, à mon sens et de façon claire, ce rapport étroit entre la diachronie et la synchronie. A nouveau, un fait synchronique est éclairé par une analyse minutieuse sur le plan diachronique.

Enfin, un dernier exemple complètera mon illustration; c'est l'examen de l'adjectif ordinal et du superlatif. Observons l'adjectif ordinal en français: *troisième, quatrième, cinquième...* (c'est volontairement que j'ai laissé de côté les deux premiers ordinaux de la série, car ils devraient faire l'objet d'une analyse particulière, que je ne ferai pas ici). En français contemporain, cet adjectif exprime "le rang, l'ordre des êtres ou des choses" (Larousse 1988). Mais étymologiquement, d'où provient le suffixe *-ième*? La reconstruction nous fait remonter au latin: *-issimus* > a.fr. > *-iesme* > *-ième*. Cette forme *-issimus* est une forme de superlatif. Comment expliquer qu'une forme de superlatif donne une forme d'adjectif ordinal? Quel rapport y a-t-il entre les deux? Pour parvenir à répondre à cette question, il est besoin de recourir à l'analyse synchronique dans des langues plus anciennes et par conséquent se demander quelle était la valeur de l'ordinal et du superlatif en indo-européen. Benveniste nous dit à ce propos, que l'ordinal remplit, vis-à-vis du nombre cardinal, une fonction constante qu'on peut appeler: fonction d'intégration, c'est-à-dire que l'ordinal n'intervient qu'à la fin d'une série pour la compléter et finalement la clore. Ainsi, l'ordinal indo-européen avait sans doute une fonction complétive. En grec, par exemple, l'ordinal se trouvait souvent associé à un nombre cardinal pour achever une totalité. De plus, l'usage de l'ordinal est fréquent pour marquer le jour ou l'année d'un événement, incluant le compte des unités écoulées. Exemple: le troisième jour = après deux jours écoulés.

Examinons maintenant la formation et la valeur du superlatif dans les langues anciennes. Le superlatif latin se forme de la manière suivante: suffixe **-is* + **-s^omo* (> **-simo*) = *-issimus*. Le suffixe **-is* est celui du comparatif au degré zéro:

**-yos*, **-is* : suffixe de comparatif en indo-européen
-ior : suffixe de comparatif latin : *-ior* < **-ios-*.

ILLUSTRATION:

**mag-yosem* (accusatif) > **mai-osem* > *maiozem*

On peut remarquer que l'ordinal et le superlatif coïncident dans leur structure morphologique: *septimus / optimus*. Un autre suffixe sert également à former les adjectifs ordinaux et les superlatifs: **-to* comme dans *quintus* "cinquième" et *-tatos* grec. L'utilisation d'un même suffixe pour l'expression de deux notions apparemment différentes reçoit diverses explications. Une première interprétation consiste à dire que l'ordinal a une qualité superlative. Gilliéron explique cela en disant "l'ordinalité qu'a-t-elle été d'autre sinon une superlativité..." "le plus grand des grands ou l'extrêmement grand est-il grammaticalement autre chose que, "le plus de dix" ou l'extrême de dix" (cité par Benveniste 1948, p.161). Gilliéron explique donc cette ressemblance par une assimilation de l'ordinal au superlatif. Benveniste donne une autre interprétation; pour lui, c'est l'ordinal qui prime sur le superlatif; c'est celui-ci qui se modèle sur l'ordinal et non l'inverse. Ainsi, la similitude morphologique et syntaxique (en effet, on pourrait remplacer en latin, par exemple, un superlatif par un ordinal sans rien changer à la syntaxe de la phrase) des formes s'explique par la valeur commune d'un superlatif et d'un ordinal. L'ordinal, comme on l'a vu, indique le dernier terme d'une énumération: le dixième et dernier; de même, le superlatif dénote le terme ultime qui porte à son point final une qualité: la notion de nombre et la qualité cohabitent dans la même structure sémantique. "L'ordinal et le superlatif qualifient l'un et l'autre l'élément qui achève une totalité". (Benveniste 1948 p. 162)

Voilà: la singularité du passage d'un suffixe *-issimus* de superlatif latin à un suffixe d'adjectif ordinal français, évolution qui nous paraissait si étrange, est maintenant complètement éclaircie, et ceci grâce à la collaboration étroite de la diachronie et de la synchronie. L'explication synchronique des formes de superlatif et d'ordinal en latin nous a permis de comprendre pourquoi le passage de la fonction de superlatif à la fonction d'ordinal était tout à fait normal. Cet exemple montre bien que l'évolution ne détruit pas la structure, mais qu'elle est créatrice de nouvelles structures. Les études diachroniques sont celles qui font intervenir des données qui appartiennent à des époques différentes et l'observation de celles-ci nous place face à des structures différentes dont on essaiera

d'expliquer le passage de l'une à l'autre. Comme l'a bien dit Martinet (1975): "on évite difficilement de toucher à la diachronie dès qu'on cherche à donner, à une description synchronique, quelque profondeur." (p.10).

Bien souvent donc, un problème, à première vue insoluble, trouvera une explication complète dans une étude à la fois synchronique et diachronique; l'important, c'est de ne jamais, du point de vue de la méthode, mélanger les deux axes.

En conclusion de cet article, je dirai que j'ai cherché à montrer que, dans différents domaines linguistiques, à savoir la phonologie, la morphologie et la sémantique, la distinction rigoureuse entre synchronie et diachronie était dépassée et n'avait vraiment sa raison d'être que d'un point de vue méthodologique.

En phonologie, on l'a relevé, le concept de structure constitue un point essentiel: les changements phoniques ne détruisent pas la structure d'une langue; ils sont une source de déséquilibre pour son système bien sûr, mais la langue s'y adapte et le réorganise. Nous avons également vu que, bien souvent, l'apport de la diachronie constituait un facteur explicatif non négligeable pour éclairer un point de synchronie à première vue obscur. L'explication de celui-ci nous est fournie par la diachronie et il en reste parfois des traces en synchronie. Il faut donc opposer à l'étude diachronique visant à étudier différents états de langue une synchronie dynamique, où, comme le suggère Martinet "l'attention se concentre, certes sur un seul et même état, mais sans qu'on renonce jamais à y relever des variations et à y évaluer le caractère progressif ou récessif de chaque trait" (Martinet 1975, p.9)

La langue que nous pratiquons est en perpétuelle évolution; c'est pourquoi, un état de langue ne peut jamais être purement synchronique: il est constitué par un ensemble de structures et ces structures ont une histoire. G. De Poerck (1966) dit à propos de cette dichotomie que "la synchronie doit être comprise comme la coexistence harmonieuse et structurée, dans notre conscience linguistique, de formes et de fonctions qu'une analyse a posteriori peut sans doute assigner à des places distinctes dans l'échelle du temps..." (in: CFS 22 p. 31). Notre réalité linguistique est jonchée de traces d'états de langue antérieurs. Si nous, sujets parlants, n'en sommes pas véritablement conscients, nous avons cependant le senti-

ment que notre réalité linguistique n'est pas figée dans le présent. La diachronie, l'évolution de la langue fait partie de notre réalité synchronique.

L'importance du phénomène culturel doit également être soulignée dans cet article; langue et culture sont liées: la langue reflète la culture à laquelle nous appartenons et au sein de laquelle nous vivons. Mais qu'est-elle cette culture, de quoi est-elle constituée? D'histoire bien sûr!

Dans la conception saussurienne de la langue, la synchronie et la diachronie sont strictement séparées; comme dans une partie d'échec, l'histoire n'a pas d'incidence sur la stratégie du jeu; seul le moment présent compte pour cette dernière. Il existe pourtant un cas dans le jeu d'échec où l'histoire, la diachronie influe sur la synchronie du jeu. Je pense au roque, ce coup qui consiste à placer l'une de ses tours auprès de son roi et à faire passer le roi de l'autre côté de la tour en un seul mouvement et pour autant que ni le roi, ni la tour n'ait été déplacés auparavant. Ici, la diachronie joue un rôle primordial dans la synchronie du jeu puisque c'est en effet elle qui autorise ou non le roque. Ce cas constitue "l'exception qui confirme la règle", mais à mes yeux, elle est essentielle puisqu'elle me permet de montrer, d'une part les limites d'une conception radicalement séparée de la diachronie et de la synchronie et, d'autre part les incidences que la diachronie peut avoir sur la synchronie.

La synchronie, nous dit Saussure, désigne un état de langue; il paraît légitime de se demander si la notion d'état de langue est uniforme à l'intérieur d'une communauté linguistique: le jeune enfant possède-t-il le même état de langue que l'adulte, le Français que le Suisse romand et s'il existe une différence, n'est-elle pas justement engendrée par la diachronie?

Il est vrai que, d'un point de vue méthodologique, la distinction radicale entre synchronie et diachronie a sa raison d'être; en effet, une certaine rigueur scientifique nous oblige à procéder par étape et à adopter une démarche claire et précise au niveau de l'analyse linguistique. Je dirais donc qu'en théorie l'opposition synchronie-diachronie ne souffre pas de compromis. Par contre, la réalité, la pratique linguistique est toute différente: dans notre univers langagier quotidien, synchronie et diachronie sont intimement mêlées, et plus souvent qu'à son tour, l'explication synchronique bénéficie de l'analyse diachronique.

J.L. Chiss (in *Langages* 1978) fait remarquer que ce n'est que d'un point de vue épistémologique que la distinction entre synchronie et dia-

chronie a sa raison d'être. L'épistémologie "annule le temps du réel, condition de la généralisation scientifique" (Chiss, p.101). On se situe donc sur un plan purement théorique, puisque dans la réalité linguistique le langage "implique à la fois un système établi et une évolution" (cf. supra p. 163). Il semblerait donc que la séparation radicale entre synchronie et diachronie préconisée par Saussure, se situe à un niveau que je qualifierai de "métalinguistique", nécessaire pour faire de la linguistique une science rigoureuse. Chiss d'ailleurs, insiste sur le fait que cette lecture théorique de l'opposition "fait de la dichotomie synchronie-diachronie la condition de possibilité d'une science linguistique, dichotomie à reprendre pour penser chaque nouvel "objet" de la recherche linguistique" (p.102).

Bibliographie

- ACTES DU COLLOQUE INTERNATIONAL DU C.N.R.S. (1984): *E. Benveniste aujourd'hui*, tome 1, Paris.
- ANTILLA, R. (1972): *An introduction to historical and comparative linguistics*, New York.
- BENVENISTE, E. (1935): *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris.
- BENVENISTE, E. (1948): *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris.
- BENVENISTE, E. (1954): "Tendances récentes en linguistique générale", in: *Journal de psychologie*, Paris; repris in: *Problèmes de linguistique générale I*, p. 3-17.
- BENVENISTE, E. (1966a): *Problèmes de linguistique générale I*, (PLG), Paris.
- BENVENISTE, E. (1966b): "Comment s'est formée une différenciation lexicale en français", in: *Cahiers Ferdinand de Saussure 22* (CFS), Genève, p. 15-27.
- BENVENISTE, E. (1968): "Structuralisme et linguistique", in: *Les lettres françaises 1242*, Paris; repris in: *Problèmes de linguistique générale II*, p. 11-28.
- BENVENISTE, E. (1969a): *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, vol. 1, Paris.
- BENVENISTE, E. (1969b): "Sémiologie de la langue", in: *Semiotica*, La Haye; repris in: *Problèmes de linguistique générale II*, p. 43-66.
- BENVENISTE, E. (1974): *Problèmes de linguistique générale II*, Paris.
- CHISS, J.L. (1978): "Synchronie/diachronie: méthodologie et théorie en linguistique", in: *Langages 49*, p. 91-111.
- COSERIU, E. (1958): *Sincronia, diacronia e historia*, Montevideo.
- DE POERCK, G. (1966): "Quelques réflexions sur les oppositions saussuriennes", in: *Cahiers Ferdinand de Saussure 22*, Genève, p. 29-33.
- DE SAUSSURE, F. (1972): *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Sechehaye, édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris.
- DUCROT, O., T. TODOROV (1972): *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris.
- HAROCHE, Cl., P. HENRY, M. PÊCHEUX (1971): "La sémantique et la coupure saussurienne: langue, langage, discours", in: *Langages 24*, p. 93-106.
- JAKOBSON, R. (1963): *Essais de linguistique générale*, Paris.
- KOERNER, E.F.K. (1973): *Ferdinand de Saussure: origin and development of his linguistic thought in western studies of language*, Constance.
- KURYLOWICZ, J. (1973): *Esquisses linguistiques*, Munich.
- LYONS, L. (1970): *Linguistique générale: introduction à la linguistique théorique*, trad. F. Dubois-Charlier et D. Robinson, Paris.
- MARTINET, A. (1955): *Economie des changements phonétiques*, Berne.
- MARTINET, A. (1975): *Evolution des langues et reconstruction*, Paris.
- MEILLET, A. (1938 et 1948): *Linguistique historique et linguistique générale*, vol. I et II, Paris, nouveaux tirages.
- PETROFF, A.-J. (1990): "Saussure, Prigogine et le temps aujourd'hui", in: R. Liver et al.: *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Tübingen, p. 183-194.
- RUBATTEL, C. (1990): "Théorie saussurienne et théorie générative du changement analogique: à propos de la loi d'allongement des composés grecs de Wackernagel", in: R. Liver et al.: *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft*, Tübingen, p. 231-239.
- TROUBETZKOY, N.S. (1970): *Principes de phonologie*, trad. par J. Cantineau, Paris.
- WUNDERLI, P. (1983): "La recherche saussurienne", in: *Cahiers Ferdinand de Saussure 36*, Genève, p. 119-137.